

Faculté de philosophie, arts et lettres

La mobilisation de la population des Pays-Bas autrichiens lors des événements révolutionnaires de 1789 à 1794

Auteur : Sébastien Godfroid
Promoteur(s) : Xavier Rousseaux et Bruno Colson
Lecteur(s) : Antoine Renglet
Année académique 2018-2019
Master en Histoire en finalité didactique

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2018-2019

SESSION : septembre

NOM : Godfroid

PRÉNOM : Sébastien

TITRE DU MÉMOIRE : La mobilisation de la population des Pays-Bas autrichiens lors des événements révolutionnaires de 1789 à 1794

PROMOTEUR : Xavier Rousseaux

Résumé du mémoire en 12 lignes :

Entre 1789 et 1794, l'espace belge a changé cinq fois de régime. Ce mémoire s'intéresse aux interactions entre la population des Pays-Bas et le pouvoir autrichien. Quelle va être l'attitude de la population après la Révolution brabançonne. Lors de l'invasion française, l'Autriche va-t-elle envisager une levée en masse des habitants pour équilibrer les effectifs face aux armées de la république française ? La population des Pays-Bas autrichien va-t-elle se mobiliser ? Si oui sous quelle forme ? Les archives utilisées pour ce mémoire proviennent des AGR et du Commissariat général civil et du Conseil des Finances pour la plupart. Des archives du MRA ont également été consultées. Enfin, des sources éditées, des mémoires pour la plupart, sur les événements de 1789 à 1794. Ce mémoire arrive à la conclusion que la population s'est bien et bien mobilisée tant militairement que financièrement. La motivation principale de cette mobilisation est de contrer les pillages des armées françaises dénuées de tout et obligées de vivre sur le pays.

INTRODUCTION

Depuis 1787, la position de l'Autriche est affaiblie en Belgique. Le règne de Joseph II s'est achevé sur la Révolution brabançonne à l'ouest et une guerre mal engagée contre les Ottomans. Son frère, Léopold II, a réussi néanmoins à rétablir la situation de main de maître. « Les Etats Belgiques Unis » ont été matés et réincorporés dans le giron autrichien en 1790. La première restauration autrichienne a pu se dérouler sans un bain de sang. Léopold II a compris les sentiments de la population locale et est revenu sur les erreurs politiques de son frère¹.

Or, le 20 avril 1792, la France déclare la guerre à l'Autriche. Par cette déclaration, la France révolutionnaire poursuit deux buts ; l'un idéologique, l'autre politique. Les troupes françaises se doivent de délivrer les nations des Pays-Bas et d'Allemagne de l'Ancien Régime mis à bas en France. Cette guerre ne se fait pas contre un peuple mais contre les souverains avec ce slogan : « Faites la guerre aux châteaux et la paix aux chaumières »².

Tel est le slogan de l'armée de Dumouriez, vainqueur de Valmy, et qui remportera les Pays-Bas grâce à sa victoire à Jemappes, le 6 novembre 1792. Cependant, très nombreuse, mal encadrée, à la logistique largement débordée par l'avancée des troupes, l'armée française a été obligée de « vivre sur le pays ». Philippeville, par exemple, a été pillée plusieurs fois afin de pouvoir nourrir les soldats affamés tandis que Courtrai, le 29 juin 1792, a été incendiée. Cet acte, stratégiquement inutile, sera lourd de conséquences sur l'opinion publique. D'autant que les « crimes de guerre » se sont fait plus rares en cette fin du XVIII^e siècle³.

De manière générale, divers éléments sortent de la lecture d'ouvrages consacrés au sujet. Les combats ont été violents entre les deux armées. Une radicalisation en 1793 semble s'être opérée à la suite de divers facteurs : la décapitation de Marie-Antoinette (liée aux Habsbourg), l'entrée en vigueur de la Terreur ainsi que les pertes civiles, pillages, bombardements de ville, etc. que la guerre a provoqués...

L'enjeu n'est toutefois pas le même pour l'Autriche (conserver un territoire difficile) que pour la France : le front nord étant jugé le plus important avec comme objectif le Rhin. Les armées étaient également de dimension et de composition différentes.

¹ KAISER, T., *La fin du renversement des alliances : la France, l'Autriche et la déclaration de guerre du 20 avril 1792* dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 351, 2008, p. 86.

² MARQUIS, H., *Les violences de guerre pendant la campagne de 1792 sur la frontière du Nord* dans *Revue du Nord*, vol. 1, n° 379, 2009, p. 128.

³ *Ibid.*

La première occupation révolutionnaire est de courte durée⁴. La France relance une deuxième campagne après la défaite de Neerwinden le 18 mars 1793. Jourdan, sous la férule de Saint-Just, remporte la victoire finale de Fleurus le 26 juin 1794 et signe ainsi l'incorporation de la Belgique dans l'espace français jusqu'en 1814.

Ce mémoire se concentre sur l'attitude de la population des Pays-Bas autrichiens et son implication dans le conflit. Une fraction des habitants est pour la Révolution française. Il existe un peu partout en Belgique des cercles de sympathisants aux idées révolutionnaires comme le « club des jacobins de Bruxelles » partisans de Vonck qui dirigeait l'aile libérale de la révolution brabançonne. Certains d'entre eux se sont réfugiés en France après la restauration autrichienne comme à Lille par exemple. La ville sera d'ailleurs durement assiégée par les Autrichiens qui veulent en finir avec les Vonckistes⁵.

Cependant, une part importante des Pays-Bas autrichiens tient fortement à ses particularismes locaux et l'autorité du clergé est restée très forte dans nos régions⁶. Même si, dans son mémoire, Pierre Lierneux parle d'une motivation et d'un engouement relatif envers la Révolution brabançonne. L'engagement du peuple se fait plus, selon lui, sur les injonctions du clergé⁷.

Comment le pouvoir autrichien va-t-il récupérer ses Pays-Bas après la révolution brabançonne ? Joseph II a déjà envisagé de céder ces territoires turbulents et éloignés et ce, avant la révolution française, dès lors pourquoi défendre ces territoires dont Vienne ne veut plus ? Face aux armées gigantesques de la France révolutionnaire, l'Autriche va-t-elle envisager de recruter en masse comme le fait son adversaire au même moment ? Quels moyens l'Autriche envisage-t-elle pour sa défense ? Et lesquels seront effectivement appliqués ?

Mais surtout, quelle est l'opinion de la population locale envers l'empereur ? Après s'être rebellée contre les Habsbourg, à qui va-t-elle faire allégeance ? Le pouvoir autrichien espère-t-il et veut-il un soutien populaire dans sa lutte contre la Révolution française ? Et sous quelle forme ce soutien peut-il se manifester ? Militaire ? Dans le maintien de l'ordre ?

⁴ Encore que le mot occupation est sujet à débat durant la période 1792-1793.

⁵ MARQUIS, H., *Les violences de guerre pendant la campagne de 1792 sur la frontière du Nord* dans *Revue du Nord*, vol. 1, n° 379, 2009, p. 130.

⁶ DESEURE, B., *La représentation du pouvoir français en Belgique (1792-1799) : entre révolution et tradition* dans *Annales de la Révolution française*, n° 2, 2016, p. 115-116.

⁷ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne. Deux tempéraments : les mairies de Nivelles et d'Asse*, 2 vol., Université Catholique de Louvain, 1987 (mémoire en Histoire), p. 246.

Financier ? Au cours de ces deux ans de guerre (1792-1794), peut-on voir une évolution des mentalités face à l'occupant autrichien ou français ?

Ce mémoire est organisé autour de ces questions. Le premier chapitre s'ouvre sur le contexte général de la Révolution brabançonne : les espoirs qu'elle suscite dans l'espace belge mais également en France et ailleurs en Europe pour tenter d'affaiblir les Habsbourg. Après la première restauration autrichienne, il s'agit d'appréhender les relations entre le pouvoir autrichien et la population face aux attaques de la France révolutionnaire entre 1792 et 1794. Enfin, dans un dernier temps, l'intérêt se portera sur les villes et le maintien de l'ordre ainsi que de la mobilisation financière de la population dans l'effort de guerre.

Etat de l'art

Force est de constater que le sujet est « passé de mode », un coup d'œil à la bibliographie révèle que les ouvrages postérieurs à 1990 sont plutôt rares. Un des ouvrages les plus utilisés pour ce travail est le mémoire de Pierre Lierneux sur la révolution brabançonne et l'opinion à Nivelles et à Asse, fort précieux mais datant déjà de 1987. Idem, pour l'ouvrage indispensable de Jean-Paul Bertaud, Daniel Reichel, D. et de Jacques Bertrand, J., *L'armée et la guerre* dans la collection dirigée par Serge Bonin, *Atlas de la Révolution française* sorti pour le bicentenaire de 1989 de la Révolution française cette fois. L'étude de ce sujet semble souvent se coupler aux commémorations à connotations politiques plus ou moins fortes. Ce sont évidemment des tendances générales : les travaux de Thomas Kaiser, Brecht Deseure et Catherine Denys par exemple ont été réalisés dans le deuxième millénaire et sont de tout premier ordre.

Historiographie sur les Pays-Bas autrichiens

Les historiens belges se sont naturellement intéressés au sujet. On peut diviser leur historiographie en deux périodes : l'une avant-guerre et l'autre vers les années 1980. En général, les travaux réalisés au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle qui concernent le sujet sont précis mais partisans et inévitablement datés. En 2016, Brecht Deseure dit en préambule de son article : *La représentation du pouvoir français en Belgique (1792-1799)* que « *L'historiographie belge traditionnelle présente cet épisode comme un attentat violent et illégitime contre la souveraineté nationale* ».

La Belgique après son indépendance de 1830 tente de se créer une identité nationale et revendique la *pérennité* de ses territoires. Ce nationalisme et le fort attachement à la Belgique s'est exacerbé après la Première guerre mondiale⁸. Deseure poursuit ensuite sur un regain d'intérêt sur le domaine juridique et institutionnel de la période depuis une trentaine d'années. Mais la recherche ne semble pas s'être étendue sur le domaine purement politique⁹. C'est ce que remarque également Catherine Denys dans son article sur les traités de la « Barrière » et sa proposition de révision historiographique à propos du ressenti d'Henri Pirenne envers les Pays-Bas actuels¹⁰.

On ressent aussi un certain mépris envers la République laïque française de la part d'historiens belges pourtant francophiles. C'est le cas par exemple du général Couvreur et du major Cruyplants : ceux-ci ne cachent pas leur admiration pour le premier Empire mais sont clairement partisans des Autrichiens dans le début des années 1790 *a fortiori* si leurs rangs comptent des soldats « belges ». Enfin, il y a les historiens ouvertement francophiles, comme Phillippe Raxhon, mais le prisme de l'étude est différent compte tenu de ses travaux sur la principauté épiscopale de Liège, plus ouverte à la Révolution française.

Le but de ce mémoire sera donc aussi de tenter d'apporter un regard plus nuancé que l'historiographie belge traditionnelle aux points de vue assez radicaux dans un contexte dénué de commémorations particulières¹¹.

L'historiographie flamande a permis à ce mémoire de pouvoir compter sur deux ouvrages essentiels : « *De Brabantse omwenteling 1789-1790* » ouvrage collectif du Musée royal de l'armée et d'histoire militaire, et de l'outil indispensable qu'est l'inventaire « *Les institutions du gouvernement central des Pays-Bas habsbourgeois (1482-1795)* », dirigé par Erik Aerts, Michel Baelde, Herman Coppens et Hugo Schepper et traduit par Claude de Moreau de Gerbehaye.

Peu de chercheurs français ont travaillé sur les Pays-Bas autrichiens. L'essentiel des travaux s'est naturellement concentré sur le point de vue français. Mais on peut citer Claude

⁸ DESEURE, B., *La représentation du pouvoir français en Belgique (1792-1799) : entre révolution et tradition* dans *Annales de la Révolution française*, n° 2, 2016, p. 110.

⁹ *Ibid.*, p. 112.

¹⁰ DENYS, C., *Les relations entre Pays-Bas du nord et Pays-Bas du sud autour du problème de la Barrière au XVIII^e siècle, une proposition de révision historiographique* dans *Revue du Nord*, n° 359, p. 115-137.

¹¹ Il y eut bien sûr le bicentenaire de Waterloo en 2015 mais la célèbre bataille s'est tout de même déroulée plus de 20 ans après la période étudiée.

Michaud, Catherine Denys ou encore Hanna Sonkajärvi qui s'est intéressée à la désertion dans les Pays-Bas autrichiens en 2011.

Historiographie concentrée sur la Révolution française

L'historiographie française est logiquement plus fournie sur le sujet. La production a été particulièrement abondante dans les années 1980. Cela est probablement dû au bicentenaire de la Révolution française. Mais ces dernières années semblent avoir été moins productives. Les travaux se concentrent sur divers aspects : cela va des régiments particuliers à la diplomatie.

Les chercheurs français ne tentent pas de dissimuler les travers de la Révolution. Les dénuements de l'armée française sont évoqués sans aucun tabou. Sans doute parce qu'ils sont plus récents, les travaux français sont plus nuancés que ceux des Belges.

Historiographie internationale

Enfin, au niveau international, de nombreux travaux ont étudié le sujet d'un point de vue global. Ici aussi, le *momentum* de la recherche se situe dans les années 80. L'avantage de ces ouvrages réside en leurs excellentes synthèses et d'un travail approfondi surtout en ce qui concerne le pouvoir des Habsbourg d'Autriche.

Les sources utilisées

Les années 1790 ont largement tangué sous les soubresauts politiques, les archives en sont plus compliquées à dépouiller. Par exemple, au sein du Commissariat Général civil, les Archives Générales du Royaume avouent avoir retrouvé les archives pour la période de fin de l'Ancien régime dans un grand désordre et de ne pas avoir de documents sur les dits commissaires après 1789 : « *Rien ne nous est arrivé des actes des divers Commissaires qui ont fonctionné en 1789 ; et des archives de multiples agents de la troisième période, ce fonds ne comprend que quelques rares pièces. Que sont devenues ces archives ? Elles ont été anéanties sans doute ou restent cachées sous la poussière dans quelque dépôt ou dans quelque collection privée. Espérons qu'un jour elles viennent compléter notre fonds* ¹² ».

La recherche heuristique a tout naturellement commencé par la Secrétairerie d'Etat et de Guerre qui doit en principe fournir maintes informations sur le sujet. L'institution remonte

¹² AGR, *Inventaire électronique du Commissariat Général Civil* : https://search.arch.be/fr/rechercher-des-archives/resultats/ead/index/eadid/BE-A0510_000028_002529_FRE/node/c:0.c:0.c:3. (Consulté le 5 juin 2018).

à la période espagnole. Ses prérogatives se stabilisent en 1744 sous l'égide des Habsbourg. Le Secrétaire d'Etat à la Guerre s'occupe de tous les ordres de marche, de levées de recrutement, de la gestion de prisonniers, les ordres concernant la logistique militaire¹³. Bref, la Secrétairerie est en quelque sorte le ministère de l'Armée de l'époque.

Néanmoins, les archives consultées sont assez avares en informations pour les années 1789-1794. Des allusions aux pillages français sont faites dans la Correspondance générale sans donner plus de précisions. De manière générale, les cartons sont volumineux (souvent plus de mille folios) et les contenus forts évasifs. Cependant, les archives de l'administration provinciale et communale ont apporté des éléments intéressants. Mais ces documents sont presque systématiquement classés de manière erronée. Par exemple, le carton consacré au Hainaut ne concerne en fait que la Flandre occidentale et ainsi de suite. Ce fonds a permis entre autres de retrouver une correspondance de plusieurs rapports porte sur les combats ayant eu lieu sur la côte flamande (de Furnes à Nieuport) à l'automne 1793. Le carton exprime aussi les craintes du magistrat de Gand d'accueillir « 800 prisonniers françois » amenés par le duc d'York¹⁴. Malheureusement, ce dépouillage des archives, long et fastidieux a été dans son ensemble fort peu productif.

Heureusement, un autre organisme a conservé des documents d'archives intéressants. Il s'agit du Commissariat Général Civil. En 1784, Joseph II prévoit d'envahir les Provinces-Unies. Pour préparer au mieux l'invasion, il crée un organisme nouveau le 21 octobre 1784 sous la direction d'un civil¹⁵. L'attaque n'a finalement pas eu lieu suite à l'intervention de Louis XVI, mais le nouveau secrétariat reste¹⁶. Une première fois évacué lors de la Révolution brabançonne, il retourne à Bruxelles en 1790, une fois la monarchie habsbourgeoise rétablie¹⁷. Par après, le commissariat a pour mission d'assurer l'approvisionnement des troupes dans les années 1790¹⁸. C'est à partir de 1792 qu'il prend toute son ampleur face aux invasions françaises¹⁹. Lors de la seconde restauration autrichienne en 1793, les Commissaires de

¹³AGR, *Inventaire électronique des archives d'Etat et de Guerre* : https://search.arch.be/fr/?option=com_rab_findingaids&view=findingaid&format=pdf&eadid=BE-A0510_000027_002526_FRE (consulté le 5 juin 2018).

¹⁴ AGR, *Secrétairerie d'Etat et à la guerre*, n° 1961 (1-2), *Administration provinciale et communale du Hainaut, Lettres des Députés des Etats de Flandres du 24 octobre 1793*.

¹⁵ DENYS, J. et NOWÉ, H., *Inventaire des Archives du Commissariat Général Civil*, Bruxelles, 1926, p. 119.

¹⁶ *Ibid.*, p. 120.

¹⁷ *Ibid.*, p. 121.

¹⁸ VANDENBULCKE, A., *Commissariat général civil* dans AERTS, E., BAELE M., COPPENS H. et HUGO SCHEPPER, dir., *Les institutions du gouvernement central des Pays-Bas habsbourgeois (1482-1795)* t. 1, Bruxelles, 1995, p. 883.

¹⁹ *Ibid.*, p. 882.

Godenne (novembre 1793-juin 1794) puis Ransonnet (1794-1795) s'attellent à fournir toute l'aide possible à l'armée et de faire la liaison entre l'armée et la population²⁰. Ils sont suppléés par des commissaires délégués, le Bidart et Wunsh actifs à la fois à Bruxelles mais aussi dans des provinces réputées fiables (respectivement Luxembourg et le Limbourg). Des magistrats locaux nommés commissaires de seconde classe sont installés dans des zones éloignées du front²¹. Le Commissariat jusqu'à la perte définitive des Pays-Bas par l'Autriche qui supprime l'organisme le 1^{er} janvier 1795²². Ce sont dans les archives de cette éphémère institution, à cheval entre le civil et le militaire que se trouvent plusieurs plans de levées de volontaires, des questions à leur sujet et de leur financement.

Cependant, ces seules archives ne peuvent soutenir un mémoire entier. Toute flagornerie mise à part, ce travail n'aurait pu être réalisé sans les aiguillages heuristiques des promoteurs de ce mémoire, les professeurs Rousseaux et Colson. Le dépouillement insatisfaisant des archives militaires a contribué à chercher à un niveau plus « civil », à regarder au maintien de l'ordre dans les villes mais aussi le soutien financier à l'effort de guerre. Mais il fallut aussi élargir le spectre de recherche au Conseil des finances et de ce fameux Comité central pour les dons patriotiques qui fait l'objet du chapitre trois.

Par ailleurs, on peut compter sur les traces des témoins de cette époque tourmentée. Les mémoires du prince de Ligne, disponibles en ligne sur NEPTUN, donnent des informations essentielles, en particulier le *Projet pour l'honneur et la défense des Pays bas autrichiens*. Le Prince de Ligne y préconise le recensement de la population afin de voir combien d'hommes il serait possible de lever et le rejet de la conscription qui serait, selon lui, inévitablement rejetée en Flandres. Il encourage plutôt le recrutement de *volontaires* wallons, hennuyers de préférence.

Quant aux lettres de Gérard Deprez, officier d'artillerie en 1792, conservées au Musée royal de l'armée et de l'histoire militaire elles relatent le début de la campagne et le choc de la bataille de Jemappes. Les mémoires du général émigré Langeron et son mémoire sur « *L'invasion austro-prussienne (1792-1794)* » décoche des critiques acerbes sur le commandement autrichien et est dithyrambique sur les soldats wallons. Ou encore les mémoires du baron de Stassart, Président du Conseil provincial de Namur entre 1792 et 1793, qui expose la situation presque jour par jour dans le Namurois.

²⁰ DENYS, J. et NOWÉ, *Inventaire des Archives du Commissariat Général Civil...*, p. 123.

²¹ *Ibid.* p. 122.

²² VANDENBULCKE, A., *Commissariat général civil...*, p. 884.

Enfin, des travaux-sources ont été épluchés : les mémoires de Charles Terlinden sur les souvenirs d'un officier autrichien et sur Dumouriez apportent un complément d'informations détaillé sur les campagnes de 1792-1793 et 1793-1794. Néanmoins, les écrits de Terlinden doivent être pris avec prudence étant issu de l'historiographie belge du début du XXe siècle avec un point de vue très anti-français. Sans oublier l'article d'Alphonse Sprunck de 1936 dans l'Institut archéologique du Luxembourg sur les volontaires de la prévôté de Virton.

Cette introduction se conclut par quelques remerciements. Ce mémoire traite d'événements dramatiques. Au fil des archives, on découvre un pays et des habitants de plus en plus épuisés et ravagés par la guerre, peu d'émotions positives ont transpercé les documents consultés. J'espère ne jamais connaître cette fameuse camaraderie qui, paraît-il, lie les soldats entre eux mais j'ai pu apprécier celle qui unit les étudiants. Je remercie également ma famille pour son soutien et mon frère, en particulier, qui a eu pitié de mes faibles performances sur Excel.

CHAPITRE I : LE CONTEXTE GÉNÉRAL

« Depuis un mois, on voit à Bruxelles des processions de villages entiers, qui viennent, armés comme ils peuvent, prêter serment de défendre la Religion et la Liberté²³ » : Dumouriez.

Ce chapitre n'a pas pour ambition d'analyser en détail la révolution brabançonne. Mais lors de celle-ci de nombreux points permettent de mieux comprendre la suite des événements et les choix qui seront faits entre 1792 et 1794 par le gouvernement autrichien.

Le rapprochement diplomatique de l'Autriche et de la monarchie française

Au milieu du XVIII^e siècle, la France et l'empire des Habsbourg ont opéré un rapprochement diplomatique. Le mariage contracté entre le dauphin, futur Louis XVI et Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse est un des effets les plus visibles. L'impulsion de ce retournement d'alliance provient du diplomate autrichien Kaunitz²⁴. L'alliance se resserre et se concrétise militairement le 1^{er} mai 1757 à Versailles. Louis XV s'engage à soutenir financièrement Marie-Thérèse d'Autriche en payant la solde de 6000 Bavarois et Wurtembergeois à son service. La France promet également une armée de 105 000 hommes pour la campagne de 1757 et de verser annuellement un subside de 12 millions de florins jusqu'à ce que la Silésie soit reprise.

Vienne s'engage en contrepartie à concéder un certain nombre de territoires des Pays-Bas autrichiens tous situés sur la frontière. Il s'agit des villes de Furnes, Ypres, Mons les souverainetés de Chimay et Beaumont et le fort de Knocke²⁵. Si on observe une carte, on se rend compte que toutes ces zones verrouillent les trois seuls accès aux Pays-Bas : au Nord (Knokke), au centre (Mons) et au sud (Beaumont). Par ailleurs, Furnes, Tournai et Knokke constituent trois villes du système défensif de la Barrière²⁶. Chaque localité susmentionnée subira des combats à de nombreuses reprises lors des campagnes de 1792 à 1794²⁷. Ces

²³ TERLINDEN, C., *Mémoire concernant l'organisation de l'armée des Etats-Belgiques-Unis, adressé par le général Dumouriez au Congrès souverain, le 22 juillet 1790* dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 100, 1936, p. 221.

²⁴ MICHAUD, C., *Les relations franco-autrichiennes durant la seconde moitié du XVIII^e siècle ou les faux-semblants des renversements des alliances* dans *Revue Historique*, n° 683, t. 3, 2017, p. 576-577.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ SONKAJÄRVI, H., *Aperçu sur l'économie de la désertion dans les Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle* dans *Histoire, économie et société*, n°3, 2011, p. 51.

²⁷ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre* dans BONIN, S., dir., *Atlas de la Révolution française*, vol. 3, Paris, 1989, p. 34.

compensations ne se feront finalement pas mais la simple proposition montre le niveau de confiance entre les deux puissances²⁸.

L'alliance de l'Autriche avec la France et avec la Russie dans les Balkans, inquiète les autres grandes puissances européennes. Si bien que lorsque l'Autriche est en prise avec l'empire ottoman, et subit des troubles intérieurs importants en Hongrie et dans les Pays-Bas autrichiens, la Prusse désire profiter des mésaventures de son voisin²⁹. Elle est rejointe par les Provinces-Unies qui ont toujours eu des relations compliquées avec l'Autriche des Habsbourg. Les tensions se sont ravivées avec la suppression de la Barrière en 1781³⁰. De plus, elle cherche à retrouver une plus grande place dans le ballet international également vis-à-vis de la France³¹.

Le Royaume-Uni poursuit quant à lui toujours sa politique habituelle en Europe : veiller à ce qu'aucune puissance ou alliance d'Etats ne l'emporte sur les autres. Par ailleurs, l'Angleterre de Pitt garde toujours rancune à la France pour son aide aux indépendantistes américains et veille donc à la gêner au maximum, elle et ses alliés. L'alliance française et les poussées en direction d'Istanbul contrarient donc ses plans³². Pour toutes ces raisons, dès août 1788, ces trois puissances signent un pacte contre la France, l'Autriche et la Russie³³.

²⁸ MICHAUD, C., *Les relations franco-autrichiennes...*, p. 571.

²⁹ TASSIER, S., *Léopold II et la révolution brabançonne : la déclaration du 2 mars 1790* dans *Revue d'histoire moderne*, t. 4, n° 20, 1929, p. 106-107.

³⁰ La Barrière » était un réseau de forteresses et de places-fortes censées arrêter toute nouvelle attaque française. En 1781, Joseph II désire se rapprocher diplomatiquement de la France et estime à juste titre l'inefficacité de la Barrière, il décide donc de la démanteler cf. DENYS, C., *Les relations entre Pays-Bas du Nord...* p. 115-137.

³¹ GOOSSENS, P., *De Brabantse Revolutie als internationaal gebeuren* dans KONINKLIJK MUSEUM VAN HET LEGER EN VAN KRIJGESCHIEDENIS, *De brabantse omwenteling 1789-1790*, Bruxelles, 1983, p. 41.

³² *Ibid.*, p. 42.

³³ *Ibid.*, p. 41.

Les Pays-Bas méridionaux font partie de l'empire des Habsbourg d'Autriche depuis la guerre de succession d'Espagne avec les traités d'Utrecht en 1713³⁴. Afin de prévenir les ambitions des Bourbons, un système défensif, « la Barrière », est instauré par les pays alliés contre la France (Autriche, Royaume-Uni et Provinces-Unies). Mais il s'est avéré dans l'ensemble inefficace et fort coûteux. Tenant compte de cela et du rapprochement diplomatique avec la France, l'empereur Joseph II choisit de la démanteler en 1782³⁵.

Suite à l'impulsion de Marie-Thérèse, la mère de Joseph II, les Pays-Bas autrichiens sont en pleine croissance économique. Le territoire commence à être sillonné de canaux et de routes modernes³⁶. La production agricole augmente grâce à des innovations agraires comme la culture de la pomme de terre, du trèfle, la spergule ou encore le navet. Le rendement est un des plus élevés d'Europe³⁷. En 1784, la population des Pays-Bas autrichiens s'élève à 2.272.892 sujets (sans la principauté de Liège donc). Claude Bruneel estime que les Flandres et le Brabant sont les régions les plus peuplées du pays. La densité y dépasse 100 habitants au km² pour une moyenne de 82³⁸.

Toutefois, cette croissance démographique s'accompagne d'une augmentation de la pauvreté engendrant une instabilité sociale favorable aux *émotions populaires*³⁹. La croissance économique est trop faible pour absorber cet excédent de main d'œuvre, ce qui crée du chômage et par conséquent de l'instabilité sociale⁴⁰. Or, les années 1780 et en particulier l'hiver 1788-1789 engendrent de mauvaises récoltes. Pierre Lierneux est convaincu dans son mémoire que la période de « césure », où les réserves de la récolte précédente ont été épuisés sans pouvoir être déjà renouvelés par la prochaine a été déterminante dans le déclenchement de la révolte⁴¹.

³⁴ ALABRUNE, F., *Les frontières de la France dans Pouvoirs*, n° 165, t. 2, 2018, p. 53.

³⁵ MICHAUD, C., *Les relations franco-autrichiennes durant la seconde moitié du XVIII^e siècle ou les faux-semblants des renversements des alliances* dans *Revue Historique*, n° 683, t. 3, 2017, p. 576-577.

³⁶ MICHAUD, C., C. r., POLASKY, J., *Revolutions in Brussels, 1787-1793* dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 36, n° 3, 1989, p. 520.

³⁷ PEETERS, M., *Enkele aspecten van de sociaal-economische toestand*, dans KONINKLIJK MUSEUM VAN HET LEGER EN VAN KRIJGESCHIEDENIS, *De brabantse omwenteling 1789-1790*, p. 23.

³⁸ BRUNEEL, C., *L'essor démographique* dans HASQUIN, H., dir., *La Belgique autrichienne*, Bruxelles, 1987, p. 164.

³⁹ *Ibid.* p. 171-172.

⁴⁰ PEETERS, M., *Enkele aspecten van de sociaal-economische...*, p. 23.

⁴¹ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...* p. 160.

Les débuts de la Révolution brabançonne

En 1787, les Pays-Bas autrichiens se rebellent une première fois contre l'Autriche à la suite des réformes religieuses, administratives et judiciaires de Joseph II. Ce-dernier, accaparé par la politique étrangère tarda à réagir⁴². Ces tensions vont subsister et sans cesse s'aggraver jusqu'à la fin de son règne. Les raisons de ce mécontentement sont aujourd'hui bien connues. En 1785 déjà, la confiance entre la population et l'empereur est rompue lorsque celui-ci tente sans succès d'échanger ses lointains Pays-Bas avec la Bavière⁴³. Elles proviennent des réformes voulues par le despote éclairé et surtout de leur mise en application qui heurtent la population locale⁴⁴. Des difficultés sont apparues en 1786 avec la politique anticléricale visant à amoindrir la toute-puissance de l'Eglise romaine. Or, depuis le XVIe siècle et les guerres de Religion, les Pays-Bas méridionaux constituent un bastion de la foi catholique⁴⁵.

Joseph II désire uniformiser son empire. Pour ce faire, il réforme à tous les niveaux : judiciaire, administratif, politique et religieux⁴⁶. Ce nouveau système rationnel et efficace veut mettre fin à un ordre des choses qu'il juge archaïque et faire de l'empire d'Autriche un Etat moderne et en finir avec ce que T. C. W. Blanning qualifie « d'Antipode de l'Etat moderne »⁴⁷. Cependant, l'empereur désire agir vite et méprise les conseils du chancelier Kaunitz et du ministre plénipotentiaire Belgiojoso⁴⁸. Il se contente de licencier le commandant des forces aux Pays-Bas, Joseph Murray, qui a été incapable de réprimer les émeutes dont celle du 20 septembre 1787 à Bruxelles et le remplace par le général D'Alton⁴⁹. Belgiojoso est quant à lui limogé en faveur de Trauttmansdorff⁵⁰.

Celui-ci se heurte alors aux anciennes instances dirigeantes attachées à leurs prérogatives⁵¹. Les Conseils de Brabant et de Hainaut arguent que le souverain dépasse les constitutions des provinces et surtout « La Joyeuse Entrée de Brabant ». Les Etats de Brabant

⁴² OUVRY, J., *De hervormingspolitiek van Jozef II* dans KONINKLIJK MUSEUM VAN HET LEGER EN VAN KRIJGESCHIEDENIS, *De brabantse omwenteling 1789-1790*, p. 16-18.

⁴³ KAISER, T., *La fin du renversement des alliances...*, p. 85.

⁴⁴ BÉRENGER, J., *Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1273-1918*, Paris, 1990, p. 507

⁴⁵ BÉRENGER, J., *Joseph II d'Autriche, serviteur de l'Etat*, Paris, 2007, p. 502.

⁴⁶ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime et les révolutions* dans HASQUIN, H., dir., *La Belgique autrichienne*, Bruxelles, 1987, p. 469.

⁴⁷ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence, 1683-1797*, Londres, 2003, p. 267.

⁴⁸ KISTERS, F., *les intendances instituées par Joseph II en 1787 et particulièrement celle de Bruxelles* dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 74, 1996, p. 765.

⁴⁹ BRUNEEL, C., *Les grands commis du gouvernement des Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 2001, p. 435-436.

⁵⁰ OUVRY, J., *De hervormingspolitiek van Jozef II...*, p. 19.

⁵¹ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 470.

s'érigent en rempart face aux « *Edits, Placards, Ordonnances sans fins comme sans ordre et sans cohérence émanés d'une cour lointaine et étrangère à nos intérêts* »⁵².

Une émeute éclate alors le 30 mai 1787 avec la complicité tacite des gouverneurs Albert et Marie-Christine⁵³. L'avocat Henri van der Noot (1731-1827) devient une des figures de l'opposition conservatrice. Un autre avocat, Jean-François Vonck (1743-1792), plus proche des idées des Lumières françaises et des loges maçonniques est également en lutte contre le pouvoir autrichien.

La situation devient irréversible en 1788⁵⁴. Trautmannsdorff, le nouveau ministre plénipotentiaire, lance une série d'arrestations. Les patriotes se réfugient dans la principauté de Liège ou en Hollande pour former une première petite armée de 4000 hommes. Si la révolte est dirigée par des avocats et le clergé, la troupe se compose essentiellement de la population désœuvrée par la disette du dernier hiver⁵⁵.

L'étincelle qui met le feu aux poudres est le rétablissement du Séminaire général en 1788⁵⁶. Le 18 novembre 1788, les Etats de Hainaut refusent de voter les nouveaux impôts. Le 29, c'est au tour du Tiers Etat de Brabant de faire de même⁵⁷. En juin 1789, Joseph II dissout les deux instances contestataires⁵⁸.

Les causes des révolutions françaises et brabançonnaises sont donc bien différentes même si des convergences existent, surtout avec les libéraux vonckistes⁵⁹. Claude Michaud décrit la société belge d'alors comme une « Espagne du Nord », une « Béotie », à savoir un pays sous la coupe d'un clergé conservateur et d'instances perchées sur leurs prérogatives désuètes issues de la « Joyeuse Entrée » de 1356⁶⁰.

De nombreuses nuances existent dans cette révolte. En plus de la révolution liégeoise qui a lieu au même moment mais pour des motifs différents, la situation peut évoluer

⁵² HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 471.

⁵³ BÉRENGER, J., *Joseph II d'Autriche, serviteur de l'Etat*, Paris, 2007, p. 508.

⁵⁴ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 474.

⁵⁵ BÉRENGER, J., *Joseph II d'Autriche, serviteur de l'Etat...*, p. 509.

⁵⁶ MICHAUD, C., C. r., POLASKY, J., *Revolutions in Brussels...* p 520.

⁵⁷ OUVRY, J., *De hervormingspolitiek van Jozef II...*, p. 19.

⁵⁸ *Ibid*, p. 20.

⁵⁹ GOOSSENS, P., *De Brabantse Revolutie als internationaal...*, Bruxelles, 1983, p.40

⁶⁰ MICHAUD, C., C.r., POLASKY, J., *Revolutions in Brussels...*, p. 520.

d'une paroisse à une autre⁶¹. Toutefois, la trame principale de ces événements est bel et bien un rejet de la centralisation de la réorganisation de l'Etat et de la société⁶².

En 1951 Francis Dumont résume assez bien le paysage politique au moment des réformes joséphistes : « Ce n'était pas un état unique et centralisé, pas davantage une fédération, mais plutôt une juxtaposition d'états indépendants les uns les autres avec toutefois un lien envers Bruxelles »⁶³. Il est vrai, que l'on parle d'un « compromis thérésien » qui limite le pouvoir de l'Etat central face à des Etats généraux et à un clergé jaloux de leurs privilèges. Les réformes unilatérales imposées par Joseph II vont se heurter inévitablement aux instances locales. Luc Dhondt parle quant à lui d'une attaque à « la constitution républicaine de l'Etat couronné »⁶⁴.

Le témoignage de Victor de Chaudelot

A propos de ces événements, Charles Terlinden rapporte les Mémoires d'un officier au service de l'Autriche entre 1789 et 1794, Victor de Chaudelot. Né lorrain, il s'engage dans un premier temps dans la Gendarmerie du Roi. En 1787, le corps est supprimé par mesure d'économie. Grâce à son oncle M. de Vanier, lieutenant-colonel, il entre au régiment wallon de Murray. Lorsque la Révolution éclate en 1789, il est stationné à Mons en tant qu'enseigne. Il participe aux campagnes d'hiver dans le Luxembourg et d'été dans la vallée de la Meuse contre les Patriotes. Il prend part également aux campagnes de 1792 à 1795 contre les Français. Fait prisonnier avec son bataillon de grenadiers dans le Quesnoy, le 1^{er} août 1794, il ne peut profiter de la capitulation autrichienne et est traduit comme émigré supposé et incarcéré. Il parvient cependant à s'évader deux fois de suite et devient capitaine en rejoignant à nouveau l'armée autrichienne durant les guerres napoléoniennes⁶⁵.

Il n'a toutefois pas pour ambition de retranscrire la campagne mais bien de raconter sa vie, il avoue même qu'il ne peut « même citer les dates que sa mémoire peut y fournir »⁶⁶. Il est

⁶¹ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 242.

⁶² VAN HONACKER, K. et DE MOREAU DE GERBEHAYE, C., *Résistance locale et émeutes dans les chefs-villes brabançonnaises aux XVII^e et XVIII^e siècles* dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 47, n° 1, 2000, p. 38.

⁶³ DUMONT, F., *La Révolution brabançonne et la Révolution hennuyère de 1789* dans *Revue du Nord*, t. 33, n° 129, 1951, p. 29-30.

⁶⁴ DHONDT, L., *Le Directoire en Belgique de la Révolution à la contre-Révolution*, dans LEUWERS, H., JESSENNE, J.-P. et BERNET, J., dir., *Du Directoire au Consulat 1. Le lien politique local de la Grande Nation*, Lille, 2000, p. 6.

⁶⁵ TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien sur les campagnes de la Révolution brabançonne et de la Révolution française en Belgique (1789-1794)* dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 89, 1925, p. 1-3.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 20.

terrassé par la nouvelle de la mort de Joseph II en février 1790 : « *Ce monarque, comme un second saint Louis, succomba des suites de la maladie contagieuse qu'il gagna en combattant contre les Infidèles. Avec lui, l'armée perdit un souverain, un général et un ami* »⁶⁷. Bien que ses chiffres soient hasardeux, son témoignage reste important pour la période qui est concernée ici.

Il raconte le début de la révolte lorsqu'il était en garnison à Mons : la surprise a été totale pour eux en 1788 : « *Le païs fut excité par des esprits exaltés, qui ne manquent jamais en pareilles occasions, à la révolte, qui n'eut cependant lieu alors qu'avec une certaine modération, l'Empereur ayant cédé quelque chose de ses prétentions. Toutefois les bourgeois arborèrent dans toute les villes la cocarde nationale aux trois couleurs : noire, jaune et rouge, se munirent d'armes, sortirent et firent l'exercice à volonté, sans que les autorités y missent aucune opposition, l'ordre étant d'user envers eux de beaucoup de modération et de condescendance* ».

« *L'effervescence était dans Mons à son comble. Les plus exaltés tenaient des rassemblements secrets. On s'attendait chaque jour, chaque nuit à une explosion. Nous ne passions point la nuit dans nos logements. Les ordres étaient de nous rendre tous les soirs dans nos casernes et d'y passer toute la nuit, autant pour nous préserver de la fureur des complots que pour retenir le soldat dont on travaillait les esprits. Des rapports firent croire à un orage populaire. Le général qui commandait les troupes dans cette ville en sortit un soir avec toute la garnison, dans le plus profond silence, pour se rendre à l'abbaye de Grand-Ren éloigné de 2 lieues, où il fit halte* ⁶⁸. *Mons était menacée d'un éclat très sérieux et Bruxelles encore plus, de même toutes les grandes garnisons du pays* ⁶⁹». On le voit bien, les garnisons en place étaient insuffisamment nombreuses pour faire face à un soulèvement généralisé et se sont fait rapidement déborder.

« *C'était une conjuration générale dans toute la ville et la garnison, même dans tout le pays, conjuration qui avait transpiré, mais dont les trames ne furent point assez connues pour pouvoir l'éviter. Tous les bourgeois, mal intentionnés, et c'était le plus grand nombre, se présentèrent armés de toute part, comme par enchantement, avec la cocarde tricolore au chapeau, pour ralliement, entraînant avec eux tous les gardes et tous les soldats qu'ils rencontraient. Dès le même instant, tous les coups de canons d'alarme se font entendre ; le*

⁶⁷ TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien ...*, p. 31.

⁶⁸ *Grand-Reng, commune du Hainaut, canton de Merbes-le -Château.*

⁶⁹ *Ibid.*, p. 10-11.

*bruit des tambours amis et ennemis se mêle à ce tonnerre. Nous nous portons partout aux armes avec le peu de soldats qui nous restent fidèles. Commence alors un combat dans la ville ! Le canon, le fusil et autres moyens destructeurs sont employés. L'animosité réciproque n'arrange rien*⁷⁰ ». Après ces événements, Chaudelot doit se replier dans le Luxembourg.

La mobilisation de masse durant la révolution brabançonne

Dès l'automne 1789, les « Belges » se révoltent, encouragés par d'autres mouvements d'insurrection ailleurs dans l'empire comme en Hongrie mais aussi par la révolution française même si les motivations sont différentes⁷¹. Quoi qu'il en soit, l'ordre autrichien est aboli pratiquement dans tout le pays hormis dans le Luxembourg et le Limbourg⁷². Celui-là ne peut rejoindre la révolte en raison du repli des troupes autrichiennes sur son territoire⁷³. Le Limbourg en général, le pays de Herve en particulier, est resté fidèle au pouvoir autrichien, ce qui aura des conséquences dans les guerres de la Révolution française⁷⁴. La région a accueilli favorablement les réformes de Joseph II qui lui permettaient de se dégager de la tutelle du Brabant⁷⁵. L'empereur récompensait déjà leur fidélité en ne touchant pas à leurs privilèges en 1789⁷⁶. Le 11 janvier 1790, les Etats-Belgiques-Unis proclament leur indépendance⁷⁷.

Joseph II considèrera la perte des Pays-Bas comme une catastrophe⁷⁸. Réprimer cette révolte est difficile pour lui. En 1790, à l'est, il est engagé contre l'Empire ottoman⁷⁹. Mais il doit également surveiller les ambitions prussiennes en Pologne et sur sa propre frontière⁸⁰.

⁷⁰ TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien ...*, p. 13.

⁷¹ BLANNING, T.C.W., *The French Revolutionary Wars, 1787-1802*, Londres, 1996, p. 51.

⁷² MICHAUD, C., C. r., POLASKY, J., *Revolutions in Brussels...* p 521.

⁷³ THEWES, G., *Stände, Staat und Militär, Versorgung und Finanzierung der Armee in den Österreichischen Niederlanden 1715-1795*, Vienne, 2000, p. 45.

⁷⁴ CRUYPLANTS, E., *Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens : la Belgique sous domination française*, t. 1, Bruxelles, 1912, p. 8.

⁷⁵ DUMONT, F., C. r., MINDERS, F., *Le Duché de Limbourg et la Révolution brabançonne* dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 28, n°3-4, 1950, p. 1273.

⁷⁶ DUMONT, F., *Les Etats de Limbourg et la fin de l'Ancien Régime* dans P. LENDERS, ed., *Het einde van het Ancien Regime in België. Colloquium van zaterdag 3 december 1988 te Brussel. La fin de l'Ancien Régime en Belgique*. Colloque du samedi 3 décembre 1988 à Bruxelles (Standen en Landen, Anciens Pays et Assemblées d'États, XCIH), Courtrai-Heule, 1991, p. 100.

⁷⁷ BLANNING, T.C.W., *The French Revolutionary Wars...*, p. 521.

⁷⁸ BLANNING, T.C.W., *Joseph II*, Londres, 1994, p. 174.

⁷⁹ KAISER, T., *La fin du renversement des alliances...*, p. 85.

⁸⁰ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence, ...*, p. 298.

Le plan de Dumouriez

Les Etats Belgiques Unis se doivent de constituer au plus vite une force armée en prévision de la contre-attaque autrichienne. Comment faire ? Pierre Lierneux s'est penché sur ce sujet dans son mémoire sur *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne. Deux tempéraments : les mairies de Nivelles et d'Asse*. L'expérience des années 1789 à 1790 sera fort intéressante pour l'ensemble des acteurs de 1792 à 1794 : tant pour les Autrichiens, les « Belges » et même les Français. En effet, en France, on s'intéresse à cette révolution « belge » que l'on imagine fort semblable à la sienne. De plus, la révolution brabançonne est ici dirigée contre l'Autriche, qui malgré le climat de réchauffement diplomatique reste considérée comme un ennemi héréditaire. Une de ces personnes intéressées par ces événements se nomme Dumouriez.

Le titre de la biographie de Jean-Pierre Bois, *Dumouriez, héros et proscrit* semble bien résumer la postérité du personnage. Car Charles François du Perrier du Mouriez de son vrai nom, est le vainqueur de Valmy (20 septembre 1792) et de Jemappes (6 novembre 1792) et le traître de la Convention après sa défaite de Neerwinden le 18 mars 1793. Ces trois importantes batailles, sont parmi les principaux jalons de ce mémoire. Né le 26 janvier 1739 d'un père commissaire de guerre et issu de la noblesse provençale, Dumouriez a eu une vie mouvementée.

A cinquante ans il a presque tout vu et tout fait. Durant la Guerre de Sept ans, il s'est trempé dans des intrigues de cour et a beaucoup voyagé. C'est aussi un habitué des tables de jeu et il a même été embastillé entre 1773 et 1774⁸¹. En 1788, il est nommé maréchal de camp⁸². En 1792, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, il prend personnellement le commandement de l'armée du Nord, alors le principal théâtre des opérations⁸³. La Fayette décrit l'homme en 1792 comme un « *militaire politique et intrigant, indifférent aux partis et aux opinions, étourdi, intéressé, inconséquent, ambitieux, mais homme d'esprit, brave, fécond en ressources et doué de grands talents militaires* ⁸⁴ ».

De Paris, Dumouriez écrit à propos des Pays-Bas autrichiens : « *Cette révolution n'annonçait ni désordre, ni déchirement, ni destruction. Les trois ordres de la Nation étaient*

⁸¹ CRÉPIN, A., C. r., HENRY, I., *Dumouriez, général de la Révolution (1739-1823)*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 333, 2003, *Varia*, p. 1-2.

⁸² *Ibid.*, p. 3.

⁸³ *Ibid.*, p. 5.

⁸⁴ CRÉPIN, A., C. r., BOIS, J.-P., *Dumouriez héros et proscrit*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 342, 2005, p. 2

unis dans le même esprit de liberté. Tout le peuple était armé, l'argent abondait et un général prussien ayant de la réputation commandait dans le Luxembourg une armée, non pas de gardes nationales, mais des troupes régulières »⁸⁵. L'illusion est énorme. La situation ressemble plus à l'exact inverse de son texte. C'est bercé de ces idées que Dumouriez part dans les Pays-Bas autrichiens flanqué de deux députés du Congrès Belgique en juin 1790⁸⁶.

A peine arrivé sur place, il change son opinion en à peine 17 jours de mission⁸⁷. Il brosse rapidement le tableau : le chaos règne, les deux révolutions (française et belges) ne se ressemblent absolument pas étant donné entre autres, la prédominance d'un clergé fanatisé qui prêche la croisade contre l'Autriche⁸⁸. Quant à l'armée, elle manque absolument de tout : « elle est remplie de courage mais manquait d'armes, d'habits, de vivres... »⁸⁹. Pour lui, la France n'aura rien à en tirer. Et il tire ses conclusions en deux mémoires qu'il rend au Congrès. Politiquement, les Brabançons ne sont que les jouets des grandes puissances environnantes⁹⁰. Ce qui est loin d'être faux comme on le verra plus tard.

Militairement, ils sont loin d'être prêts à faire face à l'armée autrichienne qui revient en force⁹¹. L'ambition de Dumouriez le pousse cependant à proposer ses services pour créer une milice nationale. Le Congrès des Etats-Belgiques-Unis refuse et préfère que le général aille plutôt plaider sa cause à Paris⁹². Le Congrès le préfère en Franklin plutôt qu'en Washington⁹³.

Quels sont les conseils militaires de Dumouriez contenus dans son *Mémoire militaire* ? Il n'hésite pas à parler franchement au Congrès : « Je prie le Congrès de ne pas s'effaroucher de ma franchise ; je le respecte trop pour le flatter ; je lui parle le langage qui convient à des hommes, chefs d'un peuple libre⁹⁴ ». Le général français veut insuffler une rupture avec l'Ancien Régime tout comme en France : « Les troupes d'un peuple libre ne doivent point ressembler à celles du Despotisme. Leur organisation, leur armement, leur tactique, leur discipline, leur code pénal, leurs récompenses, tout doit porter l'auguste caractère de la liberté et du patriotisme⁹⁵ ». L'armée se doit donc d'être avant tout patriotique. Dumouriez préconise

⁸⁵ TERLINDEN, C., *Mémoire concernant l'organisation ...*, p. 210.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 213.

⁸⁷ BOIS, J.-B., *Dumouriez, Héros et proscrit*, Paris, 2005, p. 161.

⁸⁸ BOIJEN R., *Het Patriottenleger* dans KONINKLIJK MUSEUM VAN HET LEGER EN VAN KRIJGESCHIEDENIS, *De brabantse omwenteling 1789-1790*, Bruxelles, 1983, p. 68.

⁸⁹ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 182.

⁹⁰ TERLINDEN, C., *Mémoire concernant ...*, p. 214.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 182.

⁹³ BOIS, J.-B., *Dumouriez, Héros et proscrit*, Paris, 2005, p. 161.

⁹⁴ TERLINDEN, C., *Mémoire concernant l'organisation ...*, p. 224.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 216-217.

une division de l'armée en deux milices : « *La force publique de la nation Belgique doit se diviser en deux parties distinctes (une milice nationale et une milice soldée) qu'il faut organiser de manière à pouvoir amalgamer leur service en cas de besoin* ⁹⁶ ».

La Milice nationale est privilégiée car elle est « *la plus nombreuse et la plus respectable puisqu'elle n'est composée que de l'élite des citoyens. Sa fonction essentielle est de donner son appui à la Constitution, aux Loix et à la Police intérieure. Cependant son obligation essentielle est encore de défendre les frontières auxiliairement avec la troupe soldée* ». La deuxième milice se doit d'être « *composée de corps solides, nombreux, uniformes d'une composition facile, divisible géométriquement* ⁹⁷ ».

Le recours aux soldats étrangers est également proscrit : « *On doit en bannir tous corps étrangers, et les officiers et soldats étrangers que l'on recevra pour soulager le pays ou pour suppléer à l'inexpérience doivent être regardés, traités et récompensés comme des citoyens* ⁹⁸ ». Dumouriez utilise des mots forts à ce sujet : « *Une nation qui dès la naissance de sa liberté paye des stipendiaires étrangers pour la conquérir ou la défendre, n'est pas digne de cette même liberté* ⁹⁹ ». Cette mention n'est pas anodine : de Ligne désire une armée vraiment nationale. Or, les régiments nationaux wallons comportent bien souvent une part de soldats étrangers qui oscille autour de 20% (surtout des Allemands et Français) ¹⁰⁰.

Il déconseille vivement les corps de volontaires, « *inutiles et dangereux dans une armée. Leur service étant fixé à un certain nombre de jours et entièrement arbitraire, ils s'ennuient des fatigues de détail du camp, voudraient se battre le lendemain de leur arrivée et s'en aller tout de suite après. Ils coûtent plus chers que les troupes réglées (sic.) par leurs gaspillages et leur irrégularité, et le général ne peut jamais compter sur eux pour une opération réfléchie et combinée. S'il les fait entrer dans la combinaison de ses plans, il s'expose à être battu ; si par hasard, en se servant d'eux il bat l'ennemi, il ne peut tirer ensuite aucun parti de ses succès, parce qu'il n'y a ni solidité, ni suite dans de pareilles troupes. Il est fort à désirer que le Général qui commande l'Armée Belgique ait un nombre de troupes régulières suffisant pour se passer de volontaires et que ceux-ci rentrent dans la Milice nationale et reprennent la destination qui*

⁹⁶ TERLINDEN, C., *Mémoire concernant l'organisation ...*, p. 217.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 217.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ *Ibid.*, p. 219.

¹⁰⁰ HOUDAILLE, J., C. r., RUWET., J., *Soldats des régiments nationaux au XVIII^e siècle dans Population*, n° 3, 1964, p. 608.

convient naturellement à des citoïens, qui est la défensive, la garde des villes, forts ou positions fortifiées ¹⁰¹».

Quoi qu'il en soit, Dumouriez ne se fait finalement guère d'illusions sur les chances des Etats-Belgiques-Unis face à l'Armée autrichienne : « *Ils défendront leur liberté avec une infanterie et une cavalerie bien inférieure en qualité aux vieilles troupes aguerries et si Léopold renforce son armée dans le Luxembourg, on prédit avec douleur au Congrès que son armée sera battue et dissipée dès la première marche de leurs ennemis* ¹⁰² ». Le sentiment de puissance selon lequel les Autrichiens furent chassés ne peut perdurer : « *Il ne faut juger, d'après la facilité de l'expulsion des Autrichiens, qu'il leur soit impossible d'y rentrer, lorsqu'ils n'auront pour obstacle, comme à présent qu'une armée faible, indisciplinée, sans uniformité, et des troupes de païsans qui représentent la licence de la liberté sans en procurer l'appui* ¹⁰³ ».

Dumouriez attribue la défaite autrichienne à la surprise et à la désorganisation : « *Les Autrichiens étaient dispersés dans toutes les garnisons des Provinces Belges, leur chef militaire (Richard d'Alton) était médiocre, il n'avait point fait de plan défensif contre les habitants, (...) rien n'avait été prévu* ¹⁰⁴ » Il est vrai que les maigres troupes autrichiennes ont été rapidement submergées par l'émotion populaire.

Le taux de désertion dans l'armée des Habsbourg au moment de la révolte fut endémique. Pierre Lierneux avance que 13 soldats sur 20 désertent les rangs. Semble-t-il par refus de tirer sur des compatriotes. Sans oublier que le taux de désertion augmente toujours en cas de défaite ou de déroute ¹⁰⁵. En 1912, le major Eugène Cruyplants, qui ne cache pas son admiration pour l'armée autrichienne, parle du fait que les combats ont été acharnés. Il mentionne aussi que les régiments -dits wallons- n'étaient pas les seuls face aux insurgés.

D'autres régiments étaient sur place : les régiments autrichiens de Franz et Ulrich Kinsky, de Bender et de Mathese, les bataillons allemands de Wurtzbourg et d'Anhalt -Zerbst, les dragons de Cobourg, hussards d'Esterhazy et de Würmser, les corps francs d'O'Donnell et de Laudon, les uhlands de Degelmann et les tirailleurs tyroliens. Il cite les lourdes pertes subies par le régiment de Murray et ceux de Clerfayt et de Vierset tombés à 150 hommes ¹⁰⁶.

¹⁰¹ TERLINDEN, C., *Mémoire concernant l'organisation ...*, p. 218-219.

¹⁰² *Ibid.*..., p. 218.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 221.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 221-222.

¹⁰⁵ LIERNEUX, P. ; *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 168.

¹⁰⁶ CRUYPLANTS, E., *Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens : la Belgique sous domination française*, t. 1, Bruxelles, 1912, p. 20-21.

Cependant, il doit bien reconnaître, lui aussi, quelques pages plus loin que la désertion était importante, dans la troupe du moins, les officiers restant fidèles dans leur ensemble à l'empereur¹⁰⁷.

L'armée idéale de Dumouriez présentée ici est aux antipodes des standards de l'époque et en particulier de l'armée autrichienne. L'idéologie est primordiale. C'est elle qui fait la distinction entre les miliciens nationaux et les miliciens soldés. C'est même d'ailleurs la seule différence notable puisque Dumouriez conseille une « *composition des bataillons et des compagnies, l'armement, la formation, l'ordre de bataille, les exercices, la tactique doivent être semblables* »¹⁰⁸. L'armée doit être au service du peuple et issue de la population nationale sans apport étranger si possible. Il est vrai que de manière générale, l'armée est assez mal vue à cette époque¹⁰⁹.

L'idée de milice n'est toutefois pas nouvelle. En 1688, Louis XIV et Louvois créent la « *milice royale* ». L'idée est de renforcer l'armée en temps de guerre. La milice se recrute chez les célibataires sans enfants avec un tirage au sort proche de la conscription. L'application de ce système ne se faisait qu'en temps en guerre et ressurgit donc durant les différents conflits du XVIIIe siècle. L'historien Jean Delmas mentionne que 46% des effectifs français durant la guerre de Succession d'Espagne étaient issus de la milice. Celle-ci a vu son importance décroître avec le temps mais est restée suffisamment importante pour que les cahiers de doléances réclament sa suppression en France en 1789¹¹⁰. Frank Beker mentionne lui des milices déjà présentes durant la guerre de Sept ans. L'historien continue en démontrant que les milices sont aussi souvent l'émanation de forces conservatrices et non libérales comme c'est le cas en Espagne en 1809 ou en Vendée en 1793¹¹¹

C'est sans doute pour cela que le terme de « Force publique » est préféré à celui « d'armée ». Enfin, les corps de volontaires sont désignés comme plus handicapants que bénéfiques et les paysans armés doivent être intégrés à la milice : « *Cette classe d'hommes robustes, franche, simple est la partie la plus précieuse de la Milice nationale, mais pour que son énergie ne soit pas nuisible au lieu d'être utile, il faut organiser sa force* »¹¹².

¹⁰⁷ CRUYPLANTS, E., *Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens...*, p. 23.

¹⁰⁸ TERLINDEN, C., *Mémoire concernant l'organisation ...*, p. 217.

¹⁰⁹ LIERNEUX, P. ; *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 171.

¹¹⁰ DELMAS, J., *Une fausse alternative. Armée de métier-armée de conscription* dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 29, 1992, p. 3

¹¹¹ BEKER, F., *La guerre et l'armée : des espaces de négociation pour l'ordre politique national* dans *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n° 46, 2013, p. 43.

¹¹² TERLINDEN, C., *Mémoire concernant l'organisation ...*, p. 222-223.

Or, de quoi est composée l'armée autrichienne de l'époque ? Traditionnellement, on présente l'armée de l'ancien Régime comme composée de soldats professionnels (voire de mercenaires) issus de tous horizons et commandés par des officiers issus de la noblesse aux uniformes flamboyants. Les régiments de ligne (dont certains sont la propriété de nobles) sont parfois agrémentés de corps de volontaires plus moins disciplinés. La vérité est plus nuancée et ce mémoire s'efforcera de s'en rapprocher plus tard. Mais le point de vue de Dumouriez montre que la France commence déjà à révolutionner son approche de la guerre.

Dumouriez est, on l'a vu plus haut, un militaire professionnel et est de plus un habitué des mémoires militaires¹¹³. Son analyse est juste ; la restauration autrichienne et la nouvelle armée française lui donneront raison. Bien qu'il ne fût probablement pas difficile pour un homme de guerre de deviner l'issue de l'armée des Etats-Belgiques-Unis, il a le mérite de prévenir les autorités du danger imminent. Seulement, une question cruciale n'est pas soulevée : celle du recrutement. L'idée semble pour lui couler de source : la Milice nationale doit n'être « *composée que de l'élite des citoïens* », au besoin (voire en extrême nécessité) recourir à des étrangers à condition de les considérer comme des citoyens de la nation à part entière. Si on suit ce raisonnement, le recrutement se doit d'être fait uniquement sur base volontaire. Ce qui par conséquent exclut *de facto* le racolage et le mercenariat alors en vigueur. La conscription (et sa version extrême, la levée en masse) que la France mettra en place par la suite n'est pas non plus envisagée. Pour celle-ci, encore une fois, Dumouriez analyse correctement les choses.

Les Pays-Bas autrichiens se caractérisent par un refus de toute centralisation et un grand attachement à leurs particularismes locaux. Les expériences maladroites menées par Joseph II l'ont prouvé. Dumouriez, lui-même tombera de haut lorsque plus tard, il se heurtera en décembre 1792 au refus des Brabançons d'élire une assemblée constituante¹¹⁴. L'idée de conscription ou des engagements forcés très impopulaires est pratiquement impossible à mettre en place¹¹⁵. Le prince de Ligne le pense également et en particulier pour les Flamands : « *La conscription effraie les Flamands* »¹¹⁶. Le frère de Joseph II, Léopold II, l'a bien compris et y renoncera en Belgique¹¹⁷. Seuls les Français lors de la deuxième occupation y parviendront en

¹¹³ CRÉPIN, A., C. r., ISABELLE HENRY, *Dumouriez...*, p. 2.

¹¹⁴ DESEURE, B., *La représentation du pouvoir français en Belgique* dans *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 2, n° 384, 2016, p. 114-115.

¹¹⁵ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 59.

¹¹⁶ PRINCE DE LIGNE, CHARLES-JOSEPH LAMORAL, *Projet pour l'honneur et la défense des Pays bas autrichiens*, avant 1794, p. 1.

¹¹⁷ INGRAO, C., *The Habsbourg Monarchy, 1618-1815*, Cambridge, 1994, p. 211.

1798¹¹⁸. Non sans mal d'ailleurs, car elle sera une des causes de « la Guerre des Paysans » ou *Boerenkrijg* appelée aussi la *Vendée belge* en Flandre¹¹⁹.

Les initiatives de la Révolution brabançonne en matière de recrutement

Le Congrès se doit de lever et de former d'urgence une armée en vue d'une contre-attaque imminente de l'Autriche. La conscription est exclue. Cependant, les forces politiques vont alors se baser sur les deux piliers de la Révolution brabançonne : la foi voire le fanatisme religieux et une forme de patriotisme. Le clergé a été un des acteurs principaux du mouvement et de nombreux témoignages rapportent que certains curés étaient les meneurs de groupes armés.

Dans ses conclusions générales, Pierre Lierneux écrit que « l'ascendant des prêtres semble primordial : ce sont eux qui conduisent les volontaires au combat, crucifix et sabre au poing. Ils chargent à la tête des foules qu'ils ont endoctrinées et rendues invincibles par la distribution d'amulettes trempées dans de l'eau bénite¹²⁰ ». Chaudelot rapporte effectivement : « *Au faubourg d'Ixelles. Tous ses habitans étaient sous les armes, le curé à leur tête, le crucifix à la main* »¹²¹. Dumouriez lui-même l'évoque : « *Depuis un mois on voit à Bruxelles des processions de villages entiers qui viennent, armés comme ils peuvent, prêter serment de défendre la Religion et la Liberté* »¹²². Si bien que l'idée de levée de masse est déjà évoquée.

En mars 1790, des milices bourgeoises sont créées dans les grandes villes¹²³. Le général Schoenfeldt¹²⁴, le 10 avril 1790, soumet une idée au Congrès. Il envisage d'utiliser des volontaires issus des milices rurales, jusqu'alors cantonnées au maintien de l'ordre dans les villages et à inciter les déserteurs à monter au front¹²⁵. Jusqu'ici, les Patriotes, menés par Vander Mersch remportent des victoires sans pour autant prendre un avantage décisif¹²⁶.

¹¹⁸ DELMAS, J., *Une fausse alternative...*, p. 3.

¹¹⁹ ROUSSEAU, X., *Rebelles ou brigands ?* dans *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 94-95, 2005, p. 101-132.

¹²⁰ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 238.

¹²¹ TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien...*, p. 15.

¹²² TERLINDEN, C., *Mémoire concernant l'organisation...*, p. 221.

¹²³ BOIJEN R., *Het Patriottenleger ...*p. 64.

¹²⁴ Le baron von Schoenfeldt est un officier prussien qui prit la direction de l'armée des Patriotes le 28 janvier 1790 avec le grade de lieutenant-général sous la direction de Vander Mersch cf. BOIJEN R., *De Brabantse revolutie ...*, p. 59.

¹²⁵ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 165. Cf. : AGR Etats Belgiques Unis, n° 10.

¹²⁶ BOIJEN R., *Het Patriottenleger...*, p. 64-65.

Les changements initiés par Léopold II

Pendant ce temps, le nouvel empereur, Léopold II, décide de temporiser. Dès le 2 mars 1790, il envoie une proclamation à ses sujets révoltés. Il emploie des mots forts et désavoue son frère : il avoue ainsi avoir « *constamment désapprouvé en son particulier* » les mesures de son prédécesseur et que les Etats n'avaient fait qu'user de leur droit. Les concessions du nouveau souverain sont importantes : les Etats généraux peuvent se réunir à leur guise, aucune loi ne pourra être promulguée sans leur aval, l'ensemble des impôts sera redistribué dans le territoire même. Au niveau administratif et militaire, le gouvernement et les officiers devront être belges. Léopold laisse également la liberté aux Etats de rajouter d'autres clauses éventuelles¹²⁷. Cela restera sans effet sur les Patriotes¹²⁸. Le 7 mars, il ordonne à son armée de rester sur la défensive. Il cherche à gagner du temps et à renforcer ses troupes sur place. Il adjoint à l'armée de Bender (8000 hommes), le 3^e bataillon de Fribourg, 600 cavaliers et des troupes provenant des électeurs de Cologne et de Trèves, de l'archevêque de Wurtzbourg et du prince d'Anhalt -Koether¹²⁹.

En août 1790, au moment où la situation semble désespérée, le Congrès recourt à une levée en masse de volontaires pour un service devant théoriquement durer trois semaines. Pour ce faire, un emprunt forcé de 10 millions de florins est souscrit¹³⁰. 11 000 volontaires, encore plus démunis que l'armée « régulière » sont jetés dans une guerre que les plus fanatiques ont déjà baptisée de croisade¹³¹. L'idée est donc concrétisée, trois ans avant la décision du 23 août 1793 de la Convention française¹³². Cette levée en masse permet d'engager les « patriotes » les plus démunis pour qu'ils puissent manger à leur faim ce qui n'a rien de nouveau- au service de l'Eglise et de la liberté des Etats-Belgiques-Unis. Elle permet aussi aux fermiers de se désendetter auprès des abbayes qui leur ont fait crédit¹³³.

Quelle est la valeur de ces volontaires au combat ? Chaudelot, l'officier autrichien et relate : « *Notre petite armée qui comptait à peine 8 000 hommes était formée des débris des régiments d'infanterie de Ligne, de Wurtemberg, de Vierset¹³⁴ de Clerfays, de Murray,*

¹²⁷ TASSIER, S., *Léopold II et la révolution brabançonne...*, p. 107.

¹²⁸ SPRUNCK, A., *Les Belges et les tentatives de réconciliation de l'Autriche au début de l'année 1790* dans *Revue belge de philologie et d'Histoire*, t. 29, n° 1, 1951, p. 98.

¹²⁹ BOIJEN R., *Het Patriottenleger...*p.64.

¹³⁰ *Ibid.*, p.68.

¹³¹ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 492.

¹³² LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 159.

¹³³ *Ibid.*, p. 160.

¹³⁴ Fondé en 1757 et au service de la France, le régiment Vierset-Liégeois passe au service de l'Autriche en 1763 cf. CRUYPLANTS, E., *Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens...*, p. 18.

d'Arberg-dragons, devenu Latour, et du corps des chasseurs de Leloup nouvellement levés¹³⁵. Mais tous ces corps étaient composés de soldats dont la fidélité et la bravoure venaient d'être mises à une rude épreuve. L'armée des insurgés, appelée improprement Patriotes, formait à peu près 30 à 40 000 hommes, rassemblés à la hâte, il est vrai, mais d'abord enrégimentée, bien montée, bien formée, commandée par des vétérans du pays, par des officiers français, hollandais, prussiens et de différents Etats du Saint-Empire. Cette armée était animée par le fanatisme des prêtres qui marchaient le crucifix à la main. Les régiments furent érigés par les abbayes, qui leur donnèrent leurs noms. Tous ces avantages dans cette armée ne pouvaient être mis en balance avec les vertus et connaissances militaires qui étaient les nôtres¹³⁶.

« Le régiment des dragons de Latour, notre seul régiment de cavalerie, qui, par son arme, (...) acquit une célébrité extraordinaire¹³⁷. Il fit de tels ravages, que l'on nommait ces soldats les bouchers d'Ardenne¹³⁸ ». La belle saison remplaça bientôt l'hiver et toutes ses horreurs. Les armées se concentrèrent. De nouveaux renforts envoyés de l'Allemagne, un corps franc érigé sous le nom de Laudon verd¹³⁹, quelques recrutements que firent nos régiments dans la province, tout cela fit monter notre petite armée à 14 000 hommes, qui formèrent deux corps¹⁴⁰ ».

« Enfin arriva le 22 septembre 1790¹⁴¹, à jamais célèbre dans les annales de cette Révolution par la bataille générale et sanglante qui eut lieu sur toute la ligne qui termina la guerre et décida du sort du pays, en ce que les chefs des insurgés en devinrent plus traitables pour l'accepter l'amnistie que leur offrit Léopold, le successeur de Joseph avec promesse de rendre au pays ses anciennes constitutions¹⁴² ».

« L'ennemi passa le fleuve (...) il était trois fois plus nombreux que nous, car on faisait monter sa force sur les deux routes qui présentaient une étendue de 15 à 16 lieues, entre 40 et

¹³⁵ Toutes ces unités sont des régiments dits « wallons » cf. RUWET, J., *Soldats des régiments nationaux au XVIII^e siècle : notes et documents*, Bruxelles, 1962.

¹³⁶ TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien...*, p. 19.

¹³⁷ Régiment de dragons wallons qui participa entre 1734 et 1801 à plus de 80 combats et batailles. Ce régiment avait au fil de son histoire reçu plusieurs privilèges divers et variés, comme un étendard cousu par l'Impératrice Marie-Thérèse elle-même, une médaille d'or, des dérogations en matière d'uniformes ou encore une dérogation du port de la moustache cf. CRUYPLANTS, E., *Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens ...*, p. 19 et 21.

¹³⁸ TERLINDEN, *Souvenirs d'un officier autrichien...*, p. 19.

¹³⁹ Les Laudons-Verts : régiment franc à ne pas confondre avec le corps de chasseurs allemand et hongrois, le régiment vert de Laudon cf. LECONTE, L., *A propos d'un sabre d'officier du Corps Franc Loudon-Verd (1790-1798) dans Les Carnets de la Fourragère*, 13^e série, N^o 2, 1959, p.94-102.

¹⁴⁰ TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien...*, p. 32.

¹⁴¹ Il s'agit de la bataille d'Anseremme que les Autrichiens ont nommée bataille de Falmagne, lieu de leur cantonnement cf. BOIJEN, R., *Het Patriottenleger...*, p. 68.

¹⁴² BOIJEN, R., *Het Patriottenleger...*, p. 48.

50 mille hommes et les nôtres entre 14 à 16 mille¹⁴³. Toute notre ligne était bien hérissée de redoutes, fournies suffisamment de canons. On peut juger combien le front de l'armée est faible, car on n'eut même pas assez de monde pour occuper toutes les positions que présentait une telle étendue de terrain. (...). La bravoure était égale dans les deux armées. C'était la même nation. Heureusement pour nous, l'ennemi était mal commandé et son artillerie mal servie. Il attaqua de tout côté avec impétuosité, mais chaque redoute était un petit fort qu'il fallait assaillir plusieurs fois avec la baïonnette avant de pouvoir l'emporter. Elles durent cependant, l'une après l'autre céder au nombre »¹⁴⁴.

Chaudelot ne cache pas son mépris envers les « Patriotes » (auxquels il refuse d'ailleurs ce titre). Néanmoins, il parle ici d'une « même nation ». Ce terme est souvent usité à cette époque à des degrés divers. Il illustre ici quasiment un contexte de guerre civile entre la population locale et des régiments nationaux wallons.

Ces régiments dits « nationaux » sont au nombre de cinq depuis la guerre de Sept ans. Ces cinq régiments sont composés de quatre régiments d'infanterie pouvant aligner entre 9 et 11 000 hommes et un régiment de dragons. Lors des guerres de successions de Bavière et contre l'Empire ottoman, l'infanterie belge compte environ 23 000 hommes (sans compter les dragons-Latour et les corps francs)¹⁴⁵. C'est plus que l'Italie (2) mais deux fois moins que la Hongrie (11)¹⁴⁶. Cette importance numérique des wallons se justifie par leur distinction au combat lors de la guerre de Sept ans¹⁴⁷.

Lsje Prince de Ligne (wallon lui aussi) ne se prive pas pour vanter la valeur de ses compatriotes et en particulier des Hennuyers¹⁴⁸. « Vous avez 5 régiments wallons qui (...) ont fait tant d'honneur à votre nation » écrit-il à l'empereur. « Un député des Etats verra combien il y a des gens dans le Hainaut qui pourraient être soldats¹⁴⁹ ». Mais le plus beau « compliment » provient sans doute d'un général émigré français qui s'est battu sous les drapeaux et russes, le baron de Langeron qui dit ceci : « Les Wallons sont des soldats

¹⁴³ Exagération des effectifs.

¹⁴⁴ TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien...*, p. 49.

¹⁴⁵ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence, 1683-179*, London, 2003, p. 317.

¹⁴⁶ CRUYPLANTS, E., *Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens...*, p. 5.

¹⁴⁷ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence...*, p. 317.

¹⁴⁸ Le Hainaut fournit une part importante des effectifs des Régiments nationaux wallons cf. RUWET, J., *Soldats des régiments nationaux au XVIII^e siècle...*, p. 225.

¹⁴⁹ PRINCE DE LIGNE, CHARLES-JOSEPH LAMORAL, *Projet pour l'honneur...*, p. 1.

admirables, et ceux qui sont le plus en état de lutter individuellement par leur activité et leur intelligence contre les régiments français ¹⁵⁰».

La bataille à laquelle Chaudelot participe semble tourner à l'avantage des Patriotes jusqu'à l'explosion d'un wagon à munitions : « *L'ennemi charge avec de nouveaux renforts. Il s'avance avec des cris de victoire. Un silence de mort règne sur toute notre ligne*¹⁵¹. *On croit tout perdu, lorsqu'un coup de canon de notre redoute, dirigé sur un caisson ennemi, chargé de cartouches de canons y met le feu. Il en résulte une explosion, une flamme épouvantable qui se communique jusque dans les gibernes des soldats. La terreur s'en empare. Ils courent ça et là, avec des cris affreux. Ce spectacle ranime nos soldats abattus qui à leur tour, font retentir les airs de leurs cris triomphaux !* ¹⁵² »

Ce combat peut se résumer par une défense en faible nombre des Autrichiens retranchés derrière des redoutes, menacés d'être débordés de toutes parts mais qui tiennent bon et remportent leur combat grâce à leur discipline et au manque d'organisation de l'ennemi. Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi : à Turnhout, le 26 octobre 1789, le général autrichien Schroeder a perdu la bataille en grande partie à la suite de sa marche forcée et de sa sous-estimation des forces de Vander Mersch¹⁵³. Ce qui fera dire à Joseph II dans sa correspondance avec Trauttmansdorff : « *Il m'est assez connu qu'on y est allé comme des fous, qu'on s'y est conduit comme des pillards et qu'on a fini par se sauver comme des misérables* »¹⁵⁴.

La prophétie de Dumouriez s'est néanmoins réalisée. L'armée professionnelle a triomphé des volontaires, des patriotes, des civils en armes. La fin de la campagne de 1790 marquera durablement les esprits autrichiens¹⁵⁵. Après cette victoire décisive, l'armée autrichienne peut cueillir la victoire. Namur tombe le 25 novembre et Bruxelles le 2 décembre 1790. Le Congrès est dissous, la Révolution brabançonne est terminée¹⁵⁶.

¹⁵⁰ ANDRAULT DE LANGERON, ALEXANDRE-LOUIS, *L'invasion austro-prussienne (1792-1794)*, publié par PINGAUD, L. dans *Société d'histoire contemporaine*, 1895, p.72.

¹⁵¹ Ce sont les troupes de Khoeler sur le point de s'emparer de Falmagne, cantonnement des Autrichiens dans BOIJEN, R., *Het Patriottenleger...*, p. 68.

¹⁵² TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien...*, p. 50.

¹⁵³ Vander Mersch ex-officier autrichien, vonckiste et général en chef de l'armée des patriotes cf. BOIJEN, R., *Het Patriottenleger...*, p. 51.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 54.

¹⁵⁵ BLANNING, T. C. W., *The French Revolutionary Wars...*, p. 63-64.

¹⁵⁶ BOIJEN, R., *Het Patriottenleger...*, p. 69.

La sortie de crise de l'Autriche

Dans ce chaos qu'était la Révolution brabançonne, dans un contexte de crise socio-économique, les motivations des différentes parties étaient fort diverses et parfois différentes d'un endroit à un autre. Par exemple, les Etats-Belgiques Unis durent réprimer à plusieurs reprises des émeutes pro-Léopold II¹⁵⁷. Les luttes intestines entre Statistes et Vonckistes minèrent également l'unité de cette nouvelle république¹⁵⁸. Néanmoins, le mouvement majoritaire à savoir celui de van der Noot aspirait surtout au retour des anciennes constitutions.

Le successeur de Joseph II, Léopold II, l'aura compris en revenant sur les réformes engagées par son frère. Les réformes sont abolies par le traité de la Haye du 10 décembre 1790¹⁵⁹. Le nouvel empereur-roi est également un enfant des Lumières mais ressemble plus à sa mère, Marie-Thérèse, dans son sens du compromis¹⁶⁰. Les Habsbourg font finalement marche arrière devant la détermination de la population. Léopold II est d'ailleurs parvenu à sortir son empire de la crise tant à l'ouest avec les Pays-Bas et qu'à l'est avec les Ottomans tout cela en moins d'un an¹⁶¹.

Avant toute chose, Léopold II tient à stabiliser la situation et à montrer sa bonne volonté. Le 30 novembre 1790, il nomme le comte Florimond Claude Mercy-d'Argenteau comme ministre plénipotentiaire et régent en l'attente du retour de Marie-Christine et d'Albert-Casimir. Mercy-d'Argenteau sera remplacé par le comte François-Georges de Metternich-Winnebourg le 17 juin 1791¹⁶².

Tout ne disparaît pas pour autant, Léopold parvient à sauver des idées chères à son défunt frère avec l'abolition de la torture par exemple¹⁶³. Une plus grande tolérance religieuse se met en place ainsi qu'une sécularisation des systèmes éducatifs et de la censure. Enfin, les paysans sont personnellement libres¹⁶⁴. Cependant, la situation au sein même des Pays-Bas autrichiens reste fragile. Le souverain maintient les anciens serviteurs de son prédécesseur à la

¹⁵⁷ DHONDT, L., *Le Directoire en Belgique...*, p. 6.

¹⁵⁸ Vander Mersh, le vainqueur de Turnhout est arrêté par les statistes le 13 avril 1790 cf. BOISJEN, R., *De Het Patriottenleger...*, p. 66.

¹⁵⁹ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 493.

¹⁶⁰ INGRAO, C., *The Habsbourg Monarchy...*, p. 209.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 211.

¹⁶² HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 493.

¹⁶³ DOUXCHAMPS-LEFEBVRE, C., *Inventaire des archives du Conseil provincial de Namur. Les archives de la Cour, Bruxelles*, t.1, 1986, p. 205

¹⁶⁴ INGRAO, C., *The Habsbourg Monarchy...*, p. 211.

tête de l'Etat. Il impose aussi une lourde contribution de guerre, ce qui provoque naturellement un fort mécontentement¹⁶⁵.

La nouvelle diplomatie autrichienne

La situation internationale a également joué en défaveur des Etats-Belgiques-Unis. Fin juin 1790, les puissances soutenant en sous-main les (contre-)révolutionnaires se mettent à négocier avec Vienne¹⁶⁶. La Prusse, qui avait appuyé les Patriotes et envoyé des agents sur place décide de se désengager¹⁶⁷. A Reichenbach, elle accepte le retour de l'Autriche dans les Pays-Bas¹⁶⁸. Jusqu'en juin, les Provinces-Unies accueillent et servent de base arrière ou tout au moins de refuge, aux révolutionnaires brabançons comme c'est le cas après la victoire de Vander Mersch à Turnhout le 26 octobre 1789¹⁶⁹.

L'empire des Habsbourg paye néanmoins un prix conséquent. Il doit repousser ses vues sur les Balkans et son ambition de conscription dans le Tyrol et dans Les Pays-Bas. Le clergé, surtout aux Pays-Bas autrichiens, reste encore puissant et parvient à éviter les séminaires généraux¹⁷⁰. Ces concessions ont certes stabilisé l'Empire mais ont démontré ses faiblesses. Enfin, l'alliance entre l'Autriche et la France ne tient plus que par un fil¹⁷¹.

La Révolution française rebat complètement les cartes entre Vienne et Paris. Léopold II se trouve dans une situation délicate après les troubles aux Pays-Bas autrichiens et la guerre contre l'Empire ottoman. Un nouveau conflit contre la France aurait des conséquences désastreuses. Léopold veut donc jouer dans un premier temps la carte de l'apaisement avec la France. Une diplomatie secrète s'engage alors avec Mirabeau. Ce-dernier refuse la guerre. Le but est de réconcilier le roi avec son peuple révolutionnaire et de conserver la monarchie¹⁷².

D'un apaisement, la sœur de Léopold, Marie-Antoinette, ne veut pas en entendre parler. Celle-ci et ses partisans alimentent les tensions avec la propagation de différentes rumeurs et d'un « comité autrichien ». La plupart des plans fomentés par ce parti sont farfelus si bien que l'historien Thomas Kaiser n'hésite pas à écrire : « Marie-Antoinette est rarement qualifiée de quoi que ce soit de vaguement lucide ». Néanmoins, Kaiser défend la reine de souhaiter une

¹⁶⁵ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 246.

¹⁶⁶ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 492.

¹⁶⁷ THEWES, G., *Stände, Staat und Militär...*, p. 45.

¹⁶⁸ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 492.

¹⁶⁹ BOIJEN R., *Het Patriottenleger...* p. 54-55.

¹⁷⁰ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne...*, p. 246

¹⁷¹ INGRAO, C., *The Habsbourg Monarchy...*, p. 221.

¹⁷² HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence...*, p. 403.

invasion contre-révolutionnaire, elle-même l'estime futile. Marie-Antoinette est convaincue que seule une alliance forte entre la Prusse et l'Autriche permettra de mettre suffisamment de pression sur le gouvernement révolutionnaire¹⁷³. Bref, les intérêts entre le frère et la sœur s'opposent si bien que le projet de réconciliation échoue et aboutit au fiasco de la fuite de Varennes¹⁷⁴.

La nouvelle de l'emprisonnement de la famille royale française exige une réaction de Léopold II. Début juin 1791, à Padoue, il fait rédiger une circulaire pour prendre le pouls des chancelleries européennes. La plupart des autres monarchies sont contre l'idée d'une intervention directe¹⁷⁵. Léopold est donc contraint de rester dans l'expectative. De plus, à la suite de la paix de Svistov, l'Autriche a réduit les effectifs de son armée en août 1791¹⁷⁶.

¹⁷³ KAISER, T., *La fin du renversement des alliances : la France, l'Autriche et la déclaration de guerre du 20 avril 1792*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 351, 2008, p. 94.

¹⁷⁴ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence...*, p. 404.

¹⁷⁵ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence...*, p. 404.

¹⁷⁶ *Ibid.* p. 407.

Conclusion du chapitre

La Révolution brabançonne a été une contre-révolution contre des réformes prises sans véritable préparation locale. Il serait faux de dire que Joseph II a appliqué ses idées en méconnaissance des coutumes locales puisqu'il a lui-même séjourné dans ses Pays-Bas et était en contact avec ses conseillers locaux alarmistes. L'empereur a sous-estimé les forces locales. Léopold II a retenu la leçon. Il joue la conciliation lorsqu'il est en position de faiblesse et veille à ne pas humilier ni à réprimer violemment s'il est en position de force.

Lorsque le Congrès prend la décision d'organiser une levée en masse, il est déjà trop tard. Léopold II a su retourner la situation au niveau diplomatique contre les Patriotes. Ils n'ont pas pu bénéficier comme les *Insurgents* américains de l'aide militaire de la France ou de toute autre grande puissance. Ayant en partie obtenu ce qu'ils désiraient, la Prusse, les Provinces-Unies et le Royaume-Uni se désengagent du terrain des Pays-Bas.

Toutefois, l'armée des Patriotes a su remporter des victoires en écrasant souvent par le nombre les soldats autrichiens qui comportaient avec eux un certain nombre de Belges. Mais ces derniers, renforcés par d'autres régiments issus de la paix conclue avec les Ottomans, ont pu tenir bon. Bien encadrés par des officiers (dont beaucoup sont d'origine belge et restés fidèles à l'empereur), les soldats autrichiens ont pu résister aux volontaires fanatiques grâce à leur discipline et à leur formation.

Après la déclaration de Brunswick, l'Autriche va affronter un tout autre adversaire : la France. L'armée royale est en plein bouleversement avec un commandement en grande partie décapité. Rapidement, le « souffle de la guerre » se porte au nord, sur ces fameux Pays-Bas à peine apaisés ? Léopold II va-t-il pouvoir compter sur ces sujets qui se sont rebellés il y a peine deux ans ? Cette région certes riche mais fort éloignée de Vienne et encerclée par les ambitions de ses voisins vaudra-t-elle tous les sacrifices face à une armée française de plus en plus forte ? Comment cette population si conservatrice va-t-elle réagir face aux révolutionnaires jacobins ? Va-t-elle se lever à nouveau en masse pour partir en croisade ? C'est le sujet du deuxième chapitre.

CHAPITRE II : PROJETS DE LEVÉES DE VOLONTAIRES

« *La République n'a triomphé dans le principe que par le nombre* » : Napoléon Bonaparte¹⁷⁷.

Entre 1791 et 1792, un jeu d'influences va s'organiser entre la France révolutionnaire et le reste de l'Europe. Depuis la fuite de Varennes, le gouvernement n'a plus confiance en la famille des Bourbons¹⁷⁸. De leur côté, les monarchies européennes ont peur d'une contagion révolutionnaire dans leurs Etats¹⁷⁹.

Un des témoignages les plus intéressants sur cette période est celui de Gérard Deprez. Né à Néau, l'actuelle Eupen, tout comme son père l'a été avant lui, il est capitaine d'artillerie au service de l'Autriche¹⁸⁰. En 1787, il se marie à Malines avec Thérèse Dietrich. Toujours resté fidèle à l'Autriche, il finira ses jours, à Gritz, en Silésie, comme Major. Pendant la campagne de 1792, il correspond avec son frère, négociant à Liège.

Dans sa lettre du 17 avril 1792, il décrit en à peine quelques mots la situation internationale. « *Je vous dirai que nous sommes ici sur le qui-vive et que nous ne savons pas le moment que nous parlions, il n'est pas croyable que notre Roi ait déclaré la guerre à la France. Vu que toutes nos troupes sont encore toujours aux frontières de la Bohême mais il me semble que l'Assemblée nationale dont la plupart sont des « Bonils » (bonnets) rouges (c'est-à-dire des jacobins), cherchent à avoir la guerre pour pouvoir avec meilleur prétexte colorer le pillage et la reine de France qu'ils cherchent clairement (à tuer). Dieu sait comment cela finira. Vous ne me dites rien des Prussiens qui doivent arriver aux premiers jours chez vous, on dit même 20 mille dans ce pays-ci, on dit aussi ici que c'est de Béthune Charost qui a envoyé demander des quartiers de Dinant : pour celui-là on s'inquiète peu, car le trouble est fort contre lui aujourd'hui* »¹⁸¹.

On peut déceler ici l'inquiétude de Gérard Deprez à différents niveaux. Il craint une guerre imminente contre la France avec une armée autrichienne en sous-effectif et s'interroge sur l'aide prussienne qui tarde à venir. Enfin, il désigne les intrigues des « Belges » comme de Béthune-Charost¹⁸².

¹⁷⁷ NAPOLÉON, présenté et annoté par COLSON, B., *De la guerre*, Paris, 2018, p. 225.

¹⁷⁸ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars...*, p. 403.

¹⁷⁹ DENYS, C., *La police de Bruxelles entre réformes et révolutions (1748-1814), police urbaine et modernité*, Turnhout, 2013, p. 273.

¹⁸⁰ On ne connaît pas sa date de naissance précise.

¹⁸¹ MRA, Pér.aut., 10, n° 2439-2528, *Correspondance de Gérard Deprez, lettre du 17/4/1792*.

¹⁸² De Bethune-Charost est un jeune noble intrigant dont on reparlera par la suite.

La victoire des faucons girondins

Gerard Deprez est conscient que l'armée autrichienne n'est pas encore prête à entrer en guerre contre la France¹⁸³. Il n'a aucune confiance dans les « bonnets rouges jacobins » assoiffés selon lui de sang, de préférence royal. Si la France a bien proclamé « La paix au monde » en 1790, elle n'en a pas moins préparé la guerre durant trois ans. Les révolutionnaires croient la propagande royaliste qui prédit une invasion imminente de la France par les monarchies de l'Ancien Régime¹⁸⁴.

Ce désir d'invasion provient aussi de l'extérieur de la France avec les remuants émigrés qui n'hésitent pas à faire du lobbying et effrayent par leurs récits les conservateurs de l'Europe. Ainsi, dès août 1791, le comte d'Artois affirmait publiquement la préparation d'un débarquement en France d'une armée contre-révolutionnaire. Le prince de Condé rongait quant à lui, son frein en inspectant ses troupes émigrées outre-Rhin à Neuwied. La marge de manœuvre des Grands de France est en réalité minime et embarrassante pour leurs hôtes. Cependant, leurs déclarations continuent d'alimenter le climat de tensions¹⁸⁵. Quelques 20 000 émigrés sont autorisés à prendre les armes aux côtés des Alliés, même si Vienne n'a aucune envie de restaurer la monarchie absolue française¹⁸⁶.

Toutefois, T.C.W. Blanning et Thomas Kaiser s'accordent à dire que ce sont surtout les Brissotins, issus des Girondins, qui ont souhaité la guerre dès le début de 1792 : ils veulent propager la révolution au-delà des frontières françaises¹⁸⁷. Grâce à leur propagande au sein de l'Assemblée nationale, la guerre est votée le 20 avril 1792, soit trois jours seulement après la lettre de Deprez¹⁸⁸.

¹⁸³ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars...*, p. 404.

¹⁸⁴ BERTAUD, J.-P et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 7.

¹⁸⁵ BLANNING, T. C. W., *The French Revolutionary Wars...*, p. 52.

¹⁸⁶ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars...*, p. 408.

¹⁸⁷ KAISER, T., *La fin du renversement des alliances...*, p. 79.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 80.

Deprez s'interroge également au sujet des « *Prussiens qui doivent arriver aux premiers jours chez vous, on dit même 20 mille dans ce pays* ». On l'a vu au chapitre précédent, la Prusse a tenté de déstabiliser l'Autriche durant la révolution brabançonne avant d'opérer une volte-face. Léopold est bien conscient que son alliance avec la France est mourante. Louis XVI est hors-jeu depuis la fuite de Varennes en juin 1791 ; Léopold II décide donc de se rapprocher de Berlin et aboutit à la déclaration de Pillnitz les 25 et 27 août 1791¹⁸⁹. A Pillnitz, on prévient donc l'Assemblée nationale « qu'un châtement serait conjointement administré par les puissances étrangères si on faisait du mal à la famille royale française ¹⁹⁰ ». Dans les derniers mois de son court règne, Léopold II et son chancelier Kaunitz continuent d'essayer d'éviter la guerre tout en sauvant les Bourbons et de conserver sa puissance dans le jeu européen. Plus tard, Kaunitz se rend à Paris pour réitérer ses avertissements. Tout comme son empereur, il veut à tout prix éviter une nouvelle guerre ruineuse¹⁹¹. La diplomatie prussienne et surtout autrichienne table sur une démonstration de force. Vienne est convaincue qu'une France en faillite n'a pas les moyens de rentrer en guerre et qu'elle est plongée dans l'anarchie¹⁹². Mais 1792 verra bien la guerre. A Paris, personne ne veut plus négocier avec le frère de l'Autrichienne¹⁹³. Ce dernier s'allie alors formellement avec la Prusse le 7 février¹⁹⁴. Si Léopold II a réussi à redresser la situation en très peu de temps et à créer une nouvelle alliance, celle-ci reste fragile.

Le 1^{er} mars, la monarchie habsbourgeoise est une nouvelle fois déstabilisée par la mort de son souverain. C'est son fils, François II (1792-1835) âgé de 24 ans qui monte sur le trône en pleine crise. Il est néanmoins bien formé à la fonction. De plus, ses qualités humaines (vertueux, consciencieux et d'une grande simplicité) qui feront sa réputation le rendent populaire auprès des Viennois. Il choisit de continuer l'alliance avec la Prusse et remplace donc l'octogénaire Kaunitz (opposé à cette alliance) par Philip Cobenzl et Anton Spielmann pour une politique étrangère pro-prussienne¹⁹⁵. Mais cette alliance est loin d'être actée et la méfiance va perdurer pendant longtemps encore. Vienne et Berlin entretiendront des objectifs différents

¹⁸⁹ INGRAO, C., *The Habsbourg Monarchy...*, p. 221.

¹⁹⁰ KAISER, T., *La fin du renversement des alliances...*, p. 86.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 88.

¹⁹² BLANNING, T. C. W., *The French Revolutionary Wars ...*, p. 63.

¹⁹³ KAISER, T., *La fin du renversement des alliances...*, p. 82-83.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 86.

¹⁹⁵ INGRAO, C., *The Habsbourg Monarchy...*, p. 222.

pendant longtemps encore comme le prouvera par exemple, l'attitude de Frédéric-Guillaume III treize ans plus tard¹⁹⁶.

La correspondance d'Alexandre de Lameth, jacobin passé à l'Autriche en août 1792, avec le ministre plénipotentiaire Mercy-Argenteau est explicite : « *La Cour de Vienne pensera sans doute qu'unie avec le cabinet de Berlin contre l'anarchie française, ce concert cessera avec les motifs qui l'ont fait naître et que la prudence lui prescrit des précautions contre les suites qui pourraient résulter des succès des armées prussiennes. (...) Les bayonnettes sont bonnes pour détruire mais nullement pour organiser et cependant, c'est une organisation qu'il faut à un pays livré à toutes les horreurs de l'anarchie* ¹⁹⁷ ». Même si les propos sont partagés par son interlocuteur, on peut néanmoins relativiser ces propos d'un émigré de fraîche date. La France a encore en mémoire les victoires de Frédéric II.

Contrairement à l'Autriche, la Prusse n'a pas de territoires frontaliers avec la France. François II désire simplement restaurer Louis XVI sur le trône et conserver l'intégralité de ses territoires. Il espère aussi réaliser un vieux rêve de son frère Joseph : obtenir l'assentiment prussien afin d'échanger les Pays-Bas avec la Bavière, qui avait été refusé en 1786. Frédéric-Guillaume II désire, quant à lui, agrandir son territoire à n'importe quel prix. Berlin a déjà laissé passer les Pays-Bas, elle compte ici se servir soit en Rhénanie, soit continuer de dépecer la Pologne¹⁹⁸.

Paris n'envisage pas ce retournement d'alliance. Elle table toujours sur une division entre la Prusse et l'Autriche qui n'ont cessé de s'affronter depuis un demi-siècle. C'est dans ce but que la déclaration de guerre est adressée uniquement à François II, le fils de Léopold II et nouvel empereur-roi de l'Empire des Habsbourg. Les Brissotins utilisent d'ailleurs l'argument que les alliés de Vienne sont trop occupés sur d'autres fronts pour l'aider. Mais surtout, ils ne croient pas en l'alliance austro-prussienne. Ils espèrent même s'allier avec le royaume du défunt Frédéric II, grand stratège et despote éclairé foncièrement opposé à la vieille monarchie autrichienne. Cependant, ces manœuvres échouent et la Prusse entre bien en guerre aux côtés de l'Autriche en mai 1792¹⁹⁹. Le Prussien Brunswick dispose de 50 000 hommes le long de la

¹⁹⁶ MICHAUD, C., *Les relations franco-autrichiennes...*, p. 584.

¹⁹⁷ WOLF, G. et SURATTEAU, J.-R., *La correspondance d'Alexandre de Lameth avec Mercy-Argenteau après le 10 août 1792* dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°277, 1989, p. 307-308.

¹⁹⁸ INGRAO, C., *The Habsbourg Monarchy...*, p. 222.

¹⁹⁹ KAISER, T., *La fin du renversement des alliances...*, p. 81-82.

Moselle. En comptant les renforts des Hessois et des émigrés, le généralissime Brunswick dispose d'un total de 90 000 hommes²⁰⁰.

Enfin, le capitaine d'artillerie mentionne de Béthune-Charost : « *On dit aussi ici que c'est de Béthune Charost qui a envoyé demander des quartiers de Dinant : pour celui-là on s'inquiète peu, car le trouble est fort contre lui aujourd'hui*²⁰¹ ». A 19 ans, au moment de la Révolution brabançonne, de Béthune-Charost tente par tous les moyens d'obtenir un poste d'importance au sein du nouvel Etat²⁰². Il tente même de se faire nommer roi de Belgique. En 1791, il tente de s'associer avec la France et de lever un corps à partir des réfugiés sans obtenir de résultats²⁰³. Ses multiples retournements finissent de le rendre indésirable dans tous les camps²⁰⁴.

D'autant que d'une manière générale, le feu couve toujours dans les Pays-Bas. Janet Polasky démontre qu'à la fin de l'année 1791, la réconciliation espérée n'a pas eu lieu. L'éditorial du *Journal de l'Europe* n'y va pas par quatre chemins : « *VanderNootistes, Vonckistes, Royalistes, tous ont leur dose de mauvaise humeur contre le gouvernement* ». Une nouvelle insurrection est sur le point d'éclater selon le journal. Vonck, exilé à Lille, réclame une nouvelle fois davantage de libertés : « *En ce siècle éclairé et entouré de peuples libres jouissant de leurs droits, il (l'empereur) ne devrait pas s'attendre à traiter son peuple comme un sujet passif* ». Quant aux Etats, ils condamnent « *les faux systèmes du despotisme forgés dans les enfers et embrassés par la plupart du petit nombre d'êtres, qui composent vos conseils et qui gouvernent en votre place* »²⁰⁵.

La perspective d'une guerre entre la France révolutionnaire et l'Autriche réjouit les derniers Vonckistes, réfugiés à Lille. Suzanne Tassier rapporte une lettre d'Edouard de Walckiers, jeune banquier libéral bruxellois, adressée à Jean-François Vonck en février 1792²⁰⁶ : « *Nous avons la promesse des Comités de l'Assemblée Nationale, tant militaire que diplomatique de nous céder deux légions pour y incorporer nos soldats et officiers Belges et*

²⁰⁰ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence...*, P. 8.

²⁰¹ MRA, Pér.aut., 10, 2439-2528, *Correspondance de Gérard Deprez, lettre du 17/4/1792*.

²⁰² TASSIER, S., *Le prince de Bethune-Charost, candidat au Trône de Belgique (1789-1793)* dans *Revue d'Histoire moderne*, t. 11, n° 21, 1936, p. 33.

²⁰³ Il parvient tout juste à en rassembler 560 cf *Ibid.*, p. 39-40.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 40.

²⁰⁵ POLASKY, J., *Revolution in Brussels 1787-1793* dans ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, *Mémoire de la classe des Lettres*, t. 66, n°4, 1985, p. 197.

²⁰⁶ Tout comme de Béthune-Charost, l'héritier de la banque Nettine a une fidélité assez versatile comme on le verra dans le troisième chapitre.

*Liégeois et de conclure avec le pouvoir révolutionnaire provisoire un traité par lequel la Nation française reconnaitra notre indépendance*²⁰⁷ ».

De part et d'autre, il y a eu une méconnaissance des rapports de force. La Prusse était convaincue de pouvoir vaincre rapidement la France en cas de nécessité. L'Autriche ne pensait pas rentrer en guerre et sous-estimait la volonté politique française. Enfin, les Brissotins affirmaient que la France n'aurait à combattre que l'Autriche et envisageait même s'allier avec la Prusse.

L'année 1792 est déterminante dans l'évolution du conflit armé. La France, par son contexte si particulier et son « réservoir humain », a pu en faire la première, l'expérience. Bertaud et Reichel rapportent que près de 800 combats ont été recensés (sans compter ceux qui n'ont pas été rapportés). Au début de la guerre, l'armée française a une science des armes bien inférieure à celle des Autrichiens. La victoire finale de Fleurus repose sur de nombreux tâtonnements, échecs et expériences plus ou moins heureuses.²⁰⁸ T. C. W. Blanning affirme que ces campagnes ont coïncidé avec une révolution de la guerre déjà sous-jacente dans les monarchies d'Ancien Régime²⁰⁹.

Ces changements ont été organisationnels et logistiques : le système divisionnaire créé quelques années auparavant mais compliqué à mettre en place et l'idée que « la guerre doit nourrir la guerre » c'est-à-dire que les soldats doivent vivre sur le pays a décuplé la vitesse des nouveaux corps d'armées. Par ailleurs, au fil des combats, les troupes se sont inévitablement aguerries et leur encadrement s'est amélioré. L'émigration des officiers nobles a d'abord décapité l'armée révolutionnaire mais la Révolution a su développer l'esprit d'initiative et avancer de nouveaux officiers parfois simples soldats issus du rang²¹⁰.

Malgré tout, Dumouriez croit en ses chances de succès contre les Pays-Bas autrichiens. Après son séjour en 1789, il connaît la situation précaire des Autrichiens dans leurs Pays-Bas. Une victoire rapide permettrait de renforcer l'union nationale française s'emparer de riches régions. En cas de victoire, le général espère aussi éviter l'avènement de la république en France. La France possède l'avantage numérique. Dès 1792, elle dispose de 130 000 hommes, garnisons comprises, sur l'ensemble du front nord contre 30 000 soldats autrichiens. Elle peut

²⁰⁷ TASSIER, S., *Aux origines de la Première Coalition : le ministre Le Brun Tondu* dans *Revue du Nord*, t. 36, n° 142, 1954, p. 265.

²⁰⁸ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 46.

²⁰⁹ BLANNING, T. C. W., *The French Revolutionary Wars...*, p. 17.

²¹⁰ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 47.

en outre s'appuyer sur les fortifications de Vauban pour à la fois lancer ses offensives et assurer ses arrières²¹¹.

Dumouriez table également sur le mauvais système défensif allié. Le système de la « Barrière » (déjà peu efficace en son temps) a été dissous et certaines places stratégiques cédées à la France comme il a été dit dans le chapitre 1 lors du rapprochement franco-autrichien prérévolutionnaire²¹². Le système de cordon repose sur une série d'avant-postes destinés à donner l'alerte, des points d'appui barrant les axes principaux et des réserves en arrière, prêtes à intervenir en cas de besoin²¹³. L'ancien observateur de la révolution brabançonne espère enfin le ralliement des soldats wallons au service de l'Autriche grâce à leurs compatriotes engagés dans l'autre camp²¹⁴. Pour lui, le fruit est mûr²¹⁵.

La désillusion sera donc grande quand les trois armées mal coordonnées seront toutes facilement vaincues par les Habsbourg au printemps 1792. Les 4000 hommes du général révolutionnaire Dillon, un Irlandais, sont pratiquement mises en déroute par seulement trois escadrons de hussards et une bande de tirailleurs. Ils n'ont été sauvés de justesse que par l'intervention de leur propre cavalerie composée de mercenaires²¹⁶. Gérard Deprez raconte dans sa lettre du 30 avril que « *Les François nous ont attaqué hier du côté de Tournai. Ils étaient plusieurs milliers, le bataillon d'Alton s'est avancé contre eux et ils n'ont tenu que quelques décharges, ils se sont débandés, nos dragons de Latour les ont poursuivis, leur ont pris quatre pièces de canon et quelques chariots. Un bon commencement, le plus singulier est que selon le rapport à Mr. Le Maréchal (Albert de Saxe-Teschen) nous n'avons pas perdu un seul homme* ²¹⁷ ».

Il poursuit le 1^{er} mai 1792 : « *Mr. de Beaulieu a remporté hier (une victoire) sur l'armée française ils étaient pour le moins 24 000 hommes sous le commandement de Mr. Piron, ils avaient pris poste à une demi-lieue de Mons et s'étaient retranchés dans les villages des Frameries, Gemappes (sic.) et Quaregnon*²¹⁸. *Mr. De Beaulieu les attaque avec 600 hommes hier, le matin, à 3 heures, le fit fuir à 9 et ou la victoire complète à 11 et alla au campement français le soir. Il croit que s'il avait eu quelques canons et 4 à 5 mille hommes de plus, ils*

²¹¹ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 47.

²¹² MICHAUD, C., *Les relations franco-autrichiennes...*, p. 576-577.

²¹³ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 52.

²¹⁴ L'Autriche connaîtra des désertions importantes mais le ralliement à la France n'est pas pour autant automatique, loin de là.

²¹⁵ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 49.

²¹⁶ *Ibid.*,

²¹⁷ MRA, Pér.aut., 10, 2439-2528, *Correspondance de Gérard Deprez, lettre du 30/4/1792*.

²¹⁸ Il s'agit des localités au sud-est de Mons, « Gemappes » est bien Jemappes.

*entraient à Valenciennes. Telles étaient (sic.) leur consternation, nos troupes sont tellement encouragées qu'avec 20 mille hommes, il peut hardiment attaquer 80 mille hommes. On attend encore une relation aujourd'hui, dans celle de bien, il n'avait encore pris que 5 canons et plusieurs chariots la quantité de prisonniers, il n'a pu le dire*²¹⁹».

Ou lorsqu'il relate le retranchement des Loudon-verds du colonel de Millius près de Courtrai « *Avec 50 hommes et trois pièces, Mr de Luckner est venu attaquer ce petit corps avec 8000 hommes à 6 heures du soir, ils se sont défendus extraordinairement jusqu'à 8 mais craignant d'être coupé par le 5^e de cavalerie ennemi, Mr. de Millius s'est retiré en bon ordre après avoir tué pour le moins de 200 hommes à l'ennemi car nos trois pièces étaient bien placées et livraient presque tout le temps à la mitraille*²²⁰». Mais le dernier exemple est le plus frappant.

« *Le 15 août, ils ont le courage de venir à 700 hommes attaquer nos avant-postes dans un poste il y a toujours : 7 chasseurs et comme ils les avaient tournés, ils sont venus jusqu'à Merlin, les 7 chasseurs les ont tellement bien ajustés qu'ils les ont fait plier sur un autre poste derrière et sitôt qu'ils entendirent tirer par derrière, ils crièrent sauve qui peut en jetant leurs armes ils nous ont laissé 40 morts et 30 prisonniers dans lesquels il y avait un capitaine contre un chasseur blessé*²²¹». Les Autrichiens ne s'attendaient pas à remporter si aisément ces victoires. Une fois encore, la discipline et le feu ajusté de soldats professionnels a su faire face à des masses de révolutionnaires²²².

C'est au cours de ce début de campagne qu'un événement va avoir de lourdes conséquences sur l'opinion publique tant en France qu'aux Pays-Bas. Le 29 juin 1792, les troupes révolutionnaires du général Jarry incendient les faubourgs de Courtrai afin de neutraliser les avant-postes autrichiens et couvrir leur retraite sur Lille²²³. Gérard Depez s'est rendu sur les lieux le lendemain et raconte à son frère : « *Hier le soir, je suis arrivé ici avec le bataillon du général de Bender aujourd'hui le matin, j'ai été voir toutes les horreurs que les troupes nationales sous le commandement du général Jarry ont commis avant leur retraite* ».

Les Français se trouvant serrés de tous côtés conclurent une attaque le jour de la Saint-Pierre. Ils entrèrent le matin ici en ville avec 15 mille hommes, nationaux et de Ligne mais

²¹⁹ MRA, Pér.aut., 10, 2439-2528, *Correspondance de Gérard Depez, lettre du 1/5/1792.*

²²⁰ MRA, Pér.aut., 10, 2439-2528, *Correspondance de Gérard Depez, lettre du 22/6/1792.*

²²¹ MRA, Pér.aut., 10, 2439-2528, *Correspondance de Gérard Depez, lettre du 27/8/1792.*

²²² BERTAUD, J.-P. et REICHEL, *L'armée et la guerre...*, p. 49.

²²³ MARQUIS, H., *Les violences de guerre...*, p. 127.

comme les derniers ne voulurent plus aller les premiers à l'attaque et que les autres non plus, ils tirèrent à la courte paille et elle tomba à la Nation. Ils attaquèrent nos troupes en 4 endroits ils furent repoussés de partout et comme nous les poursuivions ils mirent le feu pendant leur retraite à toutes les censes et les maisons, hors de la porte de Gand en rentrant ils furent insultés par les troupes de ligne »²²⁴. Ce passage est intéressant car Deprez fait une distinction entre les troupes de ligne et celles de la « Nation ». L'officier autrichien attribue l'incendie et le débordement qui en a suivi aux troupes de la Nation. Contrairement à l'armée de ligne professionnelle, Deprez les considère comme des mauvais combattants plus aptes à s'en prendre aux civils qu'aux troupes ennemies. On sent bien le mépris, dans chaque camp, des « professionnels » envers les « nationaux » ; l'implication de civils en armes contribue plus à s'attirer les foudres de la population locale qu'acquérir la victoire sur le champ de bataille.

Deprez poursuit en dédoublant le commandement français. *« Ils se battirent en différents endroits pendant ce temps ils se débandèrent dans tous les faubourgs où il n'avait pas d'ennemis ils firent payer les maisons 4,5 et 6 fois et après ils le brûlèrent pour se donner le temps de sauver la moindre chose. Mr. De Lautner voyant ce grand incendie, accourut du camp comme un homme perdu demandant à chacun qui avait ordonné le feu²²⁵. On lui cria de tous côtés c'est le général Jarry, il le chercha lui dit : « Je ne vous ai pas ordonné l'incendie mais d'abattre ou de raser toutes les maisons hors de la porte de Gand où l'ennemi pouvait cacher, puis ils s'en sont venus²²⁶».*

Deprez conclut par un désir de vengeance et de représailles qui s'enracine dans la population locale. *« Si nous avions prévu leur retraite si subite il n'aurait pas un qui serait retourné en France et tous les paysans courait (sic.) parmi les campagnes courant à travers les campagnes avec des fourches criant vengeance. (...) Ils tenteront de revenir en ce pays ils seront diablement mal reçus par les paysans qui ont juré de se venger²²⁷ ».*

Ce passage d'une lettre retrouvée dans la correspondance générale de la secrétairerie de guerre résume les faits : *« Les troupes de La Fayette ont brûlé en abandonnant Courtrai. Les « fils de la liberté » ont laissé de cuisants souvenirs aux habitants : ils ont incendié 100 maisons dont 40 riches fermes et volé 100 pièces de toile pour couvrir les fesses de leurs sans-*

²²⁴ MRA, Pér.aut., 10, 2439-2528, *Correspondance de Gérard Deprez, lettre du premier juillet 1792.*

²²⁵ Le maréchal Luckner supérieur de Jarry qui menait l'avant-garde n'a en effet pas cautionné l'incendie dans MARQUIS, H., *Les violences de guerre...*, p. 127.

²²⁶ MRA, Pér.aut., 10, 2439-2528, *Correspondance de Gérard Deprez, lettre du premier juillet 1792.*

²²⁷ *Ibid.*

culottes »²²⁸. Cet extrait indique ici aussi un mépris envers « *Les fils de la Liberté* ». Pour les tenants de l'Ancien Régime, la preuve est faite : les révolutionnaires qui se réclament de grandes valeurs ne se résument qu'à des hordes de « brigands ».

A Paris, on ne s'y trompe pas : l'Assemblée et les Jacobins en particulier, sont effarés. Dans son article sur le sujet, Hugues Marquis rapporte cet extrait de François Melletier dans « *L'Argus du département et de l'Armée du Nord* » : « *On sait que ces extrémités dures sont ordinairement les effets de la guerre, mais dans cette circonstance n'aurait-on pas pu éviter un pareil désastre, épargner des habitants chez lesquels nous avons jusqu'alors fait régner notre bénignité et nos richesses, tout en faisant la guerre chez eux ?* »²²⁹. Il est clair que le fameux slogan « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières » a perdu de l'éclat à la suite de ces événements²³⁰.

Quelques mois plus tard, en octobre 1792, Albert de Saxe-Teschen assiège Lille, bastion révolutionnaire et refuge des Vonckistes. Après une demande de reddition refusée, il ordonne le bombardement de la ville. Entre le 29 septembre et le 6 octobre, 30 000 boulets rouges et 6000 bombes atteignent 4000 habitations dont 600 sont complètement ravagées. Les artilleurs autrichiens, à court de munitions, sont allés jusqu'à charger leurs pièces de ferrailles, de pierres et dit-on des poids de l'horloge de Fives²³¹. Les Autrichiens ne prennent la ville que pour l'abandonner à l'annonce de renforts français. Face à ce déferlement, le désir de vengeance change de camp. Un député de la Convention va même jusqu'à proposer de mettre à prix la tête d'Albert de Saxe-Teschen et des principales « Bêtes fauves » qui servent l'empereur. Le décret ne sera pas adopté mais Paris se souviendra du sort de Lille²³². L'escalade de la violence a commencé et si « la guerre en dentelles » a un jour existé, elle prend fin en 1792²³³.

²²⁸ AGR, *Secrétairerie d'Etat et de Guerre, Correspondance générale, Lettre de Mr. Le Bon de Fetz à Mr. Manson à Bruxelles*, 2 juillet 1792.

²²⁹ MARQUIS, H., *Les violences de guerre...*, p. 128.

²³⁰ *Ibid.*, p. 139.

²³¹ *Ibid.*, p. 131.

²³² *Ibid.*, p. 134.

²³³ CÉNAT, J.-P., *De la guerre de siège à la guerre de mouvement : une révolution logistique à l'époque de la Révolution et de l'Empire ?* dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 348, 2007, p. 103.

Les Volontaires limbourgeois

Quoi qu'il en soit, la première campagne des troupes coalisées est couronnée de succès. Après un tel constat, à l'été 1792, personne chez les Habsbourg ne pense à lever en masse des paysans ou même à recruter davantage. Pourquoi armer la population alors que l'armée de ligne suffit amplement ? Pourquoi imiter les Français alors qu'ils sont largement battus ? Comme en 1789 et 1790, face aux « Patriotes » brabançons, l'armée de métier n'a aucun mal à triompher des masses « nationales ». Dès lors, du moins à court terme, pourquoi chercher à lever des corps de paysans issus des Pays-Bas ? Le cas des Volontaires limbourgeois, à l'été 1792, est révélateur²³⁴.

Le corps des Volontaires limbourgeois est un corps franc qui sert du côté des Autrichiens durant la Révolution brabançonne. Les recrues proviennent essentiellement du Pays de Herve. Ils sont placés sous le commandement du capitaine Asper. Au nombre de 1200, ils forment 28 compagnies ou groupes, commandés chacun par un « chef » et un « sous-chef »²³⁵. Renvoyés à la fin de la campagne, les Volontaires limbourgeois sont rappelés le 27 avril 1792 mais seulement 385 hommes se présentèrent. On réduit donc leur nombre à quatre puis à trois compagnies. D'Asper rappelé, c'est le capitaine vicomte d'Harnoncourt du régiment de Vierset qui est nommé²³⁶. Ensuite « *ils furent mis sous les ordres du général de Moitelle qui commandait Namur et tinrent garnison en cette ville*²³⁷ » comme le mentionne le baron de Stassart.

Ces volontaires n'ont visiblement guère d'allure. A tel point qu'il est envisagé de les renvoyer un temps chez eux. La troupe était composée de beaucoup de vétérans de la guerre de Sept ans ou alors de très jeunes recrues. Les hommes portent l'habit bleu à collet, parements et revers blancs, la veste et la culotte blanches, capote bleue et un chapeau. Ils sont chaussés de longues guêtres noires, raccourcies par la suite. Apparemment, les Limbourgeois n'apprécient pas leur uniforme : ils estiment qu'il ressemble trop à celui des *Insurgents* américains. Ils sont

²³⁴ LECONTE, L., *La révolution brabançonne dans le duché de Limbourg : et les volontaires limbourgeois auxiliaires des troupes autrichiennes en 1790 et de 1792 à 1794*, Bruxelles, 1938, p. 135.

²³⁵ CRUYPLANTS, E., *Dumouriez, dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens...*, p. 8.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ STASSART, J-J-A., *Journal du baron Jacques-Joseph-Augustin de Stassart, Président du Conseil provincial de Namur, 1792-1793 et documents inédits sur l'occupation française du pays de Namur en 1792-1793*, transcrits et annotés par FERDINAND COURTOY, Namur, 1976, p. 7.

armés avec l'équipement standard de l'époque : un fusil à baïonnette avec buffle blanc et sabre au ceinturon²³⁸.

Le gouvernement autrichien ne tient pas à grossir ces effectifs. Bien au contraire, le 26 mai 1792, une lettre est adressée au Commissariat général civil à propos d'un « *Excédent de 80 à 90* » hommes²³⁹. Les services de recrutement sont alors confrontés à deux options. La première est de les renvoyer chez eux « *ce qui n'est pas tout à fait aisé de peur sans les heurter et sans exciter leur mauvaise humeur* »²⁴⁰. La seconde est d'incorporer dans d'autres corps de l'armée autrichienne comme les chasseurs tyroliens²⁴¹. Mais ici aussi, cela pose problème : « *L'officier recruteur n'en veut que ceux qui savent tirer avec la carabine et les Volontaires sont moins portés à prendre un parti qui les éloigne de leurs foyers, qu'à les défendre ici* ».

L'auteur de la lettre, le commissaire autonome du commissariat général civil au Limbourg Wunsch²⁴² propose donc plutôt de « *trouver une, deux ou plus de compagnies qui marcheront sous la conduite de leurs chefs à l'armée ou aux avant-postes* »²⁴³. Le 13 juillet, Wunsch reçoit l'ordre de ne pas remplacer les volontaires « *qui ont quitté Namur pour rentrer chez eux* »²⁴⁴. Cette correspondance prouve que la priorité lors de l'été 1792 est de ne pas chercher à recruter un maximum de volontaires.

A Namur, les Volontaires Limbourgeois sont cantonnés à des missions de surveillance ou de « piquet ». Le 20 août 1792, le baron de Stassart rapporte que Lafayette se rend à eux-ci. Le héros de l'Indépendance américaine ne se reconnaît plus dans les derniers événements, en particulier dans la suspension du roi Louis XVI le 10 août et décide de se rendre²⁴⁵. Stassart rapporte que l'Etat-major de Lafayette s'aperçoit bientôt que son armée est divisée face à l'exécution du roi. Une part de l'armée était prête à suivre La Fayette, une autre soutient les Jacobins et une dernière ne prenait pas vraiment parti. Après avoir constaté les faits, La Fayette écrit alors au maréchal Luckner²⁴⁶ que « *ne pouvant plus conduire une troupe indisciplinée, il*

²³⁸ LECONTE, L., *La révolution brabançonne...*, p. 137.

²³⁹ AGR, *Commissariat général civil*, n° 318, *Lettre du 26 mai 1792 au Commissaire général.*, p. 1.

²⁴⁰ *Ibid.*

²⁴¹ Troupes qui étaient déployées sur le sol belge à ce moment-là.

²⁴² C'est également l'auditeur de la Cour des comptes de la province de Luxembourg cf. DUMONT, B., *Les Etats de Limbourg ...*, p. 110

²⁴³ AGR, *Commissariat général civil*, n° 318, *Lettre du 26 mai 1792 au Commissaire général.*, p. 1.

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 496.

²⁴⁶ Nicolas de Luckner, originaire du Palatinat bavarois, officier de Frédéric II, pendant la guerre de Sept Ans, entré dans l'armée française en 1763, commandait l'un des quatre corps opérant contre l'Autriche. Victime de la défection de La Fayette, il fut destitué le 25/08 suivant cf. STASSART, J.-J.-A., *Journal du baron...*, p. 6.

en abandonnait le commandement et se retirait à Maastricht²⁴⁷ pour y jouir de plus de tranquillité ». Le général décide donc de se rendre et de partir « accompagné de quatre mestres de camp et de quinze officiers de tous grades et ayant avec eux 40 chevaux »²⁴⁸.

; La troupe arrive alors en vue de Rochefort et des lignes autrichiennes. La Fayette envoie alors en éclaireur Bureau de Pusy²⁴⁹. Ce dernier est interpellé par « un piquet de cinq Limbourgeois, ayant avec eux un officier »²⁵⁰. Après avoir décliné son identité et ses intentions de Pusy amène le reste de l'Etat-major français. Sous la conduite de l'officier limbourgeois ils sont présenté chez le vicomte d'Harnoncourt²⁵¹.

Après la défaite autrichienne de Jemappes et la première occupation française qui en a suivi, les troupes impériales préparent une contre-offensive en Allemagne durant l'hiver 1793²⁵². En février de cette année, le maintien de ce corps franc est justifié à deux mois de la reconquête à travers un « *Extrait du protocole du conseiller des domaines et finances de l'Empereur et Roi, Duchesne* » transmis au Commissariat Général civil. Le document révèle que la solde des Volontaires est d'ordinaire plus élevée que celle de la Ligne ; ce qui paraît curieux étant donné qu'ils ne sont pas destinés à monter au front. « *Au moment où l'on espère de rentrer dans la province de Limbourg, les volontaires pourront rendre des services essentiels. Ce serait les jeter dans le découragement que les dissoudre actuellement il y aurait inconvénient aussi à ce qu'ils se trouvaient à portée de l'armée avec une paye plus forte que les autres troupes, ce qui pourrait exciter du mécontentement, de la jalousie et peut-être attirer du désagrément à ces braves et zélés serviteurs, aussi (il est) d'intention de la réduire à la paye ordinaire de soldat* »²⁵³.

Il est à noter qu'une relative confusion règne à propos de ces volontaires limbourgeois et d'un autre corps franc issu lui aussi du Pays de Herve : celui des Laudon-Verd²⁵⁴. Ce corps franc a reçu différentes appellations comme « chasseurs limbourgeois » ou encore « volontaires limbourgeois »²⁵⁵. Cependant, il s'agit bien d'une troupe différente des Volontaires

²⁴⁷ L'un des refuges de l'émigration française dans *Ibid.*

²⁴⁸ STASSART, J-J-A., *Journal du baron...*, p. 6.

²⁴⁹ Ancien président de l'Assemblée nationale en 1790, détaché auprès de Lafayette dans *Ibid.*

²⁵⁰ STASSART, J-J-A., *Journal du baron...*, p. 6.

²⁵¹ Le vicomte d'Harnoncourt du régiment de Murray, chambellan de l'Empereur, major de place à Namur, commandait depuis peu le bataillon limbourgeois cf., STASSART, J-J-A., *Journal du baron...*, p. 6.

²⁵² BERTAUD, J.-P. et REICHEL, *L'armée et la guerre...*, p. 51.

²⁵³ AGR, *Commissariat général civil*, n° 318, *Extrait du protocole du conseiller des domaines et finances de l'Empereur et Roi, Duchesne*, 17 février 1793.

²⁵⁴ Ou Verd-Laudon.

²⁵⁵ LECONTE, L., *A propos d'un sabre d'officier du Corps Franc Loudon-Verd (1790-1798)* dans *Les Carnets de la Fourragère*, 13^e série, N° 2, 1959, p.94-102, p. 98.

Limbourgeois, ne fut-ce que par l'uniforme. Comme leur nom l'indique, les Laudon-Verd sont vêtus d'un schako noir (czakomütze), un habit vert à collet (parements et passepoil garance) et portent de longs pantalons verts et boutons jaune²⁵⁶. Cette couleur, souvent attribuée aux « chasseurs » a peut-être donné lieu à l'appellation de « chasseurs limbourgeois ». En revanche, comme il a été dit plus haut, l'uniforme des Volontaires limbourgeois est bleu²⁵⁷.

Les Laudon-Verd sont créés le 28 janvier 1790 en l'honneur du Feldmarschal baron de Laudon qui décède en juillet de la même année²⁵⁸. Sa constitution ne se base pas uniquement sur des recrues issues du Limbourg. Le but est d'aussi récupérer les déserteurs des régiments wallons en leur offrant une forme d'amnistie diffusée par cette proclamation du 10 mai 1790 : « *Tous les Bas-Officiers et Soldats qui sont désertés des Regimens Wallons tant d'Infanterie que de cavalerie (...) seront non seulement reçus sans punition et sans reproche quelconque pour le crime de désertion* ²⁵⁹ ». Il s'agit d'une pratique courante au XVIII^e siècle et spécialement dans les Pays-Bas autrichiens²⁶⁰.

Fin aout 1792, les Laudon-Verd sont constitués de 6 compagnies : 2 à Courtrai, 1 à Charleroi, 2 en marche sous le commandement du lieutenant-colonel von Migles et une à Namur²⁶¹. En novembre, les six compagnies comptent 600 hommes (alors qu'ils étaient plus du double en janvier) et participent à la défense de Courtrai. En 1793, ils défendent la ville de Poperinge dont on parlera par la suite²⁶². Sans avoir participé activement à la campagne de 1794, le corps est dissous dans les 3^e et 4^e bataillons d'infanterie légère en 1798²⁶³. Même s'il s'agit d'un corps franc, on voit bien qu'il est plus « professionnel » que celui des « volontaires limbourgeois » cantonné seulement à des piquets de surveillance.

Charles Terlinden a retrouvé un plan très détaillé d'un anonyme intitulé : « *Projet d'un armement pour les provinces Belgiques de 90 000 hommes, dont 30.000 hommes de troupes soldées et 60 000 hommes auxiliaires et destinés à l'être s'ils étoient employés aux armées* ». Ce texte est antérieur à la bataille de Jemappes.

²⁵⁶ LECONTE, L., *A propos d'un sabre...*, p.94.

²⁵⁷ CRUYPLANTS, E., *Dumouriez, dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens...*, p.9.

²⁵⁸ LECONTE, L., *A propos d'un sabre d'officier...*, p. 94.

²⁵⁹ *Ibid.*

²⁶⁰ SONKAJÄRVI, H., *Aperçu sur l'économie de la désertion...*, P. 51.

²⁶¹ Ce qui perpétue la confusion puisque les Volontaires limbourgeois étaient également stationnés à Namur à cette période.

²⁶² LECONTE, L., *A propos d'un sabre d'officier...*, p. 99.

²⁶³ *Ibid.*, p. 101.

Ce plan débute par ces mots : « *Il est inutile, je crois, d'entrer dans de grands détails sur tous les motifs qui doivent déterminer cette mesure indispensable ; le salut des provinces Belges en dépend et celui de l'Europe entière en doit être le résultat. Il suffit que les Belges se pénètrent bien de la vérité des dangers qui les menacent pour les surmonter par leurs efforts* ». L'auteur du texte espère lever 30 000 hommes et se base sur la noblesse et le clergé pour y parvenir. :

« **1** *D'exiger que, comme dans les tems anciens, tous les possesseurs des fiefs fournissent leur contingent et que les propriétaires principaux se mettent à la tête de leurs vassaux. L'ancienne chevalerie qui fut école d'honneur l'était aussi de la bravoure et du courage, a noblesse s'acquitte à ces deux titres ; que peuvent faire mieux ceux qui la possèdent pour prouver son utilité et faire taire la calomnie que de se montrer dignes de l'avoir méritée et ceux qui la désirent, pour l'obtenir ?*

2 *Les corps ecclésiastiques fourniraient aussi pour leurs fiefs mais en outre, ils seroient tenus de contribuer à raison de leurs richesses, de manière que le clergé en général donnerait, pour chaque millier de florins de revenu connu, un fantassin tout équipé et, par chaque 10 000 florins, un cavalier monté et équipé.*

3 *Le clergé et les fieffés aiant fourni leur contingent, il serait fait pour le reste de la levée une répartition sur la population en général, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à l'âge de 40 inclusivement, dans les célibataires seulement. Si le zèle ne suffisoit pas pour remplir le nombre déterminé, le hasard du sort décideroit du choix. Es possesseurs des fiefs, étant requis de marcher ou de se faire remplacer seroient exemptés du tirage* ». On le voit, l'auteur préconise l'usage de la conscription.

Mais comme le dit Charles Terlinden dans son article, le mémoire est arrivé trop tard au moment des faits et a sans doute été perdu dans le bouleversement des événements ultérieurs²⁶⁴.

²⁶⁴ TERLINDEN, C., *Mémoires relatifs à l'organisation d'une armée nationale et à l'établissement du service personnel en Belgique en 1792* dans DE BORMAN, C., *Mélanges, Recueil de Mémoires relatifs à l'Histoire, à l'Archéologie et à la Philologie Offert au Barn de Borman et publié par ses Amis et Admirateurs*, Liège, 1919, p. 299-306.

Jemappes, la révélation

Le gouvernement français tire les conclusions de cette première campagne désastreuse. Le commandement revient à un personnage déjà rencontré plus haut, Dumouriez. L'armée française souffre de maux similaires à ceux qu'il a diagnostiqués en juin 1790 chez les Patriotes belges ; l'enthousiasme mais aucune discipline et un manque criant de cadres. Il prend le temps de former de nouvelles troupes avec des officiers professionnels parfois issus des écoles royales ou d'anciens officiers²⁶⁵. Il introduit, de plus, le nouveau règlement de 1791. Il cherche à développer certains aspects de la « petite guerre », à réaliser des coups de mains, des patrouilles d'exploration et autres raids. Il donne plus d'initiative aux officiers. L'objectif est de ne plus craindre l'ennemi, d'aller au contact le plus possible, en colonne d'attaque, baïonnette au canon²⁶⁶.

Ses efforts portent leurs fruits. D'autant que les événements le servent personnellement. Le 11 juillet 1792, la patrie est déclarée en danger²⁶⁷. Le 25, le duc de Brunswick, généralissime des troupes prussiennes, proclame son fameux manifeste dans lequel il promet les pires représailles aux révolutionnaires si jamais ils s'aventurent à s'en prendre aux Tuileries, au roi Louis XVI et à sa famille. Le duc de Chartres, le futur roi Louis-Philippe apprécie la publication en ces termes : « *Ce manifeste inspira plus d'enthousiasme en France que tous les appels patriotiques de l'Assemblée nationale et les sociétés révolutionnaires* ²⁶⁸ ». Le 3 septembre, les Prussiens prennent Verdun. La place forte est l'un des verrous de la capitale française, sa capture déclenche une crise de panique et le massacre de plusieurs suspects à Paris. C'est à ce moment critique que Dumouriez prend personnellement la tête de l'armée²⁶⁹.

La propagande et l'opinion publique retiennent vite le « miracle » de Valmy : la France et Paris sauvées de l'invasion des coalisés. Valmy est une bataille essentiellement symbolique. Le 20 septembre, après un duel d'artillerie sur un front renversé (les Alliés au sud et les Français au nord), Dumouriez devient maître du terrain à la suite de la retraite des coalisés²⁷⁰. Grisés par leurs succès, les alliés ont sous-estimé l'engagement de Valmy. Dumouriez profite alors de leur retraite et de leur relative désorganisation pour attaquer leurs flancs²⁷¹. L'engagement décisif et

²⁶⁵ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 46.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 50.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 51.

²⁶⁸ BLANNING, T. C.W., *The French Revolutionary Wars ...*, p. 74.

²⁶⁹ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 51.

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ BLANNING, T. C.W., *The French Revolutionary Wars...*, p. 89.

qui décide de toute la suite de la campagne a lieu près de la ville de Mons, dans une localité nommée Jemappes.

Il est difficile de ne pas tomber dans la caricature lorsque l'on veut comparer les deux belligérants du 6 novembre 1792. D'un côté, les 14 000 hommes du prince de Saxe-Teschen retranchés sur une crête derrière des redoutes. Une des armées la mieux disciplinée et habillée (le fameux uniforme blanc autrichien) d'Europe²⁷². Une troupe au feu bien ajusté et imperturbable, internationale, commandée par des officiers de carrière issus de familles vouées à la guerre depuis des générations comme Clerfayt né sur la ligne actuelle de front à Bruille près de Binche²⁷³.

De l'autre, en contre-bas, 40 000 Français, mal habillés et équipés encore peu aguerris. Emmenés par Dumouriez, un noble certes, mais véritable aventurier, qui compte avant tout sur le patriotisme et la fameuse « *furia francese* » pour remporter la victoire²⁷⁴. « *A midi précis, dit Dumouriez, toute l'infanterie se met en un clin d'œil en colonne de bataillons et se porta avec la plus grande rapidité et la plus grande rapidité et la plus grande des allégresses vers les retranchements ennemis* »²⁷⁵. Les colonnes d'attaques françaises chargent et sont repoussées une première fois. Elles parviennent finalement à déborder les défenses autrichiennes. Le bilan est néanmoins sévère : 4000 français tombent pour 1241 Autrichiens²⁷⁶. Quelques jours auparavant, le 14 octobre, Collot D'Herbois, clame « *aujourd'hui, une nouvelle manière de faire la guerre est inventée* »²⁷⁷. Après la victoire de Jemappes, l'ensemble du pays tombe ; vers le début décembre, Paris triomphe²⁷⁸. Les Autrichiens, eux, sont consternés. Le 18 novembre, Gérard Deprez écrit à son frère : « *Mon très cher frère, Vous aurez été surpris de notre retraite et moi je le fus encore plus* »²⁷⁹.

Lors de son exil, Napoléon Bonaparte, qui a une certaine connaissance du métier, a analysé les campagnes de la Révolution. Pour lui, les victoires tiennent essentiellement à la supériorité numérique écrasante des Français. Il explique en janvier 1818 : « *La République n'a*

²⁷² LIERNEUX, P., *Le costume militaire dans les Pays-Bas méridionaux et en Belgique jusqu'en 1915. Histoire institutionnelle et approche socio-économique*, 2 vol. et 2 vol. d'annexes, thèse de doctorat en Histoire, UCL, 2007, p. 93.

²⁷³ TERLINDEN, C., *Lettre concernant la carrière militaire du feld-maréchal comte de Clerfayt (1733-1798)* dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 97, 1933, p. 272.

²⁷⁴ BOIS, J.-P., *Dumouriez, héros et proscrit...*, p. 276-277.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 268.

²⁷⁶ GRIFFITH, P., *The Art of War of Revolutionary France 1789-1802*, Londres, 1998, p. 231.

²⁷⁷ BOIS, J.-P., *Dumouriez, héros et proscrit...*, p. 268.

²⁷⁸ BLANNING, T. C.W., *The French Revolutionary Wars ...*, p. 91.

²⁷⁹ MRA, Pér.aut., 10, 2439-2528, *Correspondance de Gérard Deprez, lettre du 18 novembre 1792*.

trionphé dans le principe que par le nombre. Elle avait des armées immenses : 600 000 hommes présents sous les armes, ce qui faisait un effectif sous les armes (sic). Il y avait en Italie, 80 000 hommes, 100 000 en Espagne, 150 000 en dans les places et l'intérieur, 350 000 sur le Rhin et à Sambre-et-Meuse, ce qui fait plus de 600 000 hommes. A Jemappes, l'ennemi avait 19 000 hommes et nous en avions 60 000. Napoléon a exagéré les rapports de force à Jemappes, Dumouriez possédait 40 000 hommes contre 14 000²⁸⁰.

Il poursuit, plus sévère que jamais : « *l'art de la guerre a rétrogradé. On a réussi que par la masse et la supériorité du nombre. La bataille de Jemappes est honteuse. Il faut observer que nos généraux sont du dernier rang* » Napoléon cherche à amplifier ses mérites et à diminuer ceux de la Révolution. Cependant, il est vrai que Dumouriez a eu du mal à vaincre avec 40 000 hommes dont 14 000 Autrichiens au feu bien ajusté²⁸¹. Mais même si « *l'art de la guerre a rétrogradé* », le résultat est là : les Pays-Bas autrichiens tombent sous la domination française.

²⁸⁰ NAPOLÉON, présenté et annoté par COLSON, B, Paris, 2018, p. 225.

²⁸¹*Ibid.*, p. 226.

La première occupation française 1792-1793

Ce mémoire n'a pas pour but de s'intéresser à la période française dans les Pays-Bas autrichiens, mais il est clair que Dumouriez a essayé de s'attirer les bonnes grâces de la population locale. Le lendemain de sa victoire de Jemappes, il fait cette proclamation à Mons : « *L'armée de la République que je commande est entrée en Belgique pour y porter la paix et la liberté, et pour délivrer les peuples de la tyrannie des barbares autrichiens. Je viens de faire la circonvallation de votre ville. Votre devoir de représentants du peuple est de détourner les calamités qui résulteraient d'une défense téméraire et inutile* » Signature : « *je suis, Messieurs, l'ami du peuple belge !*²⁸² ». Et deux jours après la victoire, il déclare : « *Les Français entr(a)nt dans la Belgique comme des alliés et des frères*²⁸³ »

Dumouriez est-il sincère ? Lors de son voyage de 1790, il a vu les forces conservatrices à l'œuvre dans la Révolution brabançonne. Il a observé ces processions d'habitants armés avec à leur tête des curés brandissant leurs crucifix et s'insurgeant contre les réformes de Joseph II, bien moins fortes que le bouleversement révolutionnaire français. Quoi qu'il en soit, le général veut instaurer en Belgique un régime autodéterminé et indépendant²⁸⁴. La Belgique n'a plus qu'à mettre en place des administrations provisoires et se doter à terme d'une armée nationale²⁸⁵.

Dumouriez table sur les Vonckistes pour faire naître ce nouveau régime. Mais ces derniers sont toujours minoritaires et veulent éviter toute ingérence française²⁸⁶. Ces-derniers sont également conscients que les Brabançons et les Hennuyers sont forts attachés à leurs institutions. Les démocrates ne veulent pas forcément abolir un système qui était peut-être abusif en France mais qui a assuré la prospérité et une relative liberté en Belgique²⁸⁷. Les conservateurs sont quant à eux divisés : certains perpétuent l'opposition comme en 1789. D'autres acceptent le changement même si la sincérité est mise en doute ; spécialement chez ceux qui collaborent avec les Autrichiens²⁸⁸.

Un certain désordre règne lors de cette période de transition. D'une part, une frange de la population profite souvent de sa liberté pour recréer ses anciennes structures politiques.

²⁸² BOIS, J.-P., *Dumouriez, héros et proscrit...*, p. 269.

²⁸³ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 496.

²⁸⁴ RENGLLET, A., *Une police d'occupation ? Les comités de surveillance du Brabant sous la seconde occupation française (1794-1795)*, Bruxelles, 2011, p. 34.

²⁸⁵ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 496.

²⁸⁶ POLASKY, J., *Revolution in Brussels...*, p. 224.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 225.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 224.

D'autre part, dans la plupart des villes importantes de Belgique, des sociétés populaires et des assemblées de représentants voient le jour²⁸⁹. L'opposition se cristallise avec le temps. Des pamphlets issus des forces traditionnalistes voient vite le jour, critiquant le nouvel ordre établi surtout dès décembre 1792, au moment même, où en France, le procès de « Louis Capet » est en cours et les biens du clergé confisqués²⁹⁰.

Le 15 décembre 1792, la Convention entre en conflit avec Dumouriez. Les Girondins souhaitent mettre fin à la politique de libération et passer à une logique d'annexion du moins pour ce qui concerne les « frontières naturelles de la France »²⁹¹. Cette optique est largement partagée par les Liégeois, les démocrates les plus radicaux issus de la « Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité » et par la Convention. Un climat de tension s'instaure alors entre Dumouriez et Paris : la méfiance règne. On soupçonne le héros de Valmy de vouloir mener une politique personnelle. Déjà les Statistes se rapprochent des Autrichiens qui rassemblent leurs forces en Allemagne²⁹².

En février 1793, Dumouriez s'attaque aux Provinces-Unies : après un début de campagne prometteur avec la capture d'Amsterdam et de La Haye, il apprend qu'il risque d'être coupé par les armées du prince de Cobourg²⁹³. Tout comme celle de Jemappes, Neerwinden est une bataille acharnée entre les deux camps. Mais cette fois, l'écart numérique est bien moins important : 47 000 Français opposés à 42 000 Autrichiens. Dumouriez cherche à renouveler sa manœuvre victorieuse de Jemappes sans y parvenir. Plusieurs fois repris, Neerwinden devient un « abcès de fixation » sur lequel s'acharnent les belligérants durant toute la journée du 18 mars 1793. Les accès du village sont verrouillés par l'artillerie autrichienne qui pilonnent l'infanterie française. Dumouriez s'avoue vaincu et bat en retraite.

En apparence, Neerwinden récompense à nouveau le métier, la solidité et le feu autrichien ; les premières lignes ont contenu le choc et permettent ainsi aux réserves de manœuvrer. Mais il est indéniable qu'en à peine quelque mois, l'armée française a énormément progressé. Tout en gardant leur fougue, les colonnes d'attaques sont désormais mieux encadrées et sont couvertes par une artillerie devenue redoutable²⁹⁴. L'allègement logistique et le système divisionnaire, mis en pratique dès le début de la guerre (*a contrario* des Autrichiens), se

²⁸⁹ RENGLET, A., *Une police d'occupation...*, p. 33.

²⁹⁰ POLASKY, J., *Revolution in Brussels...*, p. 227.

²⁹¹ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 498.

²⁹² *Ibid.*, p. 500.

²⁹³ BLANNING, T.C.W., *The French Revolutionary Wars ...*, p. 98.

²⁹⁴ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 54.

perfectionnent de plus en plus et offrent une plus grande mobilité aux troupes. L'avancée autrichienne se réduit fortement ; le jour où la France égalera en qualité tout en gardant son avantage numérique se rapproche²⁹⁵. En attendant, le pouvoir autrichien est une seconde fois restauré. François II choisit de placer des hommes jeunes à sa tête : son frère, l'archiduc Charles (présent à Neerwinden) comme gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et Metternich comme ministre plénipotentiaire²⁹⁶.

Cette défaite provoque une crise de grande ampleur à Paris. Les Révolutionnaires sont dos au mur : non seulement Dumouriez est vaincu mais décide de passer à l'ennemi après avoir livré des commissaires de la Convention, le 4 avril 1793 ! Les Alliés sont en position de force et d'autant moins disposés à négocier depuis l'exécution du roi Louis XVI le 21 janvier 1793. Afin de reconstituer l'armée, la Convention décrète une levée de 300 000 hommes le 24 février. Ce qui déclenche alors, à partir du 11 mars, la fameuse insurrection vendéenne. Carnot et Prieur de la Côte-d'Or prennent alors le commandement de l'armée. Des représentants du Comité de Salut Public avec des pouvoirs discrétionnaires, tels Saint-Just sont envoyés auprès des troupes. Pendant ce temps, les Alliés prennent Condé et Valenciennes en juillet²⁹⁷.

Le gouvernement de la Terreur décide alors de prendre des mesures encore plus exceptionnelles. Le 23 août 1793, le gouvernement jacobin impose la levée de masse et le droit permanent de réquisition des hommes et des biens²⁹⁸. Ce fameux décret proclame « *tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront des armes et transporteront des subsistances, les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le linge en charpie ; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République* »²⁹⁹.

Du côté allié, certains ne sont pas dupes de la situation et s'alarment des événements. C'est le cas du général français émigré Langeron. Il estime que si Jemappes est une défaite incontestable, la victoire française n'était pas inéluctable pour autant. Il s'emporte sur le commandement autrichien. Dumouriez a eu du mal à exploiter sa victoire. Il indique ainsi que si « *les armées républicaines sont fortes d'une multitude d'hommes naturellement braves, que la misère la faim et la terreur de la guillotine rendent furieux. Elles ne sont plus ce qu'elles*

²⁹⁵ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 54.

²⁹⁶ HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime...*, p. 502.

²⁹⁷ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 55.

²⁹⁸ LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire...*, p. 159.

²⁹⁹ BERTAUD, J.-P., *La Révolution armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, 1979, p. 75.

*étaient au commencement de la guerre d'abord inférieures en nombre, en talents, en ressources en habitude de la guerre à leurs ennemis. Ils leur sont maintenant supérieurs en tout, sauf en courage*³⁰⁰».

Dans ses mémoires, donc réalisés après les faits, il analyse bien les événements du printemps et de l'été 1793 : *« C'est donc contre le maréchal de Cobourg que vont être dirigées les principales forces des républicains d'ici à deux mois, 200 000 combattants, une artillerie formidable, des généraux qui voient derrière eux la guillotine et devant eux des millions de gratifications, des soldats de mourant de faim et qui voient qu'après la victoire du pain, et le pillage du plus riche pays d'Europe. Voilà ce que va devoir combattre le prince de Cobourg avec 140 000 hommes, braves et expérimentés mais mal dirigés »*³⁰¹.

Pour lui la victoire était à portée de main. Si le prince de Cobourg en avait réellement voulu saisir l'occasion : *« Pendant deux mois, il n'en est pas resté 20 000 Français sur la frontière. Une course de huit jours aurait livré au prince de Hohenlohe, les magasins de Guise, une attaque plus régulière, et dont le succès était assuré, leur eût livré ceux de Saint-Quentin ; la perte de ces magasins paralysait les opérations futures des ennemis ; 12 bataillons bien commandés, soutenus par 20 escadrons, masquant Landrecies et Avesnes eussent emporté, en une nuit le camp retranché de Maubeuge : ce camp détruit, la ville n'offre plus aucune résistance, on peut la foudroyer ou l'affamer ; rien de si aisé, rien de si brillant que cette expédition. Le génie militaire le rétréci l'eût imaginé sans peine et les plus mauvaises troupes l'eussent exécuté sans danger : le prince de Hohenlohe n'a jamais voulu l'entreprendre : le prince de Cobourg n'a pas voulu se soustraire au joug de son directeur, quoiqu'il sentît la nécessité d'une expédition et que le duc d'York, M. le comte de Mercy et le ministre d'Angleterre cherchassent à l'y décider*³⁰²».

Langeron a bien analysé le fait que les Français ont changé leur manière d'appréhender la guerre et que les Autrichiens sont idéologiquement en retard, les Révolutionnaires n'abandonneront pas. La stratégie autrichienne défensive est vouée, selon Langeron, à l'échec : *« (Les Français) porteront leurs énormes masses dans la West-Flandre ou dans les Ardennes, bien assurés que ni les exemples ni les leçons ne peuvent corriger les Autrichiens et leur*

³⁰⁰ ANDRAULT DE LANGERON, ALEXANDRE-LOUIS, *L'invasion austro-prussienne (1792-1794)*, p.43-44.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 45.

³⁰² *Ibid.*, p.45-46.

désastreux système de cordon ; ils perceront ce cordon par ses flancs ; repoussés peut-être vingt fois, ils attaqueront encore et réussiront à la vingt et unième attaque ³⁰³».

Il dénonce aussi la politique d'occupation alliée entachée de fautes politiques comme à Valenciennes en janvier 1794. « *Lorsqu'on a vu, après la prise de Valenciennes, les armes d'Autriche arborées sur les portes, la guerre est devenue nationale pour les Français ; chaque Français, de quelque parti qu'il fût dans le fond de son cœur s'est armé contre les spoliateurs : si l'on eût laissé les armes de la France sur les portes de la ville conquises qu'on eut annoncé qu'on les prenait pour le roi de France et en dépôt, on eut peut-être vu opérer un soulèvement qui eut bien été utile* ³⁰⁴».

Pour redresser la situation, Langeron établit un plan en plusieurs points dans lequel il préconise de changer les généraux et les plans de campagne. Il réclame le retour du général Mack, selon lui plus agressif et de se tourner vers l'offensive et ne plus donner l'initiative de celle-ci aux Français³⁰⁵. Il parle aussi de la mésentente entre Prussiens et Autrichiens et propose de laisser la défense de l'Empire et de l'Alsace aux premiers afin que les seconds soient rassurés sur leurs ambitions dans les Pays-Bas. « *Puisque les Autrichiens ne peuvent s'accorder avec les Prussiens et que leur mésintelligence paralyse leurs forces respectives et nuit à tout succès* ³⁰⁶».

Langeron est surtout convaincu qu'une erreur a été faite en ne levant pas une armée de Wallons qui sont pour lui de bons combattants. « *On fût peut-être parvenu à ne perdre que la Flandre ou au moins, avec les chances les plus malheureuses, retardés assez longtemps la perte des Pays-Bas et du Namurois pour pouvoir : 1° en enlever les richesses et surtout les moissons, qu'on a laissée aux Français ; 2° faire sauter les quatre places prises (Valenciennes, Condé, Le Quesnoy et Landrecies) ou en augmenter les moyens de défense. 3° avoir le temps de lever une armée wallonne qui eut rendu de grands services et peut-être même changé la face de la guerre ; les Wallons sont des soldats admirables, et ceux qui sont le plus en état de lutter individuellement par leur activité et leur intelligence contre les soldats français, au lieu que le soldat allemand quoique fort brave passivement, a un grand désavantage, dès que l'immobilité et la discipline ne sont plus si utiles par la manière actuelle de faire la guerre*³⁰⁷».

³⁰³ ANDRAULT DE LANGERON, ALEXANDRE-LOUIS, *L'invasion austro-prussienne (1792-1794)*, p.46.

³⁰⁴ *Ibid.*, p.47.

³⁰⁵ *Ibid.*, p.47 et 49.

³⁰⁶ *Ibid.*, p.48.

³⁰⁷ *Ibid.*, p.72.

Le général poursuit ensuite sur l'idée d'armer la population du Brabant. Selon lui, une telle initiative aurait inquiété Paris. Mais si cette mobilisation n'a pas pu avoir lieu c'est suite aux divisions internes du gouvernement autrichien avec les Etats. Langeron rend principalement responsable ces derniers. Il les accuse d'avoir préférés leurs intérêts à ceux des Pays-Bas dirigés par des Autrichiens qu'ils haïssent toujours autant. Dans ce but, les Etats ont cherché à faire monter les enchères « ils ont d'abord mis à cette levée en masse des conditions insolentes ou ridicules que le gouvernement ne pouvait accepter³⁰⁸».

Sans compter que le gouvernement a un enthousiasme tout relatif pour ordonner cette levée en masse. Les Habsbourg craignent d'être trahis par les Brabançons qu'ils auraient eux-mêmes armés ! Cependant, Langeron croit en la fidélité de la population surtout en pareilles circonstances où la haine de la France est bien plus forte que celle de l'Autriche. Selon lui, si la confiance a été rompue c'est dû aux « *folies de Joseph II qui avait attaqué les intérêts les plus chers des Etats*³⁰⁹».

Force est de constater que Langeron a raison sur de nombreux points. A l'exception du mémoire retrouvé par Charles Terlinden de 1792, la consultation des archives ne montre guère de plans prévoyant une mobilisation de masse de la population des Pays-Bas autrichiens avant l'automne 1793. La victoire de Neerwinden et les prises de places-fortes semblent avoir rassuré les coalisés sur leur capacité à résister à une nouvelle attaque. Le déclic semble s'opérer après la défaite de Wattignies, les 15 et 16 octobre 1793. Afin de dégager Maubeuge, Jourdan, Carnot et leurs 45 000 hommes mettent en déroute les 23 000 impériaux. Cette date est également celle de la décapitation de Marie-Antoinette³¹⁰.

³⁰⁸ ANDRAULT DE LANGERON, ALEXANDRE-LOUIS, *L'invasion austro-prussienne (1792-1794)*, p. 72.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 72-73.

³¹⁰ BERTAUD, J.-P., et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 55.

Le dernier hiver autrichien et les premières initiatives

C'est donc entre la mi-octobre et juin 1794 que l'idée de mobiliser les paysans va se mettre en place et ce, avec de lourdes réticences. A la fin de 1793, les positions changent l'Empereur-roi promulgue une dépêche royale permettant l'armement des paysans hennuyers suite aux demandes des Etats de Hainaut.

« Les Etats de Hainaut ont proposé de nouveau l'armement des paysans de leur province pour soulager nos troupes dans le service fatigant qu'elles soutiennent depuis si longtemps pour la défense de mes provinces Beligiques. J'ai résolu d'adopter ce projet que j'avais d'ailleurs déjà approuvé sous certaines modifications comme mesures de précaution dans ces moments de danger et dont j'encourage l'exécution à S. A. R persuadé qu'elle saura ménager avec prudence les différents rapports civils et militaires sous lesquels il convient que cette affaire soit traitée d'après les principes suivants ³¹¹ :

Les différents points de l'organisation sont les suivants :

- 1. Que les paysans ainsi armés au besoin, à la demande des commandants militaires dans les provinces respectives ne formeront ni corps ni corporations. Qu'ils sépareront lorsque les foyers seront jugés à l'abri de tout danger, pour reprendre les travaux champêtres.*
- 2. Qu'ils n'auront d'autres drapeaux que sous lesquels ils marchent mes troupes, et point d'autre uniforme que tout au plus le collet blanc attaché à leur habit pour les faire reconnaître si S.A.R le trouve nécessaire.*
- 3. Qu'ils ne prêteront aucun serment.*
- 4. Que l'armement soit combiné par les commandants militaires dans les provinces respectives avec les chefs officiers Royaux et les commissaires civils qui feront les réquisitions nécessaires et assistées aux Etats pour ce qui peut les concerner.*
- 5. Que les armes seront fournies aux paysans d'un dépôt qui sera établi dans chaque province et que le sujet du rassemblement venant à celles les dites armes seraient rendues au dépôt à la disposition des Commandants de Provinces.*
- 6. Qu'on invitera les Etats à faire les arrangements pour le pain le cantonnement et la gratification que l'on jugera pouvoir attribuer à ces paysans armés ou aux*

³¹¹ AGR., Commissariat Général Civil, n° 318, dépêche royale, s.d. (décembre 1793-début 1794), p. 1.

aux communautés qui les fourniront. Mais que ce n'est en rien aux Etats d'intervenir dans l'armement.

On voit ici que l'armement est à charge du gouvernement et non des Etats. Ces-derniers ne doivent juste fournir le pain, le cantonnement et une somme de dédommagement envers les paysans. L'idée est ici d'empêcher que cette force n'appartiennent aux Etats de Hainaut qui se sont rebellés lors de la Révolution brabançonne et qui sont toujours resté turbulents par la suite³¹². Ils n'auront pas d'uniformes et seront levés en fonction des circonstances jugées par les commandants militaires. Ils ne doivent pas non plus prêter serment. Ils doivent rester avant tout des paysans à qui on a distribué des armes lors de circonstances exceptionnelles. La suite de la dépêche confirme les objectifs de l'armement de ces paysans en armes

7. *Que si les commandants militaires jugent d'après les circonstances qu'il serait avantageux que ces paysans fussent exécutés à quelques maniements des armes, ils puissent les rassembler à cette fin, et que la convocation de se fasse par les canaux ordinaires dans chaque province, le maniement des armes devra en ce cas être enseigné par les Bas-officiers ou soldats officiers sous la direction des officiers tirés des régiments employés aux Pays-Bas en tel nombre que S.A.R. se concertera avec le commandement militaire*
8. *L'on évitera autant que possible de trop exposer les paysans en première ligne ou aux avant-gardes afin de ne pas provoquer les vengeances de l'ennemi sur les villages (...) qu'à cette fin on leur confie de préférence la garde des magasins, des parcs d'artillerie ou d'autres dépôts³¹³ ».*

Ces deux dernières phrases concluent bien l'idée du gouvernement autrichien. Ces paysans en armes doivent suppléer à l'armée de ligne. Ils doivent soulager le soldat professionnel et lui permettre de se consacrer uniquement au combat.

Le comte de Wallis, président du Conseil de Guerre, se méfie de ces « *paysans armés* » pour lui et son conseil : « *Il est entendu de soi-même que les paysans armés ne doivent pas être exposés à la tête d'une troupe militaire* » mais il est également contre leur emploi dans « *des parcs d'artillerie, à la garde des magasins et dépôts parce que tous ces objets étant d'un grand intérêt pour l'armée, leur garde exige aussi en conséquence beaucoup de sûreté d'après la*

³¹² DUMONT, F., *La Révolution brabançonne et la Révolution hennuyère de 1789...*

³¹³ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *dépêche royale, s.d.* (décembre 1793-début 1794).

*sévérité militaire*³¹⁴». Pour de Wallis, être garde de dépôt ne s'improvise pas ! Il préfère les employer dans un rôle assez vague autour des frontières³¹⁵. Bref, de Wallis est d'accord pour employer les paysans en armes à condition que l'on ne s'en serve pas.

Pourquoi cette méfiance ? Il s'en explique dans une autre lettre datant du 23 janvier 1794. Il déclare qu'avant d'armer les paysans : « *Il s'agit de considérer avec autant de certitude que possible en ce qui concerne la façon de penser intérieure de ces habitants du plat Pays qui a déjà varié avant la révolution et sur laquelle les derniers succès de l'ennemi qui rendent les François plus forts et hardis pourraient essentiellement prendre de l'influence* »³¹⁶. En pleine seconde restauration autrichienne, la méfiance est toujours de mise envers les populations locales. De plus, on sait que la désertion des conscrits français est importante dès leur enrôlement, revendant au passage leur équipement³¹⁷.

Cependant, Wallis accepte l'éventualité de leur engagement : « *Que dans la présupposition que les habitants sont animés d'un vrai patriotisme, qu'ils demandent eux-même à s'armer ou qu'il est question de les y porter ce ne peut faire qu'une impression très avantageuse sur l'ennemi actuel que chaque sujet est sérieusement d'intention non seulement de défendre sa propriété mais aussi de faire sa propre cause de celle de son souverain* »³¹⁸. Si Wallis craint que ces armes distribuées aux paysans ne risquent de se retourner contre eux à la prochaine victoire française, il entrevoit un avantage plus politique que militaire. Un des prétextes avancés par les Brissotins pour déclencher la guerre a été de déclarer que la Révolution a pour but de délivrer les peuples sous les jougs des despotes³¹⁹. L'argument serait caduc si les libérateurs auto-proclamés sont accueillis par des paysans en armes !

Wallis prévient de bien utiliser les armes uniquement qu'en cas de guerre : « *Il a dans la distribution de fusils déjà faite aux Païsans, (...) la précaution que tout Païsan qui obtient un fusil doit rester chez lui y garder son fusil, ne le prendre qu'au besoin contre l'ennemi et se rendre alors en pareil cas au point qui lui aura été indiqué, pour y agir contre l'ennemi sous la direction et les ordres de nos officiers que le lieutenant-colonel d'Asper du corps franc des*

³¹⁴ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Traduction d'une note du président du Conseil de Guerre, Conseil de Wallis du 25 janvier 1794*, p. 1.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 2.

³¹⁶ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Traduction d'une note du président du Conseil de Guerre, Conseil de Wallis du 23 janvier 1794*, p. 1.

³¹⁷ PETER, J., *Le pays d'Avesnes pendant les années d'invasion 1793-1794* dans *Revue du Nord*, t. 11, N° 43, 1925, p. 174.

³¹⁸ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Traduction d'une note du président du Conseil de Guerre, Conseil de Wallis du 23 janvier 1794*, p. 1.

³¹⁹ KAISER, T., *La fin du renversement des alliances...*, p. 81.

*Laudon-Verd a la direction de cet armement*³²⁰. (Qu'il les entraîne) dans de petites affaires insignifiantes avec l'ennemi, il y a déjà des paysans qui ont combattu parmi nos troupes³²¹».

Il recommande bien de ne distribuer des armes qu'aux hommes sûrs : « (il faut) recommander particulièrement et d'avoir une attention extrême dans ces occasions, de ne distribuer les fusils qu'à des habitants sûrs afin qu'ils ne tombent pas dans les mains de vagabonds³²². ».

Il mentionne aussi la livraison d'armes dans toute la Belgique : « On a déjà délivré aux habitants de la province de Luxembourg 7000 fusils et on en distribuera encore un plus grand nombre parmi les paysans de la Flandre, du Hainaut et du Namurois ³²³». Wallis en vient ensuite à l'encadrement devant impérativement être tenu par des officiers professionnels : « que de là le Conseil aulique de guerre et ne doute pas que le Maréchal Prince de Cobourg aux dispositions déjà faites que ces paysans doivent être dirigés par nos officiers, aura joint aussi l'expérience de semblables occasions qui a fait voir qu'il pourrait être très dangereux qu'un pareil rassemblement de paysans qui ne sont pas exercés dans les armes qui n'ont aucune connaissance de ce qui se fait dans des affaires conséquentes vis-à-vis d'un ennemi, ni de ce que les événements de la guerre exigent doive se mesurer à l'ennemi ³²⁴».

L'objectif est d'éviter une éventuelle rupture de la ligne de front causée par une défection des paysans : « parce qu'il pourrait arriver facilement qu'une pareille masse d'hommes formant un corps séparé, se disperserait, chercherait à éviter l'ennemi et prendrait la fuite, ce qui pourrait former des ouvertures très préjudiciables parmi nos troupes pendant qu'elles seraient engagées avec l'ennemi et faire aussi des impressions très défavorables ³²⁵».

Dernier point, la priorité reste à l'armée régulière y compris dans l'octroi des munitions et de la solde : « Qu'en outre il convient ainsi de prendre en considération de ne pas délivrer toutefois des armes et munitions aux Paysans et que nos Troupes seraient dans la suite dans le cas d'en manquer et qu'en armant les paysans et leur donnant en conséquence une paye ou même seulement le pain. (pour éviter que)Les finances allemandes ne soient dans l'embarras

³²⁰ d'Asper est un habitué des corps francs : il commandait les volontaires limbourgeois pendant la révolution brabançonne cf. CRUYPLANTS, E., *Dumouriez, dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens...*, p. 8.

³²¹ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Traduction d'une note du président du Conseil de Guerre, Conseil de Wallis du 23 janvier 1794*, p.2-3.

³²² *Ibid.*, p. 3.

³²³ *Ibid.*, p. 3.

³²⁴ *Ibid.*, p. 4.

³²⁵ *Ibid.*, p. 5.

*de pourvoir encore à cette dépense extraordinaire tandis que les dépenses militaires pour l'année 1794 ne sont pas encore entièrement couvertes*³²⁶».

Initiatives personnelles

A l'aube de 1794, le manque de troupes alliées suscite l'inquiétude. Le prince de Ligne, déjà fort âgé à l'époque, a rédigé un plan général de mobilisation datant d'avant 1794. Il s'oppose aux idées de conscriptions ou de milices et se préoccupe de savoir d'abord combien de personnes sont mobilisables dans les Pays-Bas autrichiens au service de l'empereur : « *La conscription effarouche les flamands, la milice les alarme. Ne peut-on dire qu'on veut un dénombrement juste des hommes, femmes et enfants et pouvoir ainsi estimer combien il y a de gens en état de prendre les armes ? Il me semble qu'il est bien juste qu'un souverain à en tenir d'un objet aussi intéressant* »³²⁷.

L'homme de guerre propose alors de réutiliser les relais des noblesses locales : « *Il y a certainement chez nous ainsi qu'un peu partout un vieux reste des pays féodaux (...) des petits seigneurs particuliers aptes à conduire les drapeaux dont on voit encore les lambeaux d'armoirie déchirés dans leur salle à manger. Je sais que des grands baillis des villes, en cas d'invasion, doivent marcher à la tête des habitants de leurs banlieues* »³²⁸.

Le Prince de Ligne rappelle la valeur des régiments wallons. Il est vrai que leur contingent est un des plus importants dans l'armée autrichienne. Le nombre de leurs Régiments nationaux est porté à cinq depuis la guerre de Sept ans où ils se sont particulièrement distingués³²⁹. Le prince de Ligne recommande de recruter davantage d'hommes et de préférence dans le Hainaut où « *un commissaire du pays, un député des Etats verra combien il y a de gens dans le Hainaut qui pourraient être soldats* »³³⁰. Il propose de calquer ces nouvelles troupes sur les régiments de ligne commandés par un colonel³³¹.

Le projet escompte rassembler 7 à 8000 hommes afin d'au moins suppléer les troupes sinon de monter en première ligne. Toutefois, la moitié seulement serait engagée, « *les 4 ou 5 mille excédents quoiqu'inscrits dans le livre de Régiment n'y viendraient jamais, à moins que*

³²⁶AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Traduction d'une note du président du Conseil de Guerre, Conseil de Wallis du 23 janvier 1794*, p. 5-6.

³²⁷ PRINCE DE LIGNE, CHARLES-JOSEPH LAMORAL, *Projet pour l'honneur...*, p. 1.

³²⁸ *Ibid.*

³²⁹ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence...*, p. 317.

³³⁰ PRINCE DE LIGNE, CHARLES-JOSEPH LAMORAL, *Projet pour l'honneur...*, p. 1.

³³¹ Pour l'appellation de l'officier commandant un régiment.

*quelque guerre imprévue ne survienne comme celle de quelques voisins insolents et injustes*³³²». Le Prince de Ligne propose ainsi une véritable armée de réserve : le reste des appelés (4 à 5000 hommes) ferait des tournantes tous les semestres pour apprendre le métier des armes.

Le recrutement se doit d'être effectué au mépris des éventuels réfractaires. Le Prince de Ligne parle d'employer la force si nécessaire ou la menace de confisquer « *un petit bien* » et de « *les emmener, escortés s'il le faut par la Maréchaussée*³³³». Il ne s'agit pas ici de lever en masse des paysans mais d'organiser un recrutement massif et de préparer le plus vite possible de nouveaux régiments de soldats pratiquement professionnels semblables aux régiments nationaux wallons.

³³² PRINCE DE LIGNE, CHARLES-JOSEPH LAMORAL, *Projet pour l'honneur...*, p. 2.

³³³ *Ibid.*

Initiatives locales

D'aucuns estiment que les lois sont faites pour être interprétées. Cela semble être le cas le 25 novembre 1793. Les habitants de la frontière de la province de Namur est soumettent un plan d'armement au Commissariat général civil sur base des idées du prince de Gavre ³³⁴. « *Cet armement a pour but principal de défendre la vie et les propriétés des habitants de la frontière de la province de Namur contre les excursions de l'Ennemi, de lui en imposer par un concours général de force et d'opinion*³³⁵ ».

« *On invitera en conséquence toutes les personnes de la province en état de se servir des armes à s'inscrire volontairement sur un registre pour six mois, dans aucune conséquence, obligation, encouragement pour en user en cas de besoin en étant requis à la fin de prévenir les pillages, les incendies et les dévastations que l'ennemi voudrait en faire*³³⁶».

« *Il conviendrait d'avoir continuellement trois cents hommes sur pied pour faire les patrouilles et autres opérations de sécurité et de précautions avec les troupes au cantonnement, on inviterait également les habitants de la province à s'inscrire toujours sous les mêmes réserves pour faire ces services pendant dix mois*³³⁷ ».

« *On formerait la première ligne de l'armement depuis Ciney qui serait mis en état de défense et par Spontin, tous les villages le long de la Rivière de Bouc jusqu'à la Meuse à Yvoir pour y distribuer des armes et des munitions à cinq cents hommes*³³⁸.

« *Il sera établi à Assesses un dépôt d'armes de mille fusils avec les munitions à proportion qui servirait de point de rassemblement pour toute la partie de la province de Namur sur la rive droite de la Meuse* »³³⁹. « *Cette première ligne armée reprendrait ensuite à Bouvignes*³⁴⁰ *par Onhaye jusqu'à Charleroi* ».

³³⁴ Colonel du génie, chambellan dans AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Traduction d'une note du président du Conseil de Guerre, Conseil de Wallis du 23 janvier 1794, Lettre des trois députés des trois membres de l'Etat du pays et Comté de Namur du 14 décembre 1793.*

³³⁵ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Traduction d'une note du président du Conseil de Guerre, Conseil de Wallis du 23 janvier 1794, Lettre des trois députés des trois membres de l'Etat du pays et Comté de Namur du 14 décembre 1793*, p. 1.

³³⁶ *Ibid.*, p. 2.

³³⁷ *Ibid.*, p. 2.

³³⁸ L'affluent de la Meuse à Yvoir se nomme actuellement Le Bocq.

³³⁹ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Lettre des trois députés des trois membres de l'Etat du pays et Comté de Namur du 14 décembre 1793*, p. 2.

³⁴⁰ Bouvignes-sur Meuse.

« La seconde ligne commencerait seulement à Namur se prolongeant le long de la rive gauche de la Sambre par Fleurus et irait se rejoindre à la première à Charleroi en établissant des dépôts d'armes dans ces trois villes pour être distribuées au moment opportun à ceux qui se seront prêtés à cette mesure de défense.

« On passera sept sols de Brabant par jour à ceux qui se seraient inscrits pour faire constamment de service pendant six mois ainsi qu'aux autres qui se seraient présentés à prendre les armes au besoin du jour qu'ils seront armés pour une expédition. Que ceux qui auraient le malheur d'être blessé, seraient traités dans des hôpitaux, à établir momentanément ou chez eux s'ils le préfèrent, que dans ce cas, on leur procurera les médecins, chirurgiens et remèdes gratis outre la journée de Sept sols qui leur sera payée jusqu'à la guérison ³⁴¹».

Par ailleurs, trois députés de l'Etat du pays et Comté de Namur proposent un nouveau projet de défense, le 7 février 1794. Il débute par les récits des pillages français : « *Le Prince de Gavre, commissaire de sa Majesté nous a communiqué à notre assemblée générale du 25 du mois dernier, l'article de ses instructions, relatif au projet de l'armement des habitants de la frontière de notre province pour concourir à la défense de leurs professions, en imposer par là à l'ennemi et arrêter les incursions qui laissent partout le spectacle délirant de l'incendie, du pillage et de la Barbarie la plus cruelle* ³⁴²».

La principale motivation de ce projet est de répondre à la détresse des aux frontaliers et de leur permettre d'assurer la « *défense de leurs propres foyers* ». Mais les députés voient également un avantage pour le gouvernement à armer les paysans : ceux-ci pourraient aider l'armée principale dans d'éventuelles opérations³⁴³».

Enfin, « *il pourrait plaire aussi à Sa Majesté d'autoriser les habitants armés de surveiller à la sortie des grains, (des produits) comestibles, enfin de tous les objets prohibés et arrêter toutes les personnes qui tenteraient la contrebande, en faisant à leur profit les prises qu'ils auront faites et dont la confiscation sera prononcée par les juges des domaines*³⁴⁴ ». Les députés appellent ensuite à la collaboration avec les enclaves namuroises dans les Pays de

³⁴¹ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Lettre des trois députés des trois membres de l'Etat du pays et Comté de Namur du 14 décembre 1793*, p. 4.

³⁴² AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Lettre des trois députés et des trois membres de l'Etat du pays et Comté de Namur du 7 février 1794*, p. 1-2.

³⁴³ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Lettre des trois députés et des trois membres de l'Etat du pays et Comté de Namur du 7 février 1794*, p. 4.

³⁴⁴ *Ibid.*

Liège. Ici le but n'est pas de combattre mais encore une fois de suppléer l'armée au contrôle des marchandises.

Un autre plan est parvenu au Commissariat Général civil provenant cette fois des habitants de la localité de Poperinge qui écrivent le 26 mars 1794 au ministre plénipotentiaire :

La lettre venue de *West-Flandre* comporte les mêmes intonations que celles de Namur. Poperinge saisit la permission aux populations de s'armer pour « *la défense de leurs propriétés et de tout ce qu'ils ont de plus sacré, ils n'ont rien de plus empressé que de s'armer contre leurs cruels ennemis* ». Le Conseil d'administration de la ville et la juridiction de Poperinge exposent leur dispositif, l'un des plus complets de ce genre³⁴⁵.

Poperinge se situe à mi-distance entre Dunkerque et Lille et est à quelques kilomètres d'Ypres. Autrement dit, la localité et ses environs se situent sur la ligne du front nord. Leur système de défense est présenté comme il suit :

*1° 23 villages ont accédé à l'acte d'union formé audit conseil administratif de Poperinge le 26 mars 1794 cet acte contient l'obligation de se secourir tant de nuit que de jour partout où l'ennemi tentera de pénétrer dans la Westflandre*³⁴⁶.

*2° Tous ces villages sont divisés en trois lignes sur une étendue de six lieues de profondeur. Lorsque l'ennemi vient attaquer en poste de leurs frontières, les villages de la seconde ligne doivent en toute diligence venir à leurs secours du poste attaqué, formant la première ligne et à la première réquisition ceux de la troisième ligne doivent venir remplacer ceux de la seconde excepté néanmoins ceux d'Oostvleteren qui doivent rester en permanence au poste important d'Elsendamme que les Volontaires ont fortifié avec la connaissance du brave capitaine Robinetz du Corps Franc d'Ordonelle commandant de leur postes et par où l'ennemi pourrait leur couper la retraite*³⁴⁷.

Du reste le zèle des corps de ces volontaires est tel qu'à la moindre attaque, ils courent sur les Français avec intrépidité, déjà ils ont été aux prises avec l'ennemi au moins 40 fois depuis quatre mois qu'ils ont pris les armes (décembre 1793) et ont repoussé vigoureusement presque à chaque fois notamment depuis deux mois l'ennemi n'a pu gagner un pouce de terrain

³⁴⁵ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, lettre adressée à Metternich signée par C. Victor Ghelein, p. 2.

³⁴⁶ *Ibid.*, p. 2-3.

³⁴⁷ *Ibid.*

sur eux³⁴⁸». Le texte ne précise pas le nombre d'ennemis repoussés et comment se présentent ces « ennemis ».

« Un dévouement si marqué au soutien de la plus juste des causes et dont la continuation est si importante, est néanmoins menacé d'une courte durée, si Votre Excellence ne daigne venir à leur secours. Son altesse le Prince de Cobourg a déjà daigné leur accorder un point de leur requête du 29 mars 1794 et elle leur a fait espérer d'obtenir satisfaction sur les autres comme la copie ci-jointe de la gracieuse et encourageante réponse en fait foi³⁴⁹. Cette satisfaction dépend entièrement de Votre Excellence. En effet, son intercession près de sa Majesté l'Empereur et Roi que les Belges (sic.) ont maintenant le bonheur de posséder peut faire obtenir aux remontrants les autres points stipulés dans leur dite requête au feld-Maréchal Prince de Cobourg³⁵⁰».

Le nombre de paysans en armes mobilisés dans ce système n'est toutefois pas si négligeable. A la bataille de Wattignies, en octobre 1793, le duc de Saxe-Cobourg dispose seulement de 23 000 hommes en tout³⁵¹. *« Il est à remarquer que le nombre des Volontaires des Ville et Juridiction de Poperinge monte au-delà de 500 et la totalité des paroisses voisines à 5100 et si la solde qu'on demande était accordée, ce nombre augmenterait du double dans un très court délai³⁵² ».*

Pour appuyer leurs argument, l'auteur de la lettre Victor Ghelein, insiste sur les pillages qu'a subi Poperinge « évalué à plus d'un million ». Empêcher les paysans à s'armer revient à *« voir réduire leur ville en cendres par la déposition des armes des Volontaires, chose inimaginable d'après les rapports de leurs espions et des déserteurs français et qu'on ne pourrait empêcher la proximité de leur territoire avec celui de l'ennemi et du très petit nombre de troupes qui consistent que dans les environs 200 hommes qui gardent Poperinge et à l'assistance desquels cette ville fournit jour et nuit 42 hommes pour les piquets et les patrouilles³⁵³ ».*

Les revendications concrètes arrivent par après et sont financières. Popering réclame de l'argent afin d'offrir : «

³⁴⁸ AGR., Commissariat Général Civil, n° 318, lettre adressée à Metternich signée par C. Victor Ghelein, p. 4.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 5.

³⁵⁰ *Ibid.*

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² *Ibid.*, p. 5-6.

³⁵³ *Ibid.*, p. 6.

1. : *une solde lorsqu'ils seront en activité de service c'est-à-dire pour les jours seulement qu'ils seront obligés de monter la garde ou d'aller au feu contre l'ennemi.*
2. *Quelque augmentation des troupes en considération du poste important et périlleux qu'ils ont à défendre.*
3. *Et les pensions d'invalidité pour ceux qui resteraient à l'hôpital ou estropiés³⁵⁴ ».*

Finalement, les habitants semblent plus demander de l'argent en dédommagement des pertes subies plutôt qu'un soutien humain de l'armée en tant que tel (bien qu'ils réclament « *quelque augmentation de troupes* »). Ce qui est clair, c'est que Poperinge s'est organisée seule et a improvisé sa défense en l'absence de réaction des troupes régulières. Apparemment, la défense fonctionne et a permis de repousser « *40 assauts* ».

Dans un second plan datant du 14 avril 1794, les députés des volontaires de West-Flandre espèrent pouvoir organiser une tournante de 12 000 volontaires en mobilisant 1000 hommes par jour. « *Pour aller contre l'ennemi ou faire des patrouilles, piquets et autres service militaires, ils pourront aspirer au paiement qu'il paira à Sa Majesté d'accorder³⁵⁵. De sorte que le nombre de volontaires viendrait à 12 000 et que 1000 volontaires seraient en activité de service par jour³⁵⁶* ». Le règlement est calqué sur celui des corps francs avec pour mission de protéger les avant-postes. « *Chaque corps est divisé en quatre compagnies de quatre-vingts hommes ayant quatre officiers, deux sergents, quatre caporaux, quatre grenadiers et un tambour* ». La solde en revanche est mise au conditionnel et les volontaires sont même prêts au « *salaire minimum* » en-dessous de celle d'un ouvrier journalier : « *Si néanmoins, il plairait à Sa Majesté de payer une solde journalière, supposée de Sept patars, le service se ferait avec le même zèle et assiduité que si on les payait de la manière reprise (dans les corps francs)³⁵⁷ ».*

Cependant, on peut s'interroger sur l'importance de ces combats. Le dernier choc entre les Coalisés et les Français date de la mi-octobre 1793 avec la défaite de Wattignies pour les Autrichiens et clôt la campagne de cette année-là³⁵⁸. La reprise des combats qui aboutit à la victoire de Jourdan à Fleurus ne débute qu'au printemps 1794. L'hiver 93-94 constitue donc le creux de la vague et une phase de récupération pour les deux camps. Même si le maréchal de Cobourg encourage l'initiative, il est clair que ce plan ne peut arrêter un corps d'armée

³⁵⁴ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *lettre adressée à Metternich signée par C. Victor Ghelein*, p. 7.

³⁵⁵ Espérée à celle d'un ouvrier journalier entre 10 et 14 patars de Brabant en fonction des prestations.

³⁵⁶ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Projet de la manière de solder les volontaires de la Westflandre*, 14 avril 1794, p. 2.

³⁵⁷ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Projet de la manière de solder les volontaires de la Westflandre*, 14 avril 1794, p. 5.

³⁵⁸ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'ARMÉE et la guerre...*, p. 56.

révolutionnaire. La stratégie autrichienne ne change presque pas en matière de défense et se cramponne au système de « cordon » ; la surveillance de la frontière française avec des réserves prêtes à intervenir en cas d'attaque. On peut supposer que la levée de volontaires a pour but de colmater les brèches et de retarder les armées françaises suffisamment longtemps pour permettre aux armées coalisées d'intervenir. Ces plans locaux évitent aussi une trop grande dispersion de l'armée.

Des volontaires proposent également leurs services au général Beaulieu dans le Luxembourg le 7 mars 1794. L'auteur de la requête, le capitaine Richard qui est aussi le prévôt de la ville de Virton et de Saint-Mard Saint-Léger, réclame avant tout des vivres et de l'argent pour ses troupes improvisées sans quoi « *La plupart d'entre eux se verront dans la nécessité d'abandonner les armes les uns pour aller mendier du pain dans l'intérieur des provinces les autres pour s'en procurer par leur Travail qui les éloigneroient du Theatre de la guerre* ³⁵⁹ ». Il ajoute par la suite que la question du pain est le seul frein qui retient encore beaucoup de paysans à franchir le pas : « *Ce secours qui est d'ailleurs indispensables les mettroit en quelque manière dans l'obligation de se prêter à toute espèce de Circonstance ou leur présence pourroit être de quelque utilité et feroit accroître considérablement le nombre de volontaires que la pénurie de vivres a empêché de se décider pour l'armement* » Il poursuit sur utilité à l'armée « *Si ce corps de volontaires dispersés dans différents villages ne défend pas à l'Ennemi l'Entre (l'entrée) dans la province, il pourroit au moins lui rendre la retraite très pénible et faire par là qu'il ne dépasseroit pas aussi légèrement les frontières* ». Un rôle de surveillance et de garde des frontières.

Le prévôt de Virton réclame également « *de secourir très effectivement ces volontaires en cas d'attaque pour faire sentir à l'ennemi qu'il n'a pas seulement affaire à des Paysans armés mais encore à des Troupes qu'elle commande il faut s'attendre que les volontaires, opprimés par le nombre abandonneront la defense de leurs foyers et laisseront les pays de tout côté ouvert* ³⁶⁰ ».

Le Général Beaulieu répond à la requête à demi-mots pour l'octroi de pain. Il se méfie apparemment de ces volontaires qui sont suspectés de s'adonner au pillage de villages de frontières qu'ils prétendent défendre. « *Si les Habitans d'Ecouvier ont eu part aux Pillages des français qui ont lieu sur vos frontières, je crois que la conduite de vos volontaires à Ecouvier*

³⁵⁹ SPRUNCK, A., *Le Général Beaulieu et les volontaires de la prévôté de Virton* dans *Institut archéologique du Luxembourg, Bulletin trimestriel*, n° 1, 1936, p 13.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 14.

pourroit être excusable, mais si les Habitans d'Ecouvier n'ont pas assisté les Pillards françois, je pense que vous devés rendre au dit pillage d'Ecouvier ce que vos volontaires lui ont enlevés pour prouver, que votre armement n'à pas d'autre but que la juste défense de vos foyers ³⁶¹».

Le prévôt Richard ne nie pas le pillage dans sa lettre du 12 avril et insiste : « (Depuis l'arrivée des Français à Arlon) *il ne reste plus de doute, que si on n'oppose pas à cet ennemi devastateur à peu près les mêmes moiens qu'il l'emploie dans ses attaques, la perte de la province deviendra infailliblement la proie de ses entreprises ; à la levée d'une masse, le moyen le plus simple et le plus fraieux paroît être celui, qui augmenteroit le nombre de ces braves volontaires ;il se fera, Messeigneurs, si vous leur donnez du pain (...) vous verres alors accourir tous ces malheureux dont les habitations ont été incendiées ou détruites, qui défendront l'autel, le thrône et l'etat et se vengeront des insultes faits (sic) à leurs femmes et filles et la dévastation de leurs propriétés* ³⁶²». On sent ici une radicalisation des esprits et un rapprochement vers la guerre totale.

Pour résoudre la fameuse question du pain nécessaire à l'enrôlement des volontaires et l'assurance de la fin des pillages, il propose une baisse des taxes sur les grains ; « *pour être vendus aux pauvres à bas prix, distribuez les Messeigneurs, aux volontaires ; tous les bons Luxembourgeois applaudiront à cet emploi* ». Avant de fustiger les « attentistes » spéculant sur l'issue de la guerre : « *S'il en manque (de grain), ne vaut-il pas mieux de secourir les défenseurs de la patrie que ces spectateurs tranquils, qui n'attendent que le moment de se décider pour le plus fort. (...) la guerre est déclarée à tous les propriétaires (...) la même cause qui enrichit les autres, pourquoi ceux-ci ne sentiroient ils rien de ce fléau, les charges de l'état sont communes à tous. Si nous parons les coups, il est juste, qu'ils lèchent nos plaies ; car la désolation qui nous accable, s'étendra comme un torrent, si elle n'est arrêtée promptement, et enveloppera ces froids egoistes dans les mêmes calamités qui désolent nos contrées* ³⁶³».

Mais le prévôt reconnaît un manque d'encadrement de ces masses de paysans en armes : « *Pour tirer des volontaires les services auxquels la patrie aura des droits par le bienfait, qu'elle va leur rendre, il conviendrait d'introduire dans ce corps plus de discipline, de l'ordre et même un peu plus d'entendement dans l'art militaire* » avant de prévenir « *Je sais bien, que la discipline militaire dans toute sa rigueur en rebueroit le plus grand nombre, il en faut cependant une dans ce canton qui ne ressemble pas mal à un désert, où les lois de la police ont*

³⁶¹ SPRUNCK, A., *Le Général Beaulieu...*, p. 15.

³⁶² *Ibid.*, p. 16.

³⁶³ *Ibid.*

*perdus un peu de leur vigueur*³⁶⁴». A travers ce récit, on peut observer une région en pleine crise et au bord de l'anarchie : des volontaires sans encadrement, affamés, obligés de piller les villages frontaliers et une faillite des autorités locales et centrales. Sans doute, Beaulieu a ses raisons de se montrer réticent à employer de tels volontaires qui risquent d'ajouter encore plus de désordre à la situation déjà critique.

Il n'est toutefois pas aisé de définir le nombre exact de troupes mobilisées, et les chiffres varient énormément d'une source à l'autre au sein d'une même institution. La lettre du prince de Cobourg au ministre plénipotentiaire Metternich comptabilise le 27 février 1794 : « *Plusieurs rassemblement s de paysans armés sur la frontière Belgique. On peut évaluer à 700 le nombre de paysans qui sont journellement sous les armes et dont on fait l'usage que permettent les localités et les circonstances dans les provinces de Flandres, Hainaut, Namurois et Tournésis*³⁶⁵ ».

³⁶⁴ SPRUNCK, A., *Le Général Beaulieu...*, p. 17.

³⁶⁵ AGR., *Commissariat Général Civil*, n°318, *lettre du prince de Cobourg au ministre plénipotentiaire du 27 février 1794*.

La méfiance de Metternich

Le nouveau ministre plénipotentiaire Klemens Metternich-Winnebourg s'exprime en avril 1794 sur l'armement des paysans. Il ne partage pas l'enthousiasme du maréchal de Cobourg et les initiatives prises à Poperinge. Deux grands mois avant la victoire finale de Fleurus du 26 juin, le futur architecte du Congrès de Vienne a bien pris connaissance des initiatives locales ou de l'armement des paysans et ne croit pas à l'armement des paysans tout juste utile à limiter le « brigandage » ou d'éventuels « fourrageurs », ce qui revient pratiquement au même, étant donné l'état des armées révolutionnaires.

« Je vous écris que l'armement des paysans des Provinces, après avoir fait beaucoup de bruit, n'a jamais eu une grande puissance et qu'elle s'est réduite à un petit nombre d'entre eux qui ont battu quelques brigands françois qui dans le West-Flandre venaient commettre du pillage dans le Tournésis. Du courage et du zèle de ces braves gens a toujours paru digne du gouvernement et des plus grands éloges. Mais enfin armés en petit nombre, ils ne peuvent guère procurer à l'armée un secours digne de ce nom »³⁶⁶.

Il énonce ensuite les différents défauts de cette levée : *« Ils seraient souvent embarrassants, puisque n'étant ni n'aguerris ni disciplinés, ils ne formeraient guère qu'un corps sur lesquels le militaire pourrait ne plus d'ailleurs les arrangements pour les organiser, les armer, les nourrir et même les solder et pourraient être de grande conséquence et dans l'incertitude »³⁶⁷.*

La crainte de nuire au recrutement des régiments wallons qu'il est si important de compléter engagea S.A.R à ne pas trop appuyer pour le moment sur l'armement des paysans mais cette mesure pouvant être néanmoins utile son Altesse R. vient de s'en expliquer sur le pied de cette direction qu'elle avait reçue de Vienne, avec Mgr le Maréchal de Cobourg et a résolu de vous les confier, Monsieur de vous concerter avec le Général en chef surtout que celui-ci désireroit voir exécuter d'après la dépêche royale³⁶⁸ ».

Il est naturel que les paysans ne soient point employés en permanence sans être dédommagés plus ou moins (Vous verrez par la copie ci-jointe d'une note de S.A.R. le maréchal quelle est l'idée de ce prince sur cet objet. J'apprends que les paysans des environs de

³⁶⁶ AGR., Commissariat Général Civil, n° 318, lettre de Metternich, 10 mars 1794, p. 1.

³⁶⁷ Ibid., p. 2.

³⁶⁸ Ibid., p. 3.

Poperinghe commencent aussi à désirer à être dédommagés³⁶⁹». Et inévitablement la question de la solde se pose dans un Etat en pleine restauration.

Manifestement, le ministre plénipotentiaire s'oppose au Maréchal de Cobourg favorable à l'armement des paysans. De plus, la question des indemnités de ces paysans se pose. Le ministre ne conteste pas l'idée d'indemnisation, mais il est clair qu'il craint une dispersion des moyens financiers et humains. On se méfie encore de ces paysans qui montrent de la bonne volonté pour s'opposer « *aux brigands françois* ». Il ne faut pas oublier non plus que la révolution brabançonne a été à peine éteinte. Armer des paysans pour un temps suppose aussi leur reprendre leurs armes une fois le conflit terminé comme le dit le comte Stassart : « *parce que dans la fermentation qui règne encore dans les provinces, il paraîtrait dangereux d'en armer les habitants³⁷⁰* ».

En 1794, malgré des débats, l'armée de métier (surtout les régiments nationaux wallons) reste préférée à des corps de volontaires. Metternich, tout comme le prince de Ligne, préfère se concentrer encore et toujours sur le recrutement des forces de ligne professionnelles. Après Fleurus, la bataille qui scelle le sort des Pays-Bas, les Wallons ne cessent pas pour autant le combat. Chaudelot se trouve dans la ville du Quesnoy, où il mentionne le courage des grenadiers wallons. « *Bientôt la tranchée fut ouverte, les travaux poussés avec une ardeur et une activité incroyable, mais non sans obstacles non moins actifs de l'artillerie de nos remparts. Le nombre de nos artilleurs étant faible, accablés des fatigues presque continuelles qu'ils avaient à soutenir, ils furent bientôt sur les dents. Heureusement pour eux que nos grenadiers wallons, se rendant sans cesse, par pure récréation, sur les remparts dans les heures où ils étaient libres de service et observant avec une curiosité intéressante la manœuvre des bouches à feu, aidaient en s'amusant, les canonniers dans leurs fonctions et firent bientôt voir qu'avec un peu de pratique le soldat Belgique peut bientôt suffire sans théorie³⁷¹* ».

³⁶⁹ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, lettre de Metternich, 10 mars 1794.

³⁷⁰ STASSART, J-J-A., *Journal du baron...*, p. 107-108.

³⁷¹ TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien*, p. 84.

La légion de l'archiduc Charles, ultime tentative

Le général Langeron résume la création de cette légion en quelques mots : « *Enfin le danger pressant réunit les opinions, mais trop tard ; huit jours avant l'abandon forcé des Pays-Bas on y proclama la levée d'un corps nombreux, sous le nom de légion d'archiduc Charles ; en huit jours, elle comptait déjà 4000 hommes, mais le pays fut envahi, et le recrutement cessa. On aurait pu avoir 40,000 hommes en un mois, si l'on eût adopté plus tôt cette mesure, et ces 40 000 excellents soldats eussent pu nous donner une supériorité décisive* ³⁷² ».

Le 11 juin 1794, François II autorise la création de cette légion, soit 15 jours effectivement avant la bataille de Fleurus. L'empereur la confie à son frère, l'archiduc Charles, (d'où le nom de l'unité)³⁷³. Cette légion est un corps d'infanterie légère avec la possibilité pour les jeunes émigrés d'être admis comme cadets volontaires comme l'y autorise la décision impériale de février 1793. L'objectif est de rassembler 4000 hommes. L'encadrement est assuré par des officiers de l'armée régulière (comme c'est pratiquement toujours le cas pour ce genre d'unités). On offre même la possibilité aux anciens soldats de l'armée patriotiques de s'y enrôler à condition qu'ils amènent avec eux un certain nombre de recrues et « qu'ils jouissent de la confiance du public » ³⁷⁴.

Le 16 juin à Mons, l'avis suivant est placardé : *SM Notre Auguste Souverain, connaissant l'ardeur qui anime les habitants de Ses provinces belgiques pour Son Royal Service, pour la Patrie et pour la Sainte Religion a résolu la levée d'un nouveau corps, sous la dénomination de « légion de Son Altesse Royale Monseigneur l'Archiduc Charles. Tous les habitants du Hainaut, compris les terres franches et la partie récupérée par S.M. qui s'engageront dans cette légion, auront outre les 15 florins d'engagement, les primes suivantes, qui seront fourneues des caises des Etats, savoir : les 200 premiers, 4 pistoles ; les 200 suivants, 3 pistoles et tous les autres, 2 pistoles. L'engagement sera pour le temps de guerre, ou pour trois ans au plus* ³⁷⁵ ».

Les Etats du Hainaut et du Brabant sont prêts à financer ce corps qui a pour but selon le gouvernement autrichien de « *C'est pour vous protéger contre les hordes dévastatrices dont Elle vous a délivrés l'année dernière qu'Elle déploie les forces de Sa Monarchie. Elle ne*

³⁷² ANDRAULT DE LANGERON, ALEXANDRE-LOUIS, *L'invasion austro-prussienne (1792-1794)*, p.73.

³⁷³ GROUVEL, R., *Un corps de troupe belge au service de l'Autriche. – La Légion de l'Archiduc Charles (1794-1798)*, cf. *Carnets de la Fourragère*, vol. 13, n° 2, 1959, p.78.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 80.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 78.

s'éloigne de vous³⁷⁶ momentanément que pour rassembler et envoyer de nouvelles forces. Considérez à quelle extrémité de misère et d'oppression vos co-habitants des terres de Chimay et Beaumont sont réduits : tous les opprobres qu'ils ont soufferts, les profanations, les violences, les pillages et tous les excès inimaginables ».

L'uniforme de la légion se compose « *d'un casque à l'antique de cuir noir analogue à celui qui fut adopté dans toute l'armée autrichienne en 1798 avec visière couvre-nuque, plaque de laiton sur le devant, crinière de crins bouclés noirs, plumet jaune à sommet noir sur le côté gauche. Cheveux poudrés. Col noir poudré liseré de blanc. Habit-veste gris brochet ; collet, revers parements, retroussis rouges ; boutons de métal blanc. Veste blanche, culotte à la hongroise gris brochet, bottes à la hussarde* » ce qui ressemble fort à l'uniforme de la *Landwehr* autrichienne. L'armement se compose d'un fusil et d'un sabre-briquet³⁷⁷.

Mais la légion est créée trop tard pour constituer une force tangible, en août 1794, elle n'est plus composée que de deux compagnies comprenant, décidément, des volontaires limbourgeois³⁷⁸. Elle fait encore la fin de la campagne 1794, en septembre, sous les ordres de Clerfayt. La légion combat âprement à Sprimont, Herve et Clermont jusqu'à être pratiquement détruite. Plus tard, en 1796, elle se compose de 427 hommes sur les supposés 2335 soldats théoriques. Après plusieurs campagnes dont celle d'Italie, elle est licenciée en 1798 pour être reversée dans les bataillons d'infanterie légère de Charles de Rohan n° 2 et Carneville n° 11³⁷⁹.

³⁷⁶ L'empereur quitte les Pays-Bas à ce moment là

³⁷⁷ GROUVEL, R., *Un corps de troupe belge...*, p. 82.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 81.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 92

Conclusion

Les plans initiés par le gouvernement autrichien n'ont pas eu le temps de se mettre en place pour changer la donne. A Fleurus, le 26 juin 1794, leurs troupes sont une fois encore largement inférieures en nombre (50 000 hommes contre 70 000). L'armée autrichienne est épuisée et minée par les dissensions internes³⁸⁰. En face, Jourdan, sous le regard de Saint-Just se doit de vaincre ou mourir³⁸¹. Les Pays-Bas autrichiens tombent une nouvelle fois, définitivement aux mains de la France. Celle-ci a mieux appris de ces échecs que son adversaire. Par sa radicalité, la Révolution s'est obligée à faire des choix forts pour survivre. Jamais, gouvernement révolutionnaire n'a envisagé de traiter avec des Alliés désunis et méfiants les uns envers les autres. Paris a démontré une bien plus grande détermination politique que Vienne.

L'Autriche ne s'est jamais départie du doute et n'a pas voulu profiter de son avantage aux printemps 1792 et 1793. L'objectif n'est pas de prendre Paris mais de conserver les Pays-Bas, peuplés de sujets à la fidélité douteuse. Après Fleurus, le ministre Thugut ne peut que constater la défaite et inaugure un changement diplomatique pour se résoudre à abandonner les Pays-Bas pour la Bavière³⁸². Le vieux rêve de 1786 de Joseph II a abouti. La Belgique va cette fois être pleinement intégrée à la France.

Pourtant des plans ont été initiés. Par une approche « top down » : les autorités de Bruxelles cherchent à l'hiver 1793 à créer une levée en masse. Suite aux signaux positifs émis par les autorités les populations frontalières du West-Flandre, du Namurois et du Luxembourg ont proposé des plans de défense. On peut donc y voir également une approche « bottom up ». Le passage incessant des armées et des pillages qui en résultent à forcer les paysans à prendre en main leur propre défense et à se tourner vers les seules autorités disponibles, l'Autriche. Ces troupes improvisées n'ont pas pour but de monter en première ligne mais de protéger avant tout leurs villages.

Les autorités ont salué ces initiatives mais n'ont pu y amener le soutien nécessaire, d'une part par manque de moyens mais aussi par répulsion à l'idée de voir des masses de paysans armés risquant à tout moment de devenir incontrôlables. Metternich et l'Archiduc Charles ont préféré se concentrer sur l'enrôlement de troupes de ligne issues principalement du Hainaut et

³⁸⁰ ROTHENBERG, G., *Napoleon's Great Adversary. Archduke Charles and the Austrian Army, 1792-1814*, Staplehurst, 1995, p. 51.

³⁸¹ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 57.

³⁸² TERLINDEN, C., *Lettres concernant (...) Clerfayt...*, p. 276.

du Brabant qui ont toujours donné satisfaction. Mais l'enrôlement massif n'a pas pu se faire pour contrer les énormes armées révolutionnaires.

Une guerre ne se déroule pas uniquement sur les champs de bataille. Elle se passe aussi dans les villes et demande un certain ordre public à maintenir en pleine crise. L'Autriche a manqué de moyens financiers et a lancé des appels aux « souscriptions patriotiques », mais pour quel résultat ? C'est l'objet du chapitre trois.

CHAPITRE III : LA MOBILISATION CIVILE

« 26 juillet : Le nommé Gotrald de Gand pour une inconnue (12 assiettes, 12 cuillers et 12 fourchettes) pour un total de 1049 florins³⁸³»

Une guerre ne se déroule pas uniquement sur les champs de bataille : entre 1789 et 1794 l'espace belge a changé quatre fois de régime ; ces bouleversements politiques engendrent inévitablement un certain désordre dans les villes et un désarroi pour les autorités locales confrontées à des situations exceptionnelles.

Ce dernier chapitre est composé de deux parties distinctes :

-La première porte sur l'ordre public et les gardes bourgeoises en ville. L'ordre a-t-il pu être maintenu ?

-La seconde partie est consacrée à l'effort de guerre demandé à la population des Pays-Bas autrichiens. L'argent est le nerf de la guerre dit l'adage. Le chapitre précédent a démontré les frilosités à armer des paysans. Ces derniers se sont plaints à maintes reprises du manque de moyens. Les volontaires de Virton excusaient leurs pillages par le souci de trouver du pain que le prévôt Richard réclamait incessamment au général Beaulieu en 1794³⁸⁴. En 1793, le gouvernement autrichien lance une campagne de souscriptions patriotiques, avec quel résultat ?

Ce chapitre tente d'apporter une tentative de réponse à ces deux questions avec les archives parvenues jusqu'à nous. La recherche heuristique pour ces deux sujets, en particulier pour les dons volontaires, a été ardue à bien des moments.

³⁸³ AGR, *Conseil des finances*, n° 8521-8529, *Comité central pour les dons patriotiques*.

³⁸⁴ SPRUNCK, A., *Le Général Beaulieu et les volontaires de la prévôté de Virton* dans *Institut archéologique du Luxembourg, Bulletin trimestriel*, n° 1, 1936, p.12-17.

Maintenir l'ordre public

Le 24 octobre 1793, les Etats de Flandres écrivent au général York, commandant du contingent anglais défendant la côte. « *Un commissaire de l'armée que votre Altesse royale commande s'est présentée à notre assemblée afin de loger 35 à 40 officiers françois et vers les 800 prisonniers communs (de guerre) que votre ville de Gand étant remplie de malveillants qui n'attendent qu'une occasion favorable pour faire un coup de main, ils ne trouveront jamais de moments plus favorables que lorsqu'ils auront autant de Français dans ces murs* ³⁸⁵ ». Il est d'autant plus dangereux de les garder disent les autorités de Gand que la ville « *comprend beaucoup de magasins anglais* ». La ville de Gand craint donc que les 40 officiers français capturés suscitent une émeute en excitant les 800 prisonniers « *et prie son Excellence de donner des ordres nécessaires pour délivrer la capitale des Flandres de ce fléau qui l'exposerait à une émeute et combustion la plus dangereuse qui soit* ».

Que cette inquiétude soit justifiée ou non elle montre un embarras des autorités d'emprisonner des révolutionnaires, dont les armées se rapprochent furieusement de la ville à ce moment³⁸⁶. Le maintien de l'ordre est donc une question cruciale et qui dépasse les temps de guerre où toute l'armée est mobilisée sur le front. Dans son ouvrage consacré à ce sujet, l'historienne Catherine Denys a démontré que l'armée était à la fin des années 1780 (1788 et 1789 en particulier) la force de l'ordre principal. Le gouvernement avait pris pour habitude à chaque nouvelle mesure prise contre l'avis des Etats de faire donner l'armée. Mais la population s'est vite rendu compte que les menaces restaient bien souvent sans effet. Déployer l'armée revient alors à être plus contre-productif que jamais³⁸⁷. C'est pour cela que les gardes bourgeoises sont préférées et c'est ce qui a été tenté durant la Révolution brabançonne³⁸⁸. Mais tout comme dans le cas des levées de volontaires, des plans ont été présentés aux autorités de Bruxelles afin de maintenir l'ordre public.

En 1790, l'ordre autrichien une première fois rétabli, un projet de police est proposé au Commissariat Général civil pour la ville de Bruxelles cette fois. La lettre est adressée au ministre plénipotentiaire d'alors, Mercy-d'Argenteau. L'auteur se nomme Philibert Marie Happaert de Dieghem. L'homme est bien connu du Magistrat de la ville : il n'est pas à son

³⁸⁵ AGR, *Secrétairerie d'Etat et de Guerre*, n° 1961 (1-2), *Administration provinciale ou communale du Hainaut*, lettre du 24 octobre 1793.

³⁸⁶ Une autre lettre émise au même moment avertit Bruxelles, de la chute de Nieuport peu de temps après Furnes.

³⁸⁷ DENYS, C., *La police de Bruxelles entre réformes et révolutions...*, p. 224.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 232.

premier coup d'essai : la place de lieutenant-major des gardes bourgeoises lui a été refusée auparavant³⁸⁹.

Happaert de Dieghem propose de lever une force de « 450 hommes aux gages tant à pied qu'à cheval, lesquels seraient sur le pied de militaire obligatoirement casernés ». « Ils monteraient la garde à 130 hommes et 25 cavaliers par jour³⁹⁰ ». Le coût de cette garde est estimé à 4432 florins³⁹¹. Catherine Denys a également trouvé un résumé de ce projet de Police dans l'avis rendu par le Magistrat le 7 septembre³⁹². Le projet n'a rien de particulièrement innovant et est rejeté sèchement par Rapedius de Berg, membre du Conseil privé lors d'un second avis, le 27 octobre. Le seul point d'intérêt est la place laissée à l'usage des langues dans cette garde. Afin d'améliorer l'efficacité de la garde bourgeoise, Happaert de Dieghem recommande d'utiliser le même langage entre les forces de police et la population bruxelloise³⁹³.

Lors de la seconde restauration autrichienne, François II se présente comme le gardien et le protecteur de l'ordre ancien contre la France révolutionnaire. La restauration de 1793 est bien plus conservatrice que celle de 1790³⁹⁴. L'empereur accorde un pardon général pour les années 1789 et 1790³⁹⁵. La « collaboration » des Vonckistes avec les Français donne champ libre aux Statistes dont les Autrichiens sont forcés de se rapprocher³⁹⁶. Le gouvernement multiplie donc les gestes en faveur des conservateurs : il rétablit la Joyeuse Entrée et proclame comme « corps brabançon » l'université de Louvain, ce qu'elle réclamait depuis 1757 sans aucun résultat³⁹⁷. La guerre avec la France révolutionnaire oblige les Habsbourg à se concilier les conservateurs et de se méfier des libéraux comme les Vonckistes. L'exécution du roi Louis XVI a profondément marqué les souverains d'Europe. L'écart culturel entre l'Ancien Régime et les Jacobins du Comité de Salut public s'est encore creusé. L'idée d'engager la population des Pays-Bas autrichiens militairement et financièrement fait de plus en plus d'adeptes.

³⁸⁹ DENYS, C., *La police de Bruxelles entre réformes et révolutions...*, p. 244.

³⁹⁰ AGR, *Commissariat général civil*, n° 374, *Projet de police de Happaert de Dieghem*, s.d., p. 1.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 2.

³⁹² L'intégralité du projet est donc dans les archives du Commissariat général civil cf. DENYS, C., *La police de Bruxelles entre réformes et révolutions...*, p. 225.

³⁹³ DENYS, C., *La police de Bruxelles entre réformes et révolutions...*, p. 245.

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 273.

³⁹⁵ SCHMETS, P., *L'opinion publique à Louvain et ses facteurs. Depuis la restauration autrichienne jusqu'à l'annexion à la France (mars 1739-1 octobre 1795)*, Louvain, 1948, p.6.

³⁹⁶ *Ibid.* p. 9.

³⁹⁷ *Ibid.* p. 11 et 12.

Le Comité central pour les dons patriotiques

Lors de la seconde restauration, le gouvernement autrichien est conscient que des mesures supplémentaires sont à prendre pour soutenir l'effort de guerre. Le Conseil des finances crée alors le Comité central pour les dons patriotiques. Des dépêches sont envoyées aux « *Etats des provinces belgiques* » au nom de l'archiduc Charles Louis, nouveau gouverneur des Pays-Bas. « *Le moment est venu où il est si important d'opposer à un ennemi destructeur, qui se prépare à faire un puissant et dernier effort, la résistance la plus prononcée. D'accord avec leur Souverain qui les protège, les habitants de ces florissantes régions ne subiront point le joug odieux du despotisme français ; c'est ici qu'il a trouvé et trouvera encore sa barrière ; c'est à ce Pays que l'Europe devra peut-être la conservation de sa Religion et de son état social* ³⁹⁸ ». Ces dernières phrases montrent par ailleurs une radicalisation des positions envers Paris. Les positions politiques sont bien plus dures qu'en 1792 où François II se refusait à toute idée de « croisade »³⁹⁹. Un an plus tard, le gouvernement habsbourgeois définit la République française comme l'ennemi de la religion et de la société. Les Pays-Bas seraient le rempart de l'Europe envers cet « *ennemi destructeur* ».

La date précise de la création du Comité n'est pas établie avec certitude. Les premières dépêches, comme celles précitées, ont été éditées dès le 21 novembre 1793⁴⁰⁰. Mais des dons ont été relevés dès février 1793. Le Comité central pour les dons patriotiques a pour mission de recenser, centraliser et collecter tous les dons patriotiques issus de l'espace belge et les transmettre ensuite au Trésor⁴⁰¹. L'organisation est dirigée par le Trésorier général de Sandrouin⁴⁰².

Il est clair que la diffusion de l'appel aux dons n'a pas eu la même intensité dans tous les Pays-Bas autrichiens. C'est ce que suggère une circulaire du 16 décembre 1793 « *été adressée aux différents Etats de ces provinces, sauf le Luxembourg, le Limbourg et la*

³⁹⁸ AGR, *Conseil des finances*, n° 8521-8529, *Comité central pour les dons patriotiques. Dépêche de son altesse royale aux Etats des provinces belgiques*.

³⁹⁹ HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence...*, p. 408.

⁴⁰⁰ VAN HONACKER, K., *Comité central pour les dons patriotiques* dans AERTS, E., BAELDE, H., COPPENS, H. et DE SCHEPPER, H., dir., *Les institutions du gouvernement central des Pays-Bas habsbourgeois (1482-1795)*, vol. 2, Bruxelles, 1995, p. 770.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 773.

⁴⁰² BAETEN, W., *De tweede oostenrijkse restauratie in de zuidelijke nederlanden (1793-1794) proeve van een tijdoorsenede*, Katholieke Universiteit te Leuven, 1975-1976 (mémoire en Histoire), p. 88.

*Gueldre*⁴⁰³». Pourtant, des comités régionaux sont mis en place à Gand, Tournai, Mons et Namur⁴⁰⁴.

Cette absence de dons provenant de régions comme Namur et le Luxembourg ne peut s'expliquer que par hypothèses. La plus simple consiste à penser que les Etats de Namur et de Luxembourg n'ont rien donné par opposition au régime. Mais cela est parfaitement contredit par les plans de défense établis dans ces deux régions comme il a été vu au chapitre 2. William Baeten mentionne d'ailleurs que les membres du Conseil de Luxembourg ont renoncé à leur salaire⁴⁰⁵.

La seconde hypothèse est que l'appel aux dons a été plus ardu à diffuser dans ces régions plus éloignées de Bruxelles. Surtout pour le Luxembourg : il ne faut pas oublier que les Pays-Bas autrichiens sont coupés en deux par la Principauté épiscopale de Liège. La restauration des administrations publiques a également pris du temps, ce qui a inévitablement retardé la communication de toutes les directives gouvernementales.

Les moyens de communication prennent des formes différentes. Via la presse, on cherche à provoquer l'émulation des Bruxellois par rapport aux Namurois et aux Hennuyers : « *Il est résolu de faire inscrire dans la gazette de Bruxelles les imprimés envoyés au comité central par les Etats de Namur et ceux du Hainaut, lesquels concernent les opérations faites par ces Etats pour provoquer des dons gratuits* »⁴⁰⁶. Ou encore, on utilise les relais du clergé comme c'est le cas avec des lettres pastorales de l'Archevêque de Cambrai⁴⁰⁷. Au risque d'ailleurs d'une récupération de l'action de collecte par le clergé aux dépens de l'Etat central pourtant à l'initiative de la manœuvre⁴⁰⁸. Tous les deux mois, des listes reprenant les généreux donateurs sont édités⁴⁰⁹.

Dans ses multiples travaux sur l'histoire économique des Etats de Brabant, Francis Zelck ne mentionne pas l'existence de dons patriotiques versés à l'Etat central. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les Etats n'ont pas conservé les traces de ces dons au moment des faits.

⁴⁰³ AGR, *Conseil des finances*, n° 8521-8529, *Comité central pour les dons patriotiques, circulaire du 16 décembre 1793*.

⁴⁰⁴ BAETEN, W., *De tweede oostenrijkse restauratie...*, p. 139.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 139-140.

⁴⁰⁶ AGR, *Conseil des finances*, n° 8521-8529, *Comité central pour les dons patriotiques. Brouillon d'une résolution, 1794*.

⁴⁰⁷ AGR, *Conseil des finances*, n° 8521-8529, *Comité central pour les dons patriotiques, Lettres pastorales de l'archevêque de Cambrai, 1794*.

⁴⁰⁸ BAETEN, W., *De tweede oostenrijkse restauratie...*, p.142.

⁴⁰⁹ VAN HONACKER, K., *Comité central pour les dons patriotiques...*, p. 773.

Zelck rappelle que les archives de Brabant constituent un des plus gros fonds des AGR⁴¹⁰. Mais aussi que ces archives attendent toujours un inventaire définitif⁴¹¹. Pour des raisons similaires, il n'est pas parvenu à nous des autres provinces d'autres traces sur ces dons.

Il faut rappeler en outre que Zelck s'est essentiellement concentré sur les années 1770-1787 soit avant le début des guerres révolutionnaires. L'historien se plaint avec raison du manque d'inventaire pour cette période. Or si le désordre règne pour les temps de paix, il n'est guère surprenant que l'état des archives soit encore plus chaotique en temps de guerre *a fortiori* pour une organisation éphémère en pleine restauration autrichienne qui a duré moins d'un an.

Approche des données recueillies

Le Conseil des finances a conservé une liste de dons provenant de différents horizons repris entre le 11 février et le 14 octobre 1793⁴¹². Certains sont nominatifs, d'autres ont été regroupés pour donner une somme globale, par exemple sous la forme de « *Par le canal des Etats de Flandres : 128 500 florins* ». On notera que la liste débute en février 1793 soit avant la restauration autrichienne étant donné qu'elle s'initie après la bataille de Neerwinden (le 18 mai 1793). La liste ne comprend pas de dons provenant des Etats de Luxembourg et de Namur ainsi que du duché de Limbourg, de Bouillon et du pays de Stavelot. Les sommes provenant du Hainaut sont, quant à elles, fort faibles.

Le dossier des AGR n'est pas classé. Mains documents sont rangés sans ordre de dates ni de types de documents. On trouve par exemple une dépêche de 1795 qui précède des « bons » prêts à être remplis sous le nom de « souscription patriotique », une ordonnance de 1793, une comptabilité, etc. Les données présentées ici proviennent des tableaux récapitulatifs repris dans le dossier. Ces tableaux reprennent l'ensemble de listes individuelles parvenues jusqu'au Comité. Les dons sont convertis en florins courants de Brabant⁴¹³. Les montants sont extrêmement variables : ils peuvent varier de quelques florins à des dizaines de milliers selon

⁴¹⁰ ZELCK, F., *De Staten van Brabant op het einde van het ancien régime : hun invloed op de besluitvorming op sociaal-economisch gebied* dans CRAEYBECKX, F. et DAELMANS, F., eds., *Bijdragen tot de Geschiedenis van Vlaanderen en Brabant. Sociaal en economisch (Centrum voor Sociale Structuren en Economische Conjunctuur V.U.B.)*, vol. 3, Bruxelles, 1988, p. 169.

⁴¹¹ ZELCK, F., *De besluitvorming op sociaal-economisch gebied op het einde van het Ancien Regime. De inbreng van de Staten van Brabant* dans LENDERS, P., ed., *Het einde van het Ancien Regime in België. Colloquium van zaterdag 3 december 1988 te Brussel. La fin de l'Ancien Régime en Belgique*. Colloque du samedi 3 décembre 1988 à Bruxelles (Standen en Landen, Anciens Pays et Assemblées d'États, XCIH), Courtrai-Heule, 1991, p. 329.

⁴¹² AGR, *Conseil des finances, n° 8521-8529, Comité central pour les dons patriotiques*, 11 février-14 octobre 1793.

⁴¹³ Les trésoriers du Comité central pour les dons patriotiques effectuaient eux-mêmes la conversion. Ce sont leurs chiffres qui ont été repris ici.

la personne. Certains dons proviennent des Etats eux-mêmes (Brabant et Flandres). Ceux-ci ont collecté et rassemblé dans leurs circonscription une somme globale qu'ils transmettent d'un coup à Bruxelles.

L'analyse des sources s'est produite en plusieurs étapes. Premièrement, la synthèse des deux tableaux récapitulatifs : l'un du 11 février au 31 octobre 1793 et le second d'aout 1793 (comportant d'autres données non-mentionnées dans le premier). Une identification de certains donateurs a pu être réalisée. D'autres en revanche n'ont pu être identifiés. A la suite de ces données, les dons ont été regroupés par origine géographique et représentés en graphiques. Par après, la même méthode a été employée pour le statut des donateurs.

Dans un second temps, un autre tableau est présenté comportant les listes de membres de la cour et du gouvernement qui ont financé l'effort de guerre. L'origine des dons est ici exclusivement bruxelloise. Ces listes (non datées) recensent les sommes perçues à ce moment et le total promis par les donateurs. Un graphique reprenant l'origine des dons et un autre pour le taux de sommes perçues/sommes promises ont été réalisés.

Tableau 1 : Les Dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg, 1793-1794

NOM	DONS EN FLORINS DE BRABANT ⁴¹⁴
<i>Ministre plénipotentiaire : comte de Metternich</i> ⁴¹⁵	3045
<i>Curé et religieuses de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles</i> ⁴¹⁶	726
<i>Commune de Jemappes</i>	131
<i>Comte de Mérode de Westerloo</i> ⁴¹⁷	40 000
<i>Commandeur de l'ordre de Malte de Nieuport</i> ⁴¹⁸	6533
<i>Abbaye de Bodeloo, Gand</i> ⁴¹⁹	25 000
<i>Les mêmes</i>	17 500
<i>Le négociant Malou Riga d'Ypres</i> ⁴²⁰	3000
<i>Les Etats de Flandres (4 juin)</i>	103 500
<i>Les mêmes (9 septembre)</i>	100 000
<i>Religieuses conceptionnistes d'Enghien</i> ⁴²¹	50
<i>Melle Ernestine Paternostre d'Enghien</i>	13
<i>N. Daras d'Enghien</i>	100
<i>Médecin Paternostre d'Enghien</i>	13
<i>Le greffier d'Enghien Paternostre</i>	78
<i>Roscaille d'Enghien</i>	26
TOTAL 1	299 715

⁴¹⁴ Certains dons sont en « nature » comme l'exemple cité au début du chapitre : « 26 juillet : Le nommé Gotrald de Gand pour une inconnue (12 assiettes, 12 cuillers et 12 fourchettes) pour un total de 1049 florins ». Les 726 florins donnés par le curé et les religieuses de l'hôpital de Saint-Jean à Bruxelles sont en réalité : 30 gobelets d'argent et une médaille d'or dont la valeur équivaut à 726 florins. Dans une autre liste du 18 janvier 1794, un cheval a été remis au département militaire.

⁴¹⁵ Voir chapitre 2.

⁴¹⁶ Fondé en 1195, l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles, était tenu par des sœurs hospitalières augustines. Cf. GUILARDIAN, D., *Le plan de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles (1708)* dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 89, N° 1, 2011, p. 361-374.

⁴¹⁷ Il s'agit de Charles-Guillaume-Ghislain, comte de Mérode (1762-1830). D'abord capitaine dans sa jeunesse dans le régiment du Prince de Ligne, il entra ensuite dans la chancellerie autrichienne aux côtés de Kaunitz. Alors âgé de 31 ans, il hypothèque ses terres de Westerloo pour la somme totale de 40 000 florins dans *de Mérode, Charles-Guillaume-Ghislain* dans ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, *Biographie nationale*, t. 14, Bruxelles, 1897, p. 534-536.

⁴¹⁸ Charles-François le Prud'homme d'Hailly, vicomte de Nieuport (1746-1827), commandeur de l'ordre de Malte. Les motivations de son don résident certainement dans la suppression de l'ordre par les révolutionnaires dans *Commandeur de Nieuport*, ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 1, Bruxelles, 1895, p. 95-100.

⁴¹⁹ Les moines seront expulsés en 1796 et l'abbaye est transformée en temple de la Raison en 1797 dans COMMUNAUTÉ NÉERLANDOPHONE, *Inventaris van Bouwkundig erfgoed*, <https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/25508> (consulté le 10 août 2019).

⁴²⁰ Il s'agit peut-être de Pierre Malou (1777-1827) marié à Marie-Louise Riga. Opposant à Joseph II, il prend part à la Révolution brabançonne et subit par après les vexations de la restauration autrichienne. Il négocie ensuite avec Dumouriez en 1792 dans l'espoir d'une indépendance de la Belgique. Mais devant les volontés d'annexion des Pays-Bas par la France, Pierre Malou s'éloigne des révolutionnaires. Il finit ses jours comme missionnaire à New-York en 1827. Si la notice précise bien que Pierre Malou soit originaire de Tournai, elle ne mentionne pas sa qualité de négociant. *Pierre Malou* dans ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, *Biographie nationale*, t. 13, Bruxelles, 1894-1895, p. 258-262.

⁴²¹ Les religieuses conceptionnistes d'Enghien n'étaient que 26 à cette époque et traversaient des difficultés financières. Leurs revenus équivalent à la fin des années 1780 à 4 635 florins. D'après MATTHIEU, E., *Histoire de la ville d'Enghien*, vol.2, Mons, 1878, p. 580.

<i>Le comte de Launoy</i>	13 081
Total à l'autre part	312 796
<i>Demaret, prêtre à Enghien</i>	13
<i>De la Sainte abbaye vicair de Bierghes</i>	13
<i>Seigneur de Sepersacq de Bierghes</i>	16
<i>Parmentier de Tubise</i>	105
<i>Nic. Phil. Mol d'Hoyes</i>	3
<i>Le nommé Gotrald pour une inconnue à Gand</i>	1049
<i>Les métiers des brasseurs à Bruxelles</i>	7000
<i>Celui des boulangers</i>	3000
<i>Celui des poissonniers</i>	3000
<i>Celui des graissiers</i>	3000
<i>Celui des merciers</i>	3000
<i>Celui des jardiniers</i>	1166
<i>Trésorier général Vicomte de Sandrouin</i> ⁴²²	750
TOTAL 2	22 115
Total (312 796+22 115)	334 911
<i>Par le canal des états de Flandres, dons particuliers</i>	128 500
<i>Divers dons particuliers pour les frais de guerre</i>	84 819
<i>La maison de Nettine</i> ⁴²³	600 000
Caisse du séquestre des biens du clergé français	140 000
La maison de Nettine (emprunt)	198 000
Etats de Brabant	500 000
TOTAL 3	1 651 319
Total (312 796+22 115+1 651 319)	1 986 230
<i>Etats de Flandres</i>	4 429 521
<i>Subsides de leurs provinces pour la présente année (Flandres)</i>	371 500
<i>Dons gratuits, paiements prochains</i>	669 620
TOTAL 4	5 470 641
TOTAL GENERAL (312 796+22 115+1 651 319+5 470 641)	7 456 873

⁴²² Pierre-Benoît vicomte Desandrouin (1743-1811) né à Lodelinsart d'un père industriel, mayeur de Namur, grand partisan de la politique impériale, il est trésorier général des Pays-Bas lors de la première restauration autrichienne (raison pour laquelle il a été classé par la suite dans le Brabant). Entre mars et septembre 1794, il réside à Londres en tentant d'obtenir des prêts pour la poursuite de la guerre. *Desandrouin (Pierre-Benoît, vicomte)* dans ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, *Biographie nationale*, t. 43, Bruxelles, 1983, p. 316-320.

⁴²³La banque de Nettine fait l'objet d'un paragraphe à la suite du texte.

Origine des dons, le cas d'Enghien

Le tableau comprend un certain nombre de dons provenant d'Enghien et de la localité de Bierghes. Les donateurs sont repris dans liste de dons provenant d'une « *Note de dons patriotiques provenant du département d'Enghien* ⁴²⁴ ». Lors de la révolution brabançonne, la ville d'Enghien a soutenu farouchement la Révolution brabançonne⁴²⁵. Trois ans plus tard, pendant la seconde restauration, l'empereur François II est très bien accueilli ⁴²⁶. On retrouve encore ici une alliance de circonstances entre conservateurs face à la Révolution française.

Etrangement, Enghien est la seule localité, avec Jemappes, mentionnée dans les dons patriotiques provenant du Hainaut. L'état des archives du Conseil des Finances explique sûrement l'absence d'autres dons de la province. Cependant, le tableau récapitulatif ne comprend pas d'autres mentions hennuyères. Doit-on y voir une influence des d'Arenberg, illustre famille noble possédant de nombreux domaines à Enghien ? Les inventaires des archives de la famille ne mentionnent pas une quelconque opération financière en faveur du gouvernement autrichien. C'est également le cas dans les archives parvenues jusqu'ici du Comité central des dons patriotiques des Pays-Bas.

La raison de la mobilisation financière d'Enghien provient sans doute du fort conservatisme de la ville exprimé lors de la Révolution brabançonne. Mais aussi tout « simplement » par le fait que les armées françaises ont stationné à Enghien entre 1792 et 1793 et ont imposé de sévères astreintes aux habitants⁴²⁷. Enfin, la région se trouve au carrefour de routes provenant de deux points d'accès empruntés par les Français aux Pays-Bas autrichiens : Mons et Tournai. En venant d'une de ces dernières villes, pour se diriger vers Bruxelles, la ville d'Enghien représente un itinéraire plausible. Cette zone géographique a supporté l'essentiel des combats entre 1792 et 1794⁴²⁸. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que certains habitants se mobilisent pour éviter une nouvelle occupation française.

La plupart des donateurs originaires d'Enghien n'ont pu être identifiés hormis les religieuses conceptionnistes. Au nombre de 26, ces dernières traversent des difficultés financières à cette époque. Leurs revenus équivalent à la fin des années 1780 à 4 635 florins. Leur don de 50 florins témoigne de leur détermination à financer l'effort de guerre contre les

⁴²⁴ AGR, *Conseil des finances*, n° 8521-8529, *Comité central pour les dons patriotiques. Note de dons patriotiques provenant du département d'Enghien*.

⁴²⁵ MATTHIEU, E., *Histoire de la ville d'Enghien*, vol. 1, Mons, 1878, p. 258.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 267-268.

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 268.

⁴²⁸ BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre...*, p. 34.

révolutionnaires français. Elles craignent certainement en 1793, la suppression de leur couvent qui aura d'ailleurs lieu après la victoire française de Fleurus.

La banque de Nettine, une volonté de se racheter ?

Un des dons les plus importants repris dans la liste provient de la « Maison de Nettine ». Avec ses 798 000 florins, cette banque bruxelloise a amené 11 % du total des 7 456 873 florins. La plus grande banque des Pays-Bas autrichiens est un pilier du pouvoir des Habsbourg à Bruxelles. Entre 1778 et 1788, la chancellerie autrichienne a emprunté pour une somme totale de 26 755 750 florins⁴²⁹. Mais cela n'a pas empêché Edouard de Walckiers, le fils de l'héritière qui a donné son nom à la banque, de financer les Vonckistes⁴³⁰. À la suite des revers de fortune des libéraux brabançons et du retour des Autrichiens, la banque de Nettine a-t-elle voulu se racheter une conscience en se montrant particulièrement généreuse avec François II ? Cela n'évitera pas pour autant la disparition l'annexion française⁴³¹. Au contraire d'Edouard de Walckiers : inquieté comme agent des Habsbourg en 1794, il parvient ensuite à se faire nommer commissaire aux armées sous le Directoire⁴³².

⁴²⁹ GACHARD, L., *Documents politiques et diplomatiques sur la Révolution belge de 1790*, Bruxelles, 1834, p. 219.

⁴³⁰ BRUNEEL, C., *Les grands commis du gouvernement des Pays-Bas autrichiens...*, p. 646.

⁴³¹ GODARD, J., C. r., JANSSENS, V., *Het geweldzen der Oostenrijkse Nederlanden* dans *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 2, 1959, p. 385.

⁴³² DE WARESQUIEL, E., *Fouché*, Paris, 2014, p. 209.

Répartition géographique des dons

**Tableau 2 : Les Dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg, 1793-1794.
Répartition des dons par région.**

ÉTATS	FLORINS
Brabant	1 600 697
Flandres	5 855 723
Hainaut	453
TOTAL	7 456 873

**Graphique 1 : Les Dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg, 1793-1794.
Répartition des dons par région.**

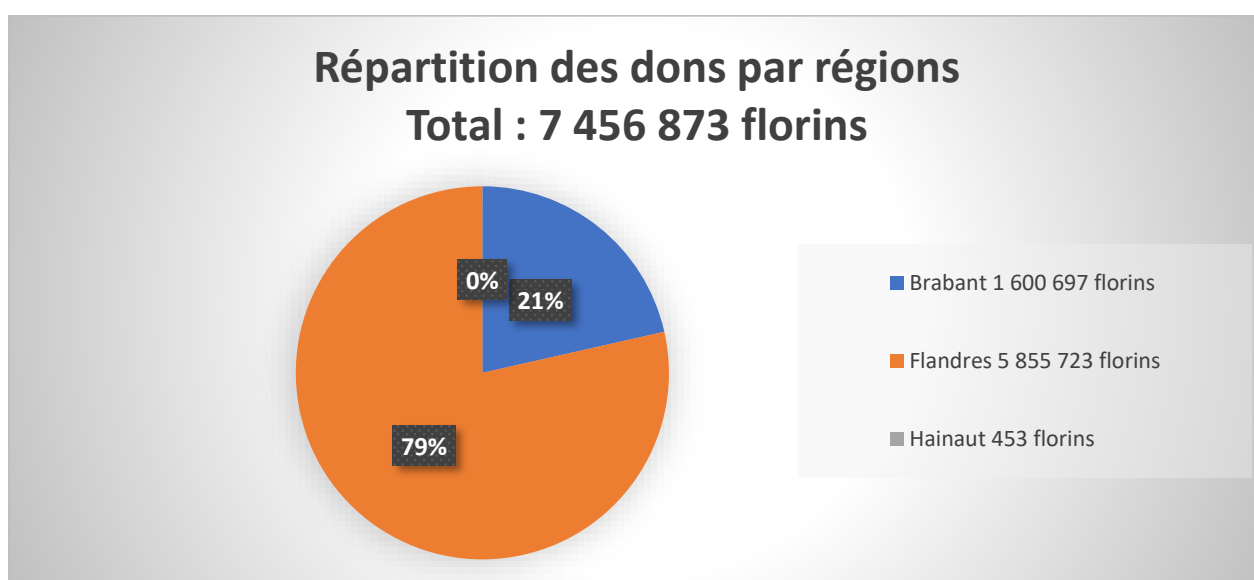


Figure 1 : AGR, Conseil des finances, n° 8521-8529, Comité central pour les dons patriotiques, première série de comptes

La figure 1 montre une prédominance nette des Etats de Flandres qui ont amené près de 80% des dons patriotiques. Face à ces sommes écrasantes, les rares dons provenant du Hainaut paraissent anecdotiques.

L'origine des dons

Les tableaux suivants représentent les origines des dons en fonction des donateurs. Pour les deux régions les plus importantes, le Brabant et les Flandres, il est clair qu'une grande part des fonds provient des autorités locales, les communes et surtout les Etats. Sans doute, ici aussi, on peut se confondre en hypothèses : impôts exceptionnels ? Prêts sans intérêts accordés à l'Etat central ? Les archives ne le précisent pas.

Tableau 3 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Brabant :

Origine des dons	Florins
Particuliers	141 805
Clergé	726
Autorités	640 000
Corporations et banque de Nettine	818 166
TOTAL	802 726

Graphique 2 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Brabant

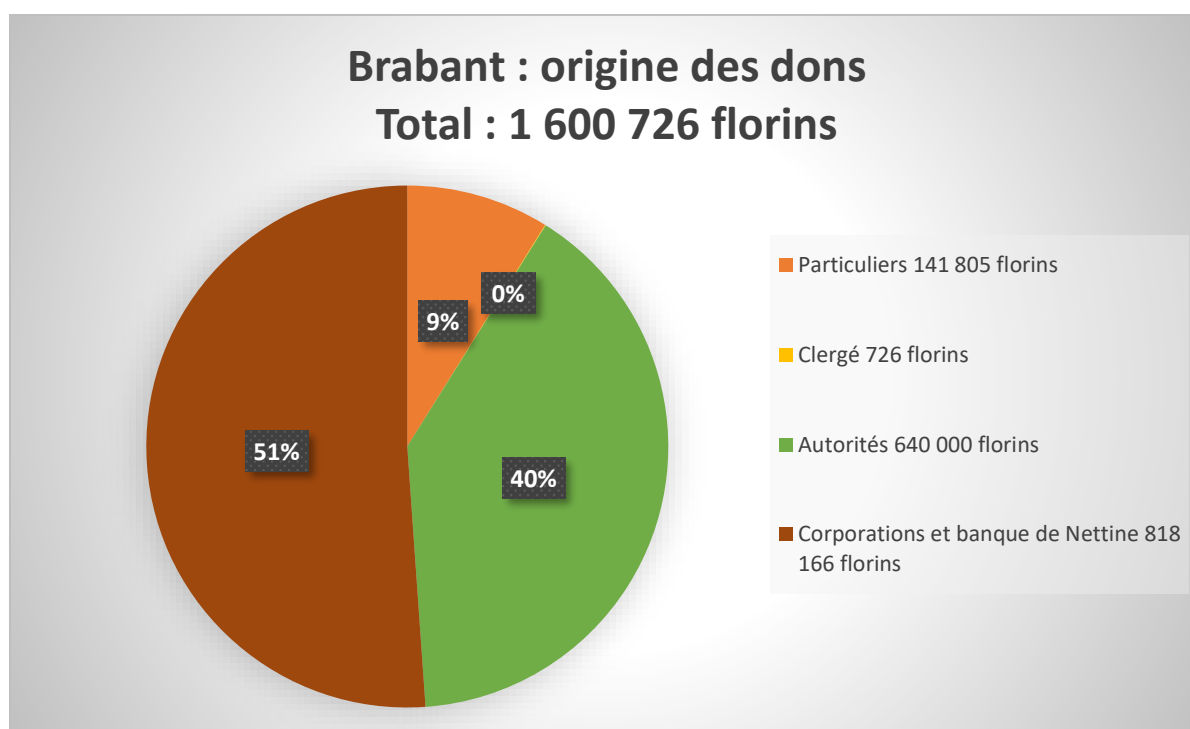


Figure 2 : AGR, Conseil des finances, n° 8521-8529, Comité central pour les dons patriotiques, première série de comptes

L'importance du don de la Banque de Nettine explique largement les 51% du total des dons perçus pour le Brabant. L'établissement bancaire a mis plus que l'ensemble des fonds des autorités.

Tableau 4 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Flandres :

Origine des dons	Florins
Particuliers	802 169
Clergé	49 033
Autorités	5 004 521
Corporations	0
TOTAL	5 855 723

Graphique 3 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Flandres :

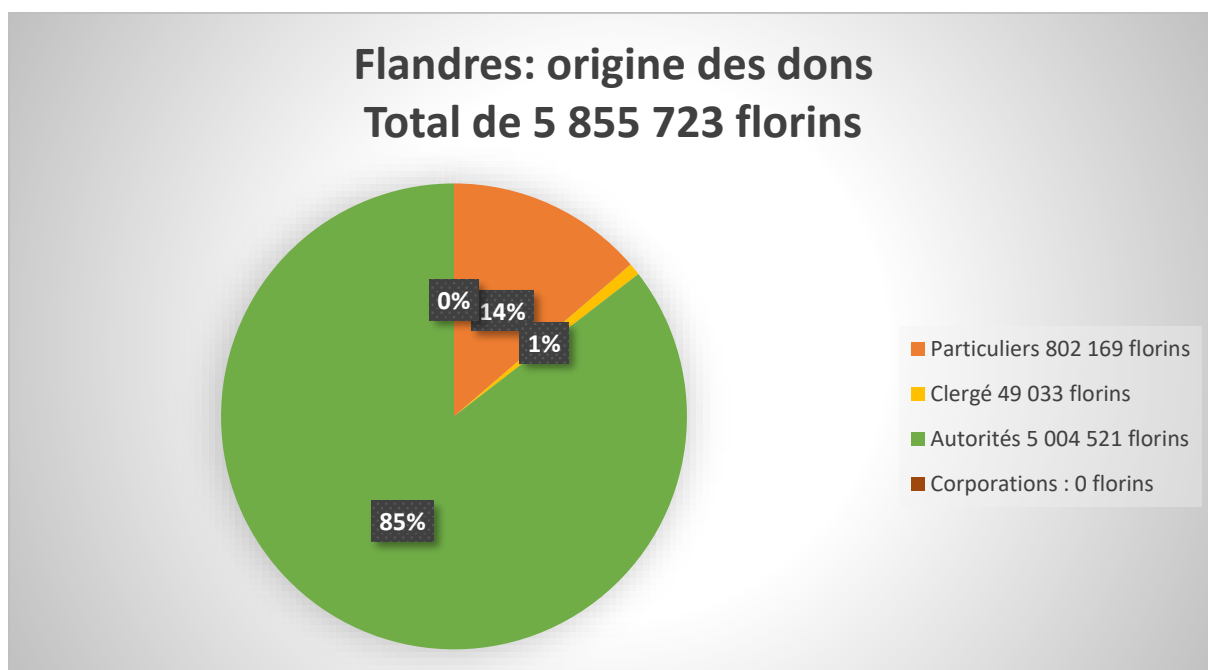


Figure 3 : AGR, Conseil des finances, n° 8521-8529, Comité central pour les dons patriotiques, première série de comptes

Les Etats de Flandres se sont montrés de loin les plus généreux : plus de cinq millions de florins hors dons personnels collectés via leur administration. Si on se replace de manière globale, ce sont les autorités flamandes qui ont contribué le plus pour l'ensemble des dons recensés.

Tableau 5 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Hainaut :

Origine des dons	Florins
Particuliers	230
Clergé	63
Autorités	131
Corporations	0
TOTAL	424

Graphique 4 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Hainaut :

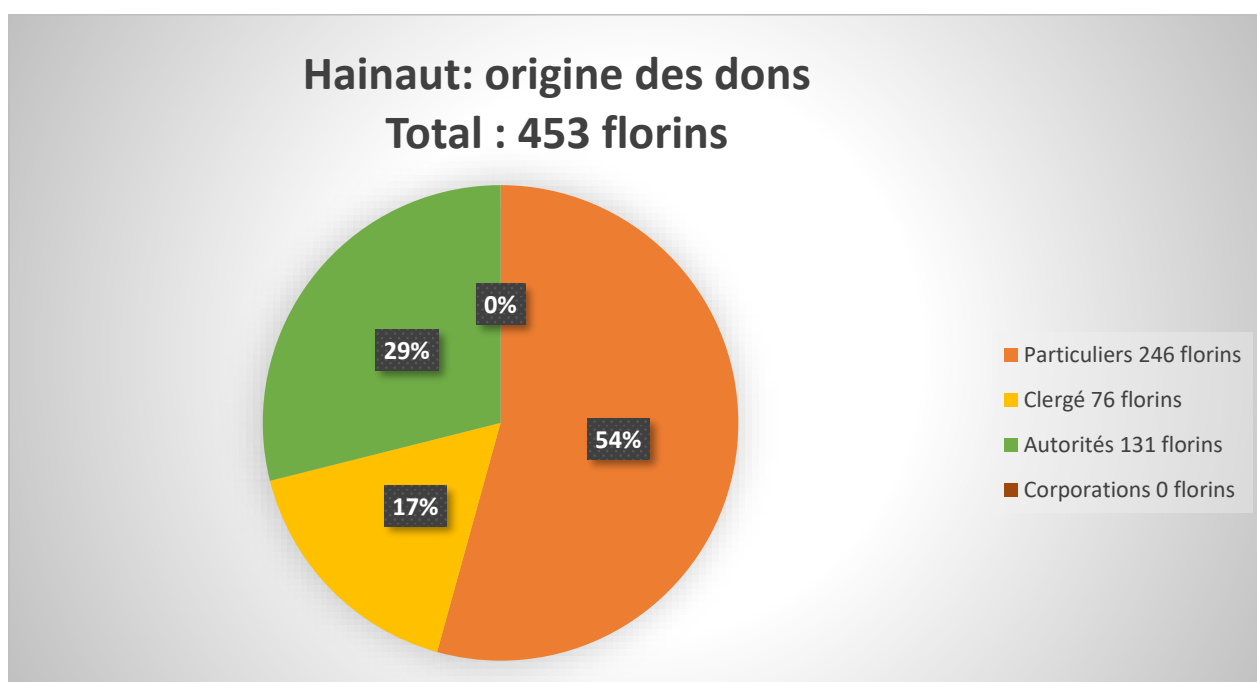


Figure 4 : AGR, Conseil des finances, n° 8521-8529, Comité central pour les dons patriotiques, première série de comptes

L'analyse des dons du Hainaut doit être faite avec prudence. Elle est constituée des 131 florins de la Commune de Jemappes, le reste provient du département d'Enghien.

Dons de Bruxelles

Le conseil des Finances a également conservé la liste de dons particuliers issus de Bruxelles⁴³³. Apparemment, il est de bon ton de montrer l'exemple en 1793 : les principaux ministres, les membres de différents Conseils et même des fonctionnaires liés à ces institutions ont participé. On y trouve aussi des dons de membres du clergé, comme l'archevêque de Malines, des principaux ministres mais aussi des fonctionnaires de la chambre des comptes et des dons « donnés libéralement » par d'autres particuliers extérieurs donc au gouvernement.

Les donateurs payaient en plusieurs mensualités. Par exemple, l'archevêque de Malines s'était engagé à donner 480 florins pendant 9 mois pour une somme de 4320 florins au total. Si bien que les seuls tableaux arrivés jusqu'à nous comportent deux colonnes de chiffres : les dons effectivement déjà perçus et la somme restante/ou le total promis.

Tableau 6 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons de la cour de Bruxelles :

NOMS	SOMMES PERÇUES	SOMMES PROMISES
Membres du clergé	13 253	27 595
Dames de la Cour	896	3050
Membres du Conseil privé	3 340	6 206
Membres du Conseil des finances	1 752	4824
Conseil ordonné en Brabant	2 848	4968
Fonctionnaires (greffiers et secrétaires)	1 616	3073
Chambre des Comptes	608	1 032
Principaux ministres	544	4 908
Quelques ministres de Sa Majesté et Officiers du Pays	824	2088
Quelques personnes qui ont contribué libéralement	1640	6820
TOTAL	27 321	64 564

⁴³³ Ne comportant malheureusement aucune date pour l'identifier avec certitude mais date sans doute de 1793.

Graphique 5 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons de la cour de Bruxelles, sommes perçues :

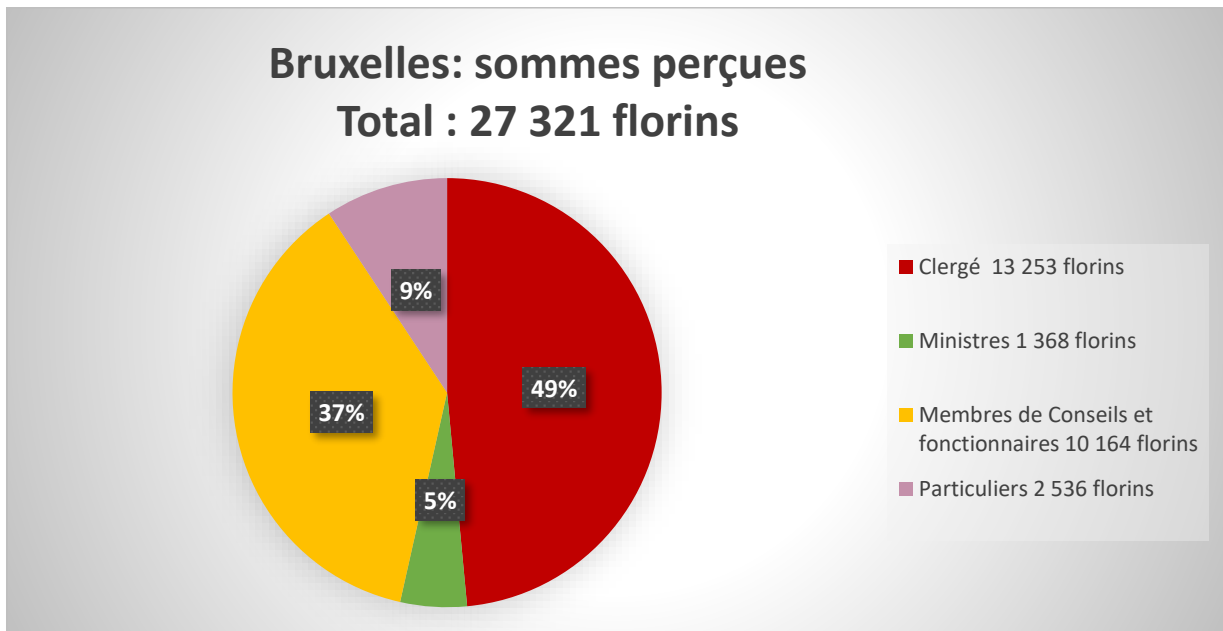


Figure 5 : AGR, Conseil des finances, n° 8521-8529, Comité central pour les dons patriotiques, Tableaux de la cour de Bruxelles.

Graphique 6 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons de la cour de Bruxelles, sommes promises :

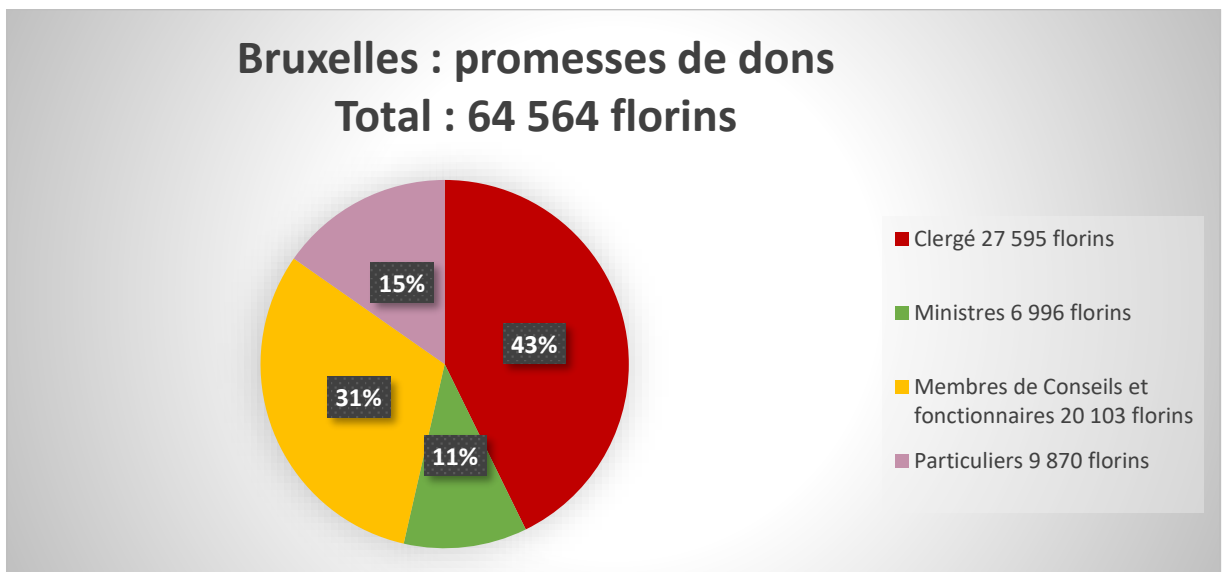


Figure 6 : AGR, Conseil des finances, n° 8521-8529, Comité central pour les dons patriotiques, Tableaux de la cour de Bruxelles.

L'analyse diffère ici des tableaux précédents : les dignitaires locaux ecclésiastiques se sont montrés ici les plus généreux *a contrario* du tableau précédent. Mais les comptes recensés dans les graphiques ci-dessus ne proviennent pas d'institutions comme c'était le cas dans le premier tableau : ce ne sont pas les dons des autorités du Brabant mais de membres du conseil de Brabant. Des impôts exceptionnels ou des prêts sans intérêts n'ont donc pas pu avoir lieu ici.

On remarque ensuite que les sommes déjà perçues coïncident avec le pourcentage final des sommes promises. Par exemple, le clergé a donné 49% par rapport à la somme totale perçue. Cela correspond au rapport promis par ce même clergé sur le montant total promis : 45 %. C'est également le cas pour les membres de Conseils et fonctionnaires 31 et 37%. En revanche, les principaux ministres ont donné que 5% du total alors qu'ils s'étaient engagés à mettre plus du double.

Le graphique suivant expose le pourcentage des sommes perçues en rapport avec la somme promise initialement. On ne peut néanmoins pas conclure pour autant que les groupes ayant un faible pourcentage sont pour autant des mauvais « payeurs ». Peut-être se sont-ils engagés plus tard ou comptent-ils verser l'argent à plus longue échéance. L'absence de dates sur le graphique empêche de le déterminer.

Graphique 7 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons de la cour de Bruxelles, rapport sommes perçues/promesses :

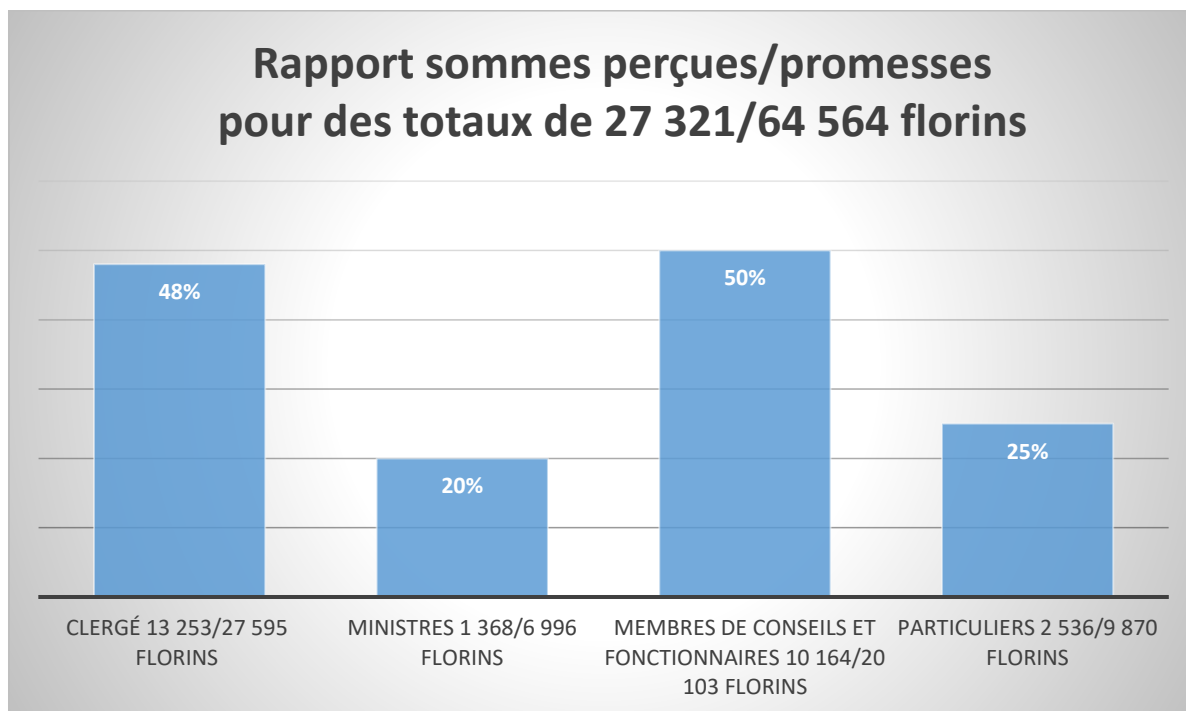


Figure 7 : Le pourcentage de chaque groupe exprime les sommes perçues par le Comité central des dons patriotiques au moment de la comptabilisation par rapport aux sommes totales promises par ces groupes. Ainsi, le clergé a donné à ce moment là 48% du montant total promis (13 253 /27 595 florins). AGR, Conseil des finances, n° 8521-8529, Comité central pour les dons patriotiques, Tableaux de la cour de Bruxelles.

Dons privés importants non recensés

Outre cet état de fait, on sait que des souscriptions importantes ont été transmises via d'autres canaux. Dans son mémoire sur l'opinion publique, durant la seconde restauration autrichienne, Paul Schmets indique que la ville de Louvain a fortement contribué aux caisses de guerre. L'université et par conséquent la ville, s'étaient violemment opposées dans les années 1780 à Joseph II, il en va tout autrement en 1793⁴³⁴.

Selon des témoins oculaires (Pelckmans et Lameere), le prince de Cobourg est accueilli triomphalement le 24 mars. On pourrait douter de la sincérité des habitants envers une armée victorieuse... Mais dès le retour au pouvoir des Autrichiens, la ville a offert un don extraordinaire de 1 240 000 florins pour la poursuite de la guerre. A cela s'ajoute, les 23 et 24 mai 1793, 120 000 florins pour l'entretien de la cour. L'Etat a pu en outre contracter un emprunt auprès de la ville pour un montant de 2 400 000 florins. Enfin le 22 novembre, Louvain a remis 4,5 millions supplémentaires. Soit un total de 8 260 000 pour la cité universitaire⁴³⁵.

Analyse des frais de guerre

Il est indéniable que le fisc autrichien réimplanté dans les Pays-Bas doit prendre du temps surtout après une occupation révolutionnaire qui a perturbé les prélèvements. Les Etats de Flandres exposent que : « *Dans ces circonstances alarmantes où toutes les caisses publiques se trouvent épuisées, les administrations sont entravées à chaque pas (...) sous prétexte que les François aiant supprimé tous les droits, cette disposition doit être d'abord révoquée par des assemblées légitimes*⁴³⁶ ». Tout au long des documents consultés sur les levées de volontaires, diverses solutions ont été proposées afin de renflouer le trésor : « *Pour soulager la caisse militaire de proposer une taxation sur toutes les terres des Pays-Bas, exceptées néanmoins celles des endroits frontaliers et villes dévastées par l'ennemi* »⁴³⁷ ou encore « *La propriété de tous ceux qui ont pris les armes contre les forces coalisées sera confisquées au profit de la caisse de guerre* »⁴³⁸.

⁴³⁴ SCHMETS, P., *L'opinion publique à Louvain et ses facteurs...* p. 4-5 (introduction).

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 17 et 18.

⁴³⁶ AGR., *Etats de Flandres*, n° 1974, *Correspondance générale, lettre des députés des Etats de Flandres du 3 juillet 1793*.

⁴³⁷ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Projet de la manière de solder les volontaires de la Westfandre, 14 avril 1794*.

⁴³⁸ *Ibid.*

C'est pour pallier ce déficit que le Comité central pour les dons patriotiques a été créé. Après exposition de ces dons patriotiques, il est possible de se faire une idée du potentiel de financement des corps de volontaires. Car il a toujours été de soi que ces derniers devaient être au moins indemnisés. Metternich, qui n'est pas partisan des levées de paysans, le reconnaît : « *Il est naturel que les paysans ne soient point employés en permanence sans être dédommagés plus ou moins (Vous verrez par la copie ci-jointe d'une note de SAS le maréchal quelle est l'idée de ce prince sur cet objet. J'apprends que les paysans des environs de Poperinghe commencent aussi à désirer à être dédommagés*⁴³⁹ ».

Alors, combien coûtent ces troupes de paysans en armes ? Il est difficile d'amener des chiffres avec certitude, sans doute parce que l'époque en comportait peu. Mais il est possible de s'en faire une idée si on reprend la lettre du prince de Cobourg du 27 février 1793, citée plus haut, qui énonce : « *Plusieurs rassemblements de paysans armés sur la frontière Belgique. On peut évaluer à 700 le nombre de paysans qui sont journellement sous les armes et dont on fait l'usage que permettent les localités et les circonstances dans les provinces de Flandres, Hainaut, Namurois et Tournésis*⁴⁴⁰ ». L'évaluation de la solde de ces volontaires est de 30 000 florins pour 6 mois⁴⁴¹. Si on reprend le tableau sur les dons de Bruxelles, le solde disponible s'élevait à 27 321 florins.

Pour ce qui concerne les Volontaires Limbourgeois, un document adressé au Commissariat général civil parle des « *avances faites depuis le premier juillet jusqu'au dernier octobre de l'année courante 127 29 florins*⁴⁴² ». Six jours plus tard, une autre lettre informe que la caisse de guerre est à ce moment exsangue et que l'on propose de la renflouer si nécessaire par la caisse civile : « *le total des avances par la caisse de guerre soient remboursés à celle-ci par la caisse civile*⁴⁴³ ».

⁴³⁹ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Lettre de Metternich*, 10 mars 1794.

⁴⁴⁰ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *La lettre du prince de Cobourg au ministre plénipotentiaire Metternich*, 27 février 1794, p. 1.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 2.

⁴⁴² AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Lettre adressée au Commissariat Général Civil du 24 octobre 1793*.

⁴⁴³ AGR., *Commissariat Général Civil*, n° 318, *Lettre adressée au Commissariat Général Civil du 30 octobre 1793*.

Dans son ouvrage consacré aux Volontaires limbourgeois, Louis Leconte a établi que les Volontaires Limbourgeois, le 24 avril 1792, coûteraient :

« 20 chefs à 3 escalins par jour : 21 florins

Chacun par une ration pour un cheval : 14 florins

40 sous-chefs à 2 escalins par jour : 28 florins

1000 volontaires à 3 plaquettes par jour, s'il est possible vu l'été et le besoin d'ouvriers dans les fabriques 12 florins

*Total : 600 florins »*⁴⁴⁴.

Soit 18 000 florins par mois. Au chapitre 2, on a vu que les Volontaires ont subi une réduction d'effectifs pour leur coût jugé inutile au printemps 1792. En un peu plus d'un an, dans des circonstances bien différentes, la seule banque de Nettine a avancé 798 000 florins, de quoi financer le corps de mille hommes pendant 44 mois...

Il est particulièrement difficile de tirer de véritables conclusions à partir des données fort partielles en notre possession. Les dons patriotiques auraient-ils été suffisants pour financer l'ensemble des corps de volontaires ? Les huit millions de florins offerts par la ville de Louvain peuvent le laisser penser. Mais quelle a été la destination de ces huit millions ? Les archives du Conseil des finances ne mentionnent même pas le don en tant que tel. Si on suit l'orientation du ministre plénipotentiaire, Metternich, on peut supposer que l'essentiel des fonds a été versé pour l'armée de ligne et non pour les volontaires qui se plaignent d'ailleurs de leur dénuement.

Ce qui est sûr en revanche, c'est que plusieurs millions ont pu être fournis en plus des impôts déjà lourds à l'époque. Cet argent provient tant des Etats que de particuliers nobles ou non. Les comptes n'ont pas relevé une prédominance des dons du clergé, comme on aurait pu s'y attendre, étant donné la politique anticléricale des Révolutionnaires français. Un ouvrage sur l'économie de guerre avec une approche globale à cette époque serait le bienvenu pour faire toute la lumière sur ce sujet.

⁴⁴⁴ LECONTE, L., *La révolution brabançonne...*, p. 138.

Conclusion

Ce chapitre a eu pour ambition de démontrer que la mobilisation de la population des Pays-Bas autrichien a été réelle « *à l'arrière* ». L'inquiétude de maintenir l'ordre public en temps de guerre avec des prisonniers français sans renfort de l'armée est réelle et des solutions ont été proposées. Même si celles-ci sont parfois motivées par des ambitions personnelles.

Mais c'est la collecte de dons d'horizons multiples qui est la plus intéressante. Celle-ci coïncide au moment où la guerre devient totale, entre le printemps 1793 jusqu'à la même période en 1794. Après la première occupation révolutionnaire, des individus issus de milieux différents se mobilisent pour financer la guerre contre la France révolutionnaire en pleine Terreur. Au même instant, les plans de défense proposés par les habitants de Poperinge, de Namur et du Luxembourg atterrissent sur les bureaux du gouvernement autrichien.

CONCLUSION

Les réformes de Joseph II ont eu pour but de rationaliser et uniformiser l'Empire. Mais le despote éclairé n'a jamais eu les coudées franches pour parvenir à ses fins. Sa volonté d'envahir les Provinces-Unies échoue à cause de son allié français. Son échange entre la Bavière et les Pays-Bas autrichiens est contrecarré par la Prusse. Ses réformes intérieures soulèvent la Hongrie et les Pays-Bas autrichiens, deux soutiens militaires de l'Empire mais jaloux de leurs privilèges. Le règne de Joseph II s'achève dans un borbier turc avec l'alliance française.

Les autres puissances ne se sont pas trompées et veulent tirer leur épingle du jeu de la Révolution brabançonne. La France révolutionnaire, la Prusse, les Provinces-Unies, la Russie et *de facto* l'empire ottoman profitent de l'affaiblissement des Habsbourg. On l'a vu, la Révolution brabançonne est un phénomène plus complexe qu'une révolte conservatrice. Mais si les Libéraux et conservateurs se sont affrontés en différentes factions, ils ont néanmoins un point commun : le désir d'indépendance.

Léopold II, le frère de Joseph II, parvient à reprendre les Pays-Bas grâce à ses bonnes manœuvres diplomatiques et à la valeur de ses troupes. L'armée autrichienne, qui comporte des soldats et officiers « belges » en son sein, parvient à vaincre les « Patriotes » des Etats Belges Unis. L'Etat-major des Habsbourg tire les leçons : une armée de civils en armes, mêmes fanatisés et en supériorité numérique ne peut vaincre *in fine* une armée professionnelle.

Le pouvoir autrichien est restauré mais pas la confiance entre le peuple et le pouvoir. La réconciliation n'a pas été totale, le feu de la révolte couve encore et l'empereur doit faire des concessions. Pour la France révolutionnaire, les Pays-Bas autrichiens, en pleins troubles, apparaissent comme une proie facile, un fruit mûr prêt à tomber.

En 1792, même si sa sœur est prisonnière à Paris, Léopold II ne désire pas la guerre. Il se refuse à lancer une « croisade » contre les Révolutionnaires. L'empire lèche encore ses plaies des guerres contre les Ottomans et les caisses sont exsangues. L'alliance toute fraîche avec la Prusse ne tient qu'à un fil. Personne n'ose avancer ses pions de peur d'être trahi. C'est le triomphe de la méfiance. Brissot et la Gironde, eux ne doutent pas, ils veulent abattre l'Ancien Régime et « libérer les peuples opprimés ».

Du début de la guerre en avril jusqu'à Valmy en septembre, les Habsbourg repoussent facilement les troupes révolutionnaires. Ils constatent que les « miliciens », des civils en armes

français se comportent fort mal : ils sont juste bons à incendier des fermes et s'aliéner la population locale. Le recrutement et même l'entretien des Volontaires limbourgeois semble donc superflu aux yeux du gouvernement. Jemappes sonne donc comme un coup de massue pour les Habsbourg. Dumouriez a submergé les redoutes autrichiennes avec des troupes fanatisées par l'idéal révolutionnaire. Le général-aventurier rêve d'un Etat belge indépendant et plus ou moins sous son contrôle.

Les Vonckistes, soutiens des révolutionnaires, applaudissent. Les Statistes, eux, profitent de cette liberté d'action pour tenter d'établir des institutions conservatrices aux antipodes des désirs de Dumouriez. Le désordre réapparaît dans les Pays-Bas autrichiens. Paris, en revanche, cherche l'annexion de ces riches provinces. Par ailleurs, la population supporte au quotidien une armée d'occupation. Les soldats révolutionnaires sont pratiquement livrés à eux-mêmes et recourent au maraudage pour subsister. Le « libérateur » se perçoit bientôt comme un brigand. Toute victoire a un prix. Le rattachement voulu par la Convention est finalement décidé.

La Révolution perd ainsi pratiquement tous les soutiens francophiles en Belgique. Les Vonckistes sont dépités de voir l'indépendance d'une Belgique libérale leur échapper. Quant aux Statistes ralliés au pouvoir par opportunisme, ils sentent le vent tourner aux mouvements de troupes autrichiennes en Allemagne. Enfin, Dumouriez entre en total désaccord envers un régime de plus en plus républicain et autoritaire.

Le 18 mars 1793, Neerwinden consacre en apparence la victoire de l'armée de métier autrichienne. La Révolution semble ne pas pouvoir se relever de cette bataille décisive. Dumouriez, en tout cas, décide de trahir la République et se rend aux vainqueurs. Mais certains ne s'arrêtent pas aux apparences comme le jeune archiduc Charles, nouveau gouverneur général des Pays-Bas autrichiens. Le frère de François II comprend que l'armée française a progressé et n'a pas pu profiter ici de son avantage numérique. Comme souvent par la suite, Charles décèle à l'avance les retards pris par ses compatriotes.

Pour la seconde et dernière fois, le pouvoir autrichien est restauré. L'empereur François II est, dans l'ensemble, bien accueilli, surtout par les conservateurs, le clergé et les anciennes villes de garnison françaises. La priorité des Habsbourg réside plus à consolider ses défenses plutôt que de profiter de son avantage et de foncer sur Paris.

Car du côté de la Révolution, la situation paraît désespérée ! la Convention perd une bataille décisive, la Belgique et le héros de Valmy, juste après avoir décapité Louis XVI ! Après

avoir coupé tous les ponts, la Terreur prend des mesures exceptionnelles. La Révolution joue sa survie et n'envisage pas d'autres issues que la victoire ou la mort. 300 000 hommes sont appelés en février et la levée en masse est décrétée le 23 août. De nouvelles offensives sont alors lancées, de plus en plus fortes, vers les Pays-Bas et aboutissent avec la victoire de Wattignies en octobre.

A Bruxelles, on comprend alors que le seul usage des troupes de ligne actuelles ne peut suffire à contenir les hordes révolutionnaires. Des plans fusent alors de toutes parts : du gouvernement mais aussi de particuliers et surtout des populations frontalières qui ne supportent plus les pillages incessants des « brigands français ». Le problème réside en la manière de lever ces nouvelles troupes ! Les plans de défense des frontaliers suggèrent d'armer les habitants et de leur fournir une indemnité le temps des combats. Certains, comme général en chef Friedrich Josias de Cobourg-Saalfeld, sont pour.

Mais l'idée est loin de faire l'unanimité pour deux raisons. Le conseil de guerre et le ministre plénipotentiaire doutent de l'efficacité de ses volontaires au combat contre une armée régulière. Le gouvernement préfère - et encore- cantonner ces volontaires à des missions de surveillance de frontières, de surveiller des entrepôts et stocks de munitions. Des doutes subsistent également sur la loyauté de ces troupes improvisées, trois ans après la Révolution Brabançonne. En réalité, face aux attaques et aux pillages français, la population locale s'est tournée vers la seule entité capable de les aider : l'Autriche des Habsbourg.

La seconde raison est la crainte de trop disperser les moyens financiers et logistiques au détriment de l'armée de ligne. La voie préférée de Metternich, qui rejoint les idées de Ligne et de Langeron, est de privilégier l'enrôlement (parfois forcé) de Wallons dans des régiments strictement nationaux. L'idée d'enrôler des paysans en armes implique également de mêler des civils dans un domaine jusque-là strictement militaire. L'idée irrite les Etats-majors. De plus, la France a prouvé qu'utiliser de tels moyens a tendance à amplifier l'acharnement des combats.

1793 est une année charnière. La longueur des combats, les batailles acharnées, les destructions occasionnées et les décapitations des Bourbons empêchent la résolution pacifique du conflit désirée par les Autrichiens moins d'un an auparavant. François II décrète ce que son père ne voulait à aucun prix : une véritable croisade contre la Révolution régicide. La propagande impériale rappelle que les Pays-Bas constituent un rempart envers le régime honni.

Si les levées de volontaires autonomes suscitent la méfiance, les contributions financières sont en revanche les bienvenues. Les anciens ennemis de Joseph II : l'Université

de Louvain, les ordres religieux jugés « inutiles », ceux-là mêmes qui sont les plus menacés par une annexion française participent à l'effort de guerre autrichien. Lors de l'hiver 1793-1794, le pragmatisme remplace les anciennes rancœurs pour parer à l'invasion imminente. L'argent afflue aussi de particuliers qui ont connu l'occupation, des dirigeants, de fonctionnaires, des Etats de Flandre et de Brabant conscients qu'ils jouent leur survie. Par l'engagement des moyens humains et économiques, la guerre devient totale. Où tout cet argent va-t-il ? Mystère. Tous ces dons pouvaient en tout cas financer, au moins en partie, tous ces volontaires. Cependant, ces derniers se sont plaints jusqu'à la fin de leur dénuement. De toute évidence, la priorité est restée aux troupes de ligne.

Seul l'archiduc Charles passe le cap. Il crée une légion issue de volontaires des Pays-Bas autrichiens. Son ambition est de créer un corps d'infanterie légère. On espère recruter 4000 hommes. Mais cette légion est une belle manœuvre de la 25^e heure : Jourdan et Saint Just ont repris le chemin de la guerre. La légion n'a pas le temps d'être formée. La bataille décisive a lieu à Fleurus le 26 juin 1794 et scelle le destin des Pays-Bas. Ce n'est pas seulement une victoire militaire, c'est aussi une victoire de la détermination politique. On connaît la fameuse phrase de Jourdan « Point de retraite aujourd'hui ! » clamée sous le regard inquisiteur de « L'Archange de la Terreur » !

Il serait objectivement faux d'affirmer que la victoire des Français n'est due qu'à leur supériorité numérique. Ils partaient de loin et n'avaient comme avantage au départ que leur nombre. La Révolution a profité de cet avantage numérique, mais elle a aussi modernisé son armée et appris de ses erreurs militaires, tout en conservant un fort nationalisme. C'est sur de telles bases que reposera la Grande Armée du camp de Boulogne en 1804-1805. Paris a démontré plus de détermination politique que Vienne. Paradoxalement, c'est grâce à ses échecs que la Révolution a pu remporter la victoire et c'est à cause de ses victoires passées que l'Autriche a perdu les Pays-Bas.

On peut terminer ce travail sur une vieille interrogation étymologique. Peut-on parler de Belges à cette époque ? Tout au long de ce mémoire, le terme « Belgique » est apparu pour désigner l'espace sous domination de la France après ses victoires de 1792 et 1794. Le terme correspond à l'unification des Pays-Bas autrichiens et de la principauté épiscopale de Liège. Dumouriez n'a jamais utilisé d'autres termes que celui de « Belges » pour désigner la population des Pays-Bas, mais cela servait ses ambitions personnelles afin de créer un Etat plus

ou moins indépendant de la France⁴⁴⁵. La dépêche royale est adressée aux « provinces belgiques » afin de récolter les dons patriotiques. Mais qu'en était-il des principaux concernés ? Dans son plan pour la défense de Poperinghe, Victor Ghelein emploie le mot « Belges » pour désigner l'ensemble de la population des Pays-Bas.

Jean Stengers affirme que les Belges, avant 1789, n'avaient pas le sentiment d'être sous une oppression étrangère, étant donné qu'ils étaient sous la domination d'un prince reconnu comme légitime sous différents titres : comte de Flandre, de Namur, duc de Brabant, etc...⁴⁴⁶. Mais est-ce toujours le cas dans les années 1790 ? Lors de la seconde restauration autrichienne, malgré des accueils enthousiastes et sincères de la population envers l'empereur, peut-on parler pour autant de réconciliation entre l'Etat et le peuple ? Une chose est claire : l'engagement de paysans en armes ne va pas de soi, même lorsque la situation est critique.

Le sentiment qui se dégage à la lecture des archives est une conscience d'appartenir à une même entité « nationale », diffuse mais réelle. Les Pays-Bas autrichiens sont restés jusqu'au bout attachés à leurs particularismes locaux et reconnaissent un vague lien avec l'Etat central. Mais cela relève plus d'une conception de l'Etat et de la manière dont les provinces doivent être administrées. Il semble que de nombreux habitants se sentent d'abord hennuyers, namurois, flamands... tout en appartenant à une vague entité « belge » qui se cristallise peu à peu lors des événements révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle.

Enfin, tout au long des événements extraordinaires de 1789 à 1794, on constate que la population n'est jamais demeurée passive. Au contraire, les multiples factions qui composent la société des Pays-Bas autrichiens ont tenté d'influer le cours de ces événements, en s'engageant, intellectuellement comme de Ligne, financièrement comme les donateurs patriotiques ou militairement que ce soit dans les régiments nationaux ou les levées de volontaires.

⁴⁴⁵ A la fin du XVIII^e siècle, le terme désignait essentiellement l'espace belge actuel et non les Pays-Bas néerlandais cf. DUBOIS, S., *Le Nord de la France, Sud de la Belgique : unité géographique et rêves de reconquête des guerres de Louis XIV à la Restauration* dans *Revue du Nord*, n° 360-361, 2005, p. 351-365.

⁴⁴⁶ STENGERS, J., *Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge* dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 59, n° 2, 1981, p. 382-401.

SOURCES

Sources inédites :

Archives Générales du Royaume (AGR)

- Commissariat général civil
 - Généralités, 318-320.
- Conseil des finances
 - Comité central pour les dons patriotiques, n° 8521-8529.
- Secrétairerie d'Etat et à la guerre
 - Administration provinciale et communale du Hainaut, n° 1961 (1-2).
 - Correspondance générale, n° 2763-2764.

Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire (MRA)

- Période autrichienne, carton 10, n° 2439-2528, *Correspondance de Gérard Deprez, lettre du 17/4/1792.*

Sources éditées :

- ANDRAULT DE LANGERON, ALEXANDRE-LOUIS, *L'invasion austro-prussienne (1792-1794)*, publié par PINGAUD, L. pour *Société d'histoire contemporaine*, 1895.
- DE BORMAN, C., *Mélanges, Recueil de Mémoires relatifs à l'Histoire, à l'Archéologie et à la Philologie Offert au Barn de Borman et publié par ses Amis et Admirateurs*, Liège, 1919.
 - TERLINDEN, C., *Mémoires relatifs à l'organisation d'une armée nationale et à l'établissement du service personnel en Belgique en 1792*, p. 299-306.
- PRINCE DE LIGNE, CHARLES-JOSEPH LAMORAL, *Projet pour l'honneur et la défense des Pays bas autrichiens*, avant 1794 dans *Annales prince de Ligne*, t. 1, n° 2, 1920, p. 161-164⁴⁴⁷.
- STASSART, J-J-A., *Journal du baron Jacques-Joseph-Augustin de Stassart, Président du Conseil provincial de Namur, 1792-1793 et documents inédits sur l'occupation française du pays de Namur en 1792-1793*, transcrits et annotés par FERDINAND COURTOY, Namur, 1976, p. 7.

⁴⁴⁷ Disponible également sur NEPTUN, *Fonds Eric Speeckaert pour l'étude des œuvres du Prince Charles-Joseph de Ligne*, <https://neptun.unamur.be/s/neptun/item/2123#?c=0&m=0&s=0&cv=0> (consulté le 14 août 2019).

- TERLINDEN, C., *Lettre concernant la carrière militaire du feld-maréchal comte de Clerfayt (1733-1798)* dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 97, 1933, p. 271-319.
- TERLINDEN, C., *Mémoire concernant l'organisation de l'armée des Etats-Belgiques-Unis, adressé par le général Dumouriez au Congrès souverain, le 22 juillet 1790* dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 100, 1936, p. 209-230.
- TERLINDEN, C., *Souvenirs d'un officier autrichien sur les campagnes de la Révolution brabançonne et de la Révolution française en Belgique (1789-1794)* dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 89, 1925, p. 1-94.
- WOLF, G. et SURATTEAU, J.-R., *La correspondance d'Alexandre de Lameth avec Mercy-Argenteau après le 10 août 1792* dans *Annales historiques de la Révolution française*, n°277, 1989, p. 307-308.

BIBLIOGRAPHIE

Travaux :

- AERTS, E., BAELDE M., COPPENS H. et HUGO SCHEPPER, dir., *Les institutions du gouvernement central des Pays-Bas habsbourgeois (1482-1795)*, 2 t., Bruxelles, 1995.
 - VANDENBULCKE, A., *Commissariat général civil*, t.1, p. 883-889.
 - VAN HONACKER, K., *Comité central pour les dons*, t. 2, p. 770-774.
- ALABRUNE, F., *Les frontières de la France dans Pouvoirs*, n° 165, t.2, 2018, p. 51-64.
- BAETEN, W., *De tweede oostenrijkse restauratie in de zuidelijke nederlanden (1793-1794) proeve van een tijdoorsenede*, Katholieke Universiteit te Leuven, 1975-1976 (mémoire en Histoire).
- BEKER, F., *La guerre et l'armée : des espaces de négociation pour l'ordre politique national* dans *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, n° 46, 2013, p. 33-50.
- BÉRENGER, J., *Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1273-1918*, Paris, 1990.
- BÉRENGER, J., *Joseph II d'Autriche, serviteur de l'Etat*, Paris, 2007.
- BLANNING, T.C.W., *Joseph II*, Londres, 1994.
- BLANNING, T.C.W., *The French Revolutionary Wars, 1787-1802*, Londres, 1996.
- BOIS, J.-B., *Dumouriez, Héros et proscrit*, Paris, 2005.
- BONIN, S., dir., *Atlas de la Révolution française*, vol. 3, Paris, 1989.
 - BERTAUD, J.-P. et REICHEL, D., *L'armée et la guerre*.
- BRUNEEL, C., *Les grands commis du gouvernement des Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 2001.
- CÉNAT, J.-P., *De la guerre de siège à la guerre de mouvement : une révolution logistique à l'époque de la Révolution et de l'Empire ?* dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 348, 2007, p. 101-115.
- CRAEYBECKX, F. et DAELMANS, F., eds., *Bijdragen tot de Geschiedenis van Vlaanderen en Brabant. Sociaal en economisch (Centrum voor Sociale Structuren en Economische Conjunctuur V.U.B.)*, vol. 3, Bruxelles, 1988.
 - ZELCK, F., *De Staten van Brabant op het einde van het ancien régime : hun invloed op de besluitvorming op sociaal-economisch gebied*, p.169-210.
- CRÉPIN, A., C. r., HENRY, I., *Dumouriez, général de la Révolution (1739-1823)*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 333, 2003, *Varia*, p. 1-2.
- CRÉPIN, A., C. r., BOIS, J.-P., *Dumouriez héros et proscrit*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 342, 2005, p. 1-2.

- CRUYPLANTS, E., *Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens : la Belgique sous domination française*, t. 1, Bruxelles, 1912.
- DELMAS, J., *Une fausse alternative. Armée de métier-armée de conscription dans Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 29, 1992, p. 3-4.
- DENYS, C., *La police de Bruxelles entre réformes et révolutions (1748-1814), police urbaine et modernité*, Turnhout, 2013.
- DENYS, C., *Les relations entre Pays-Bas du nord et Pays-Bas du sud autour du problème de la Barrière au XVIII^e siècle, une proposition de révision historiographique* dans *Revue du Nord*, n° 359, p. 115-137.
- DENYS, J. et NOWÉ, H., *Inventaire des Archives du Commissariat Général Civil*, Bruxelles, 1926, p. 29-43.
- DESEURE, B., *La représentation du pouvoir français en Belgique (1792-1799) : entre révolution et tradition* dans *Annales de la Révolution française*, n° 2, 2016, p. 109-130.
- DOUXCHAMPS-LEFEBVRE, C., *Inventaire des archives du Conseil provincial de Namur. Les archives de la Cour, Bruxelles*, t.1, 1986.
- DUBOIS, S., *Le Nord de la France, Sud de la Belgique : unité géographique et rêves de reconquête des guerres de Louis XIV à la Restauration* dans *Revue du Nord*, n° 360-361, 2005, p. 351-365.
- DUMONT, F., *La Révolution brabançonne et la Révolution hennuyère de 1789* dans *Revue du Nord*, t. 33, n° 129, 1951, p. 29-43.
- DUMONT, F., C. r., MINDERS, F., *Le Duché de Limbourg et la Révolution brabançonne* dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 28, n°3-4, 1950, p.1272-1274.
- GACHARD, L., *Documents politiques et diplomatiques sur la Révolution belge de 1790*, Bruxelles, 1834.
- GODARD, J., C. r., JANSSENS, V., *Het geweldzen der Oostenrijkse Nederlanden* dans *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 2, 1959, p. 385-386.
- GRIFFITH, P., *The Art of War of Revolutionary France 1789-1802*, Londres, 1998.
- GROUVEL, R., *Un corps de troupe belge au service de l'Autriche. – La Légion de l'Archiduc Charles (1794-1798)*, dans *Carnets de la Fourragère*, vol. 13, n° 2, 1959, p. 78-95.
- GUILARDIAN, D., *Le plan de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles (1708)* dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 89, N° 1, 2011, p. 361-374.
- HASQUIN, H., dir., *La Belgique autrichienne*, Bruxelles, 1987.

- HEIRWEGH, J.-J., *La fin de l'Ancien Régime et les révolutions*, p. 467-504.
- HOCHEDLINGER, M., *Austria's Wars of Emergence, 1683-1797*, Londres, 2003.
- HOUDAILLE, J., C. r., HOUDAILLE, J., *Soldats des régiments nationaux au XVIII^e siècle* dans *Population*, n° 3, 1964, p. 608.
- INGRAO, C., *The Habsbourg Monarchy, 1618-1815*, Cambridge, 1994.
- LECONTE, L., *A propos d'un sabre d'officier du Corps Franc Loudon-Verd (1790-1798)* dans *Les Carnets de la Fourragère*, 13^e série, N° 2, 1959, p. 94-102.
- LECONTE, L., *La révolution brabançonne dans le duché de Limbourg : et les volontaires limbourgeois auxiliaires des troupes autrichiennes en 1790 et de 1792 à 1794*, Bruxelles, 1938.
- LEFÈVRE, J., *Het Zuiden onder Maria Theresia en Jozef II, 1748-'89* dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, vol. 8, Utrecht, 1955, p. 99.
- LENDERS, P., ed., *Het einde van het Ancien Regime in België. Colloquium van zaterdag 3 december 1988 te Brussel. La fin de l'Ancien Régime en Belgique. Colloque du samedi 3 décembre 1988 à Bruxelles (Standen en Landen, Anciens Pays et Assemblées d'États, XCIH)*, Courtrai-Heule, 1991.
 - DUMONT, F., *Les Etats de Limbourg et la fin de l'Ancien Régime*, p. 81-139.
 - ZELCK, F., *De besluitvorming op sociaal-economisch gebied op het einde van het Ancien Regime. De inbreng van de Staten van Brabant*, p. 329-338.
- LEUWERS, H., JESSENNE, J.-P. et BERNET, J., dir., *Du Directoire au Consulat 1. Le lien politique local de la Grande Nation*, Lille, 2000.
 - DHONDT, L., *Le Directoire en Belgique de la Révolution à la contre-Révolution*, p. 79-83.
- LIERNEUX, P., *L'adhésion populaire à la révolution brabançonne. Deux tempéraments : les mairies de Nivelles et d'Asse*, 2 vol., Université Catholique de Louvain, 1987 (mémoire en Histoire).
- LIERNEUX, P., *Le costume militaire dans les Pays-Bas méridionaux et en Belgique jusqu'en 1915. Histoire institutionnelle et approche socio-économique*, 2 vol. et 2 vol. d'annexes, thèse de doctorat en Histoire, UCL, 2007.
- MATTHIEU, E., *Histoire de la ville d'Enghien*, vol. 1, Mons, 1878.
- MARQUIS, H., *Les violences de guerre pendant la campagne de 1792 sur la frontière du Nord* dans *Revue du Nord*, vol. 1, n° 379, 2009, p. 123-143.

- MICHAUD, C., *Les relations franco-autrichiennes durant la seconde moitié du XVIII^e siècle ou les faux-semblants des renversements des alliances* dans *Revue Historique*, n° 683, t. 3, 2017, p. 67-88.
- MICHAUD, C., C. r., POLASKY, J., *Revolutions in Brussels, 1787-1793* dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 36, n° 3, 1989, p. 520-522.
- NAPOLÉON, présenté et annoté par COLSON, B., *De la guerre*, Paris, 2018.
- KAISER, T., *La fin du renversement des alliances : la France, l'Autriche et la déclaration de guerre du 20 avril 1792* dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 351, 2008, p. 77- 98.
- KISTERS, F., *les intendances instituées par Joseph II en 1787 et particulièrement celle de Bruxelles* dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 74, 1996, p. 761-803.
- KONINKLIJK MUSEUM VAN HET LEGER EN VAN KRIJGESCHIEDENIS, *De brabantse omwenteling 1789-1790*, Bruxelles, 1983.
 - BOIJEN R., *Het Patriottenleger*, p. 51-68.
 - GOOSSENS, P., *De Brabantse Revolutie als internationaal gebeuren*, p. 40-50.
 - OUVRY, J., *De hervormingspolitiek van Jozef II*, p. 11-19.
 - PEETERS, M., *Enkele aspecten van de sociaal-economische toestand*, p. 30-39.
- PETER, J., *Le pays d'Avesnes pendant les années d'invasion 1793-1794* dans *Revue du Nord*, t. 11, N° 43, 1925, p.161-212.
- POLASKY, J., *Revolution in Brussels 1787-1793* dans ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, *Mémoire de la classe des Lettres*, t. 66, n°4, 1985.
- RENGLLET, A., *Une police d'occupation ? Les comités de surveillance du Brabant sous la seconde occupation française (1794-1795)*, Bruxelles, 2011.
- ROTHENBERG, G., *Napoleon's Great Adversary. Archduke Charles and the Austrian Army, 1792-1814*, Staplehurst, 1995.
- ROUSSEAU, X, *Rebelles ou brigands ?* dans *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 94-95, 2005, p. 101-132.
- RUWET, J., *Soldats des régiments nationaux au XVIII^e siècle : notes et documents*, Bruxelles, 1962.
- SCHMETS, P., *L'opinion publique à Louvain et ses facteurs. Depuis la restauration autrichienne jusqu'à l'annexion à la France (mars 1739-1 octobre 1795)*, Louvain, 1948.

- SONKAJÄRVI, H., *Aperçu sur l'économie de la désertion dans les Pays-Bas autrichiens au XVIIIe siècle* dans *Histoire, économie et société*, n°3, 2011, p. 49-57.
- SPRUNCK, A., *Les Belges et les tentatives de réconciliation de l'Autriche au début de l'année 1790* dans *Revue belge de philologie et d'Histoire*, t. 29, n° 1, 1951, p. 93-111.
- STENGERS, J., *Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge* dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 59, n° 2, 1981, p. 382-401.
- TASSIER, S., *Aux origines de la Première Coalition : le ministre Le Brun Tondu* dans *Revue du Nord*, t. 36, n°142, 1954, p. 263-272.
- TASSIER, S., *Le prince de Bethune-Charost, candidat au Trône de Belgique (1789-1793)* dans *Revue d'Histoire moderne*, t. 11, n° 21, 1936, p. 31-43.
- TASSIER, S., *Léopold II et la révolution brabançonne : la déclaration du 2 mars 1790* dans *Revue d'histoire moderne*, t. 4, n° 20, 1929, p. 106-116.
- THEWES, G., *Stände, Staat und Militär, Versorgung un Finanzierung der Armee in den Österreichischen Niederlanden 1715-1795*, Vienne, 2000.
- VAN HONACKER, K. et DE MOREAU DE GERBEHAYE, C., *Résistance locale et émeutes dans les chefs-villes brabançonnnes aux XVII^e et XVIII^e siècles* dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 47, n° 1, 2000, p. 37-68.
- DE WARESQUIEL, E., *Fouché*, Paris, 2014.

Ressources électroniques

- AGR, *Inventaire électronique du Commissariat Général Civil* : https://search.arch.be/fr/rechercher-des-archives/resultats/ead/index/eaid/BE-A0510_000028_002529_FRE/node/c:0.c:0.c:3. (Consulté le 5 juin 2018).
- ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, *Biographie Nationale en ligne et Nouvelle Biographie Nationale numérisées* : <http://www.academieroyale.be/fr/la-biographie-nationale-personnalites/> (consulté le 14 aout 2019).

COMMUNAUTÉ NÉERLANDOPHONE, *Inventaris van Bouwkundig erfgoed*, <https://inventaris.onroenderfgoed.be/erfgoedobjecten/25508> (consulté le 10 aout 2019).

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Etat de l'art	5
Historiographie sur les Pays-Bas autrichiens.....	5
Historiographie concentrée sur la Révolution française	7
Historiographie internationale	7
Les sources utilisées	7
Chapitre I : le contexte général.....	11
Le rapprochement diplomatique de l'Autriche et de la monarchie française	11
Les Pays-Bas autrichiens	13
Les débuts de la Révolution brabançonne	14
Le témoignage de Victor de Chaudelot.....	16
La mobilisation de masse durant la révolution brabançonne	18
Le plan de Dumouriez.....	19
Les initiatives de la Révolution brabançonne en matière de recrutement.....	25
Les changements initiés par Léopold II	26
La sortie de crise de l'Autriche	30
La nouvelle diplomatie autrichienne.....	31
Conclusion du chapitre	33
Chapitre II : Projets de levées de volontaires	35
La victoire des faucons girondins	36
L'alliance contrainte de l'Autriche avec la Prusse.....	37
Les Volontaires limbourgeois	45
Jemappes, la révélation	50
Le dernier hiver autrichien et les premières initiatives	59
Initiatives personnelles.....	63
Initiatives locales	65
La méfiance de Metternich	73

La légion de l'archiduc Charles, ultime tentative	75
Conclusion	77
Chapitre III : La mobilisation civile	79
Maintenir l'ordre public	80
Le Comité central pour les dons patriotiques.....	82
Approche des données recueillies	84
Tableau 1 : Les Dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg, 1793-1794.....	86
Origine des dons, le cas d'Enghien.....	88
Répartition géographique des dons	90
Tableau 2 : Les Dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg, 1793-1794. Répartition des dons par région.	90
Graphique 1 : Les Dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg, 1793-1794. Répartition des dons par région.	90
L'origine des dons.....	90
Tableau 3 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Brabant :	91
Tableau 4 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Flandres :	92
Graphique 3 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Flandres :	92
Tableau 5 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Hainaut :	93
Graphique 4 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons en Hainaut :	93
Dons de Bruxelles	94
Tableau 6 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons de la cour de Bruxelles :	94
Graphique 5 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons de la cour de Bruxelles, sommes perçues :	95

Graphique 6 : Les dons patriotiques au gouvernement des Habsbourg 1793-1794, origine des dons de la cour de Bruxelles, sommes promises :	95
Dons privés importants non recensés.....	98
Analyse des frais de guerre	98
Conclusion	101
Sources	107
Sources inédites :	107
Archives Générales du Royaume (AGR).....	107
Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire (MRA).....	107
Sources éditées :	107
Bibliographie.....	109
Travaux :	109
Ressources électroniques	114

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial